

Documents d'exercice

Contribution à l'étude et à la valorisation du patrimoine médiéval de Toulouse

Le château de Saint-Simon-le-Vieux, dit de Candie



Juin 2014

Auteurs

BODO Carla	DANDELOT Lucile	GOSAN Cécile
BORDENEUVE Jade	DANDURAND Caroline	MOUNIER Pauline
BOURGEOIS Lola	DAUBAN Matthieu	PEREZ Marine
CHAPOULIE Sophie	DELABY Émilie	VENET Cyrielle
CLAR Mylène	FOLTRAN Julien	VENET Quentin

Sous la direction de

FOLTRAN Julien, enseignant

Nous remercions Roland Chabert et Maurice Scellès (service connaissance du patrimoine, Région Midi-Pyrénées) ainsi que Laure Krispin (service archives municipales, Ville de Toulouse) qui nous ont proposé d'étudier le château de Saint-Simon-le-Vieux en 2013 ; Addy Amari et Pierrette Bernhardt (régie agricole, Ville de Toulouse) qui nous ont autorisé à mener cette étude, ont toujours œuvré à nous faciliter la tâche et ont présenté un vif intérêt à nos travaux ; Sonia Moussay (En quête de patrimoine) avec qui nous avons collaboré pour faire avancer notre connaissance du château.

Introduction générale

Julien FOLTRAN

Cadre de l'étude

L'objectif de l'Unité d'Enseignement (UE) 23 du département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'université de Toulouse II-le Mirail est de familiariser les étudiants avec les outils mis en œuvre par les archéologues pour l'étude d'édifices à fort intérêt patrimonial. Sur proposition du service connaissance du patrimoine de la Région Midi-Pyrénées et des archives municipales de la Ville de Toulouse, avec l'autorisation et l'aide de la régie agricole de la Ville de Toulouse qui gère le domaine, l'étude du château de Saint-Simon-le-Vieux a été commencée par les étudiants en 2013.

Jusqu'alors, seul le service de l'Inventaire du patrimoine s'était véritablement préoccupé de ce monument inscrit depuis 2001, en produisant une notice succincte¹ et une série de plans et de croquis de façades. Patrick Roques a relevé le plan du rez-de-chaussée et du premier étage du château en 1997 (fig. 19 et 20). Anne-Noé Dufour a dessiné les façades extérieures et les façades autour de la cour intérieure en représentant la plupart des éléments remarquables (baies, reprises de maçonneries, etc.). Un article de Pierre Carcy et Maurice Scellès sur les « couvertures et charpentes dans le Midi de la France », paru en 2002 dans les *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*², évoque le système d'évacuation des eaux de pluie du château, que les auteurs comparent aux mêmes systèmes dans une demeure de la rue de l'Esquille à Toulouse et à la tour d'Arles à Caussade (82).

Ainsi, ce fut sur un terrain presque vierge qu'en 2013, les étudiants ont pu réaliser leurs travaux de recherche archéologique. Ils se sont concentrés sur l'aile sud pour trois raisons : elle était considérée comme la plus ancienne (profils de baies caractéristiques de la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle) ; son premier étage semblait constituer la partie résidentielle (grandes croisées, équipements de confort) ; elle apparaissait comme la partie du château la moins remaniée, ce qui facilitait l'étude de ce bâtiment méconnu par des étudiants en formation. Ils ont produit un rapport de 88 pages³ qui rend compte de leurs conclusions.

¹ Accès à la notice du service de l'Inventaire de Midi-Pyrénées : [Patrimoine.Midi-Pyrénées](#) (site consulté le 11/06/2014) ; accès à la notice des Archives municipales de Toulouse : [Urban-Hist](#) (site consulté le 11/06/2014).

² CARCY Pierre, SCELLÈS Maurice, « Couvertures et charpentes dans le Midi de la France », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, numéro hors-série sur la maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, 2002, pp. 203-228.

³ FOLTRAN Julien (dir.), *et alii*, *Contribution à l'étude et à la valorisation du patrimoine médiéval de Toulouse : le château de Candie, documents d'exercices*, Université Toulouse 2-Le Mirail, juin 2013, 88 p. Disponible en version numérique sur le site Urban-Hist des archives municipales de Toulouse.

Le rapport produit cette année prend la suite du rapport 2013, proposant de compléter certaines données et ouvrant de nouveaux champs de recherche. Comme le précédent, il ne constitue pas une étude exhaustive ni purement scientifique : les étudiants ont adopté une méthodologie rigoureuse et se sont appliqués à répondre aux exigences scientifiques, mais leurs travaux ont été réalisés dans le cadre d'une formation universitaire qui ne peut pas prétendre à la perfection. Aussi, le lecteur ne perdra pas de vue que, malgré leur qualité souvent très bonne, les documents produits par les étudiants ont avant tout valeur d'exercice. Il n'en reste pas moins qu'ils ont réussi à formuler de nombreuses hypothèses qui pourront constituer de solides bases pour toute étude future du site.

Choix des parties étudiées en 2014

La conclusion du rapport 2013 insistait sur la nécessité de poursuivre les recherches sur l'aile occidentale. Cette partie du château, très remaniée, semblait effectivement en partie contemporaine de l'aile sud. Autrement dit, elle aurait appartenu à la première phase de construction du château (fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle)⁴.

Pour répondre à cette hypothèse, les étudiants ont constitué trois équipes : une équipe **relevé d'élévation** chargée de faire le relevé de la façade extérieure occidentale, une équipe **croquis à l'échelle** dessinant les murs des pièces de l'aile ouest ; une équipe **couverture photographique** des éléments étudiée par les autres équipes qui avait aussi pour mission de compléter le fonds photographique constitué en 2013.

Plusieurs imprévus ont empêché les étudiants de se consacrer pleinement à l'aile occidentale – fortes intempéries, travaux interdisant l'accès au premier étage de l'aile ouest – et ils ont été contraints de se disperser sur d'autres parties du château. Ils ont cependant réussi à recueillir suffisamment de données sur l'aile ouest pour proposer de premiers éléments de compréhension des phases de construction et de remaniements.

Nous avons aussi décidé d'ouvrir la recherche au-delà du château. Une équipe **relevé de plan** a ainsi été chargée de relever le plan de la petite chapelle qui se trouve à environ 50 m à l'ouest du château.

⁴ Rapport 2013, p. 23

Le château et son domaine

Le château de Saint-Simon-le-Vieux est situé au sud-ouest de la commune de Toulouse (fig. 1 à 8), dans le quartier Saint-Simon/Lafourguette. Son domaine de 35 hectares est limitrophe des communes de Cugnaux et Portet-sur-Garonne.

Si la photographie aérienne et la carte IGN actuelles (fig. 1, 2 et 7, 8) montrent un château situé dans une zone densément occupée, près du complexe industriel de Thibaut et de l'aérodrome de Franczal, les photographies aériennes de la seconde moitié du XX^e siècle (fig. 3 à 6) et la carte d'État-Major du XIX^e siècle (fig. 9 et 10) révèlent qu'il était dans un secteur agricole jusqu'aux années 1970. Seules quelques maisons bordaient alors les routes de Seysses et de Saint-Simon. Sur la carte de Cassini du XVIII^e siècle (fig. 11 et 12), le château n'est pas représenté : seul le bourg de Saint-Simon est indiqué.

La comparaison entre le cadastre actuel (fig. 13 et 14) et le cadastre de Toulouse de 1830 (fig. 15 et 16) ne révèle aucun changement dans le plan du château, mais plusieurs bâtiments annexes ont été modifiés. Le petit oratoire néogothique plus à l'est était clairement un édifice plus vaste : le cadastre de 1830 représente une église de plan cruciforme, orientée vers l'est, de près de 25 m de long et 17,50 m de large au transept⁵. Au nord-est, la maison de maître n'avait pas encore été construite parmi les dépendances dont l'organisation était différente de l'actuelle.

Le château est composé de trois ailes – est, sud et ouest – disposées en U et closes au nord par un mur où se trouve aujourd'hui le portail principal (fig. 19 et 20). Les façades extérieures ont une longueur de plus de 30 m chacune : 32,50 m pour la façade nord – en comprenant la tour d'angle –, 32 m pour les façades sud et est – tour d'angle comprise –, 30,50 m pour la façade ouest. Les angles sont flanqués d'une tour au nord-est et d'échauguettes au nord-ouest et au sud-est. L'angle sud-ouest porte encore les traces d'une échauguette disparue. La façade sud était la façade principale (fig. 39), avec un portail en arc brisé dont la clef portait un blason aujourd'hui bûché et qui permettait d'accéder à la cour intérieure par un porche voûté d'ogives. Une douve alimentée en eau par la source du Roussimort borde les façades sud et est.

Aujourd'hui entièrement consacré à une fonction agricole, le château avait aussi une fonction résidentielle au premier étage jusqu'à la construction de la maison de maître à la fin du XIX^e siècle.

⁵ Le commentaire historique de la notice du service de l'Inventaire indique que cette église était érigée en paroisse jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, lorsqu'une nouvelle église fut construite au centre du bourg Saint-Simon.

Relevé de la façade nord de l'aile sud (FAC 1114)

Clar Mylène, Dandurand Caroline, Mounier Pauline

1. Méthodologie et mise en garde

Notre équipe s'est tout d'abord concentrée sur la façade extérieure ouest (FAC 34, fig. 42) de l'édifice mais en raison des intempéries, notre relevé a été dégradé. Cependant, cette première séance de terrain nous a permis de nous familiariser avec les outils à notre disposition.

Lors de la seconde séance au château, du fait de nouvelles intempéries nous avons décidé de nous consacrer à la façade nord (FAC 1114, fig. 51) de l'aile sud, plus protégée. Un fil horizontal a été tendu à 1 mètre du sol. Un décimètre a été fixé sur ce fil pour servir de référence tout au long du relevé et effectuer les différentes mesures. La façade n'étant pas sur le même plan⁶, le fil tendu a été plaqué contre le pan droit/ouest de la façade. Le décimètre n'ayant pas pu être fixé du côté gauche en raison de l'angle du mur, nous avons placé le point zéro du côté droit/ouest.

Le relevé de la façade a été effectué sur papier millimétré à l'aide d'un kutch, dans un premier temps à l'échelle 1/100^e. Afin d'améliorer la qualité du relevé, nous avons pris la décision lors de la troisième séance de réaliser un nouveau relevé à l'échelle 1/50^e.

Pour dessiner la silhouette du bâtiment nous avons utilisé un distance-mètre afin de calculer la hauteur totale. En raison de l'avancée du toit de l'aile est, nous avons pris la mesure en retrait par rapport à l'angle du toit. Lors de la troisième séance, nous avons pu compléter la silhouette du bâtiment avec la mesure de la tour obtenue grâce au théorème de Pythagore. La largeur totale du sommet de cette tour n'a pas pu être calculée avec les moyens à notre disposition.

Tous les éléments remarquables de la façade ont ensuite été mesurés et reportés à l'aide du décimètre, de deux perches graduées de huit et dix mètres, du distance-mètre et d'un mètre : porche d'entrée, fenêtres, trous de boulins, jours, galeries, etc.

En raison de l'utilisation du théorème de Pythagore et de l'imprécision possible des mesures obtenues à l'aide de la perche, nous avons préféré nommer notre travail « croquis à l'échelle » (fig. 22).

⁶ La partie gauche/est présente un renforcement de 0,77 m par rapport à la partie droite/ouest. Entre ces deux parties se trouve aussi le renforcement de la tour-porche.

2. Description de la façade

La façade nord de l'aile sud (FAC 1114) a une longueur totale de 15 m, une hauteur de 10,70 m à l'est et de 10,40 m à l'ouest. La tour TUR 45 située au-dessus du porche mesure près de 14,40 m de haut⁷. À 3,10 m de l'angle gauche/est et à 7,20 m de l'angle droit/ouest, un renforcement de la façade abrite un porche en rez-de-chaussée et deux galeries aux niveaux supérieurs. De part et d'autre du renforcement, le mur à droite/ouest est en avant du mur à gauche/est de 0,77 m. L'aile est, plus tardive, dissimule la majorité de la partie gauche/est de cette façade.

Premier niveau

Une épaisse couche d'enduit de 1,80 m de haut recouvre le bas de la façade. Dans le renforcement, qui constitue la partie basse de la tour, se trouve l'ouverture principale (POR 1106). Ce portail de 2,70 m de large et de 3,30 m de haut est couvert d'un arc brisé à double rouleau de 25 cm d'épaisseur chacun. Il permet le passage du porche vers la cour intérieure (CUR 11).

Côté droit/ouest, à une hauteur de 0,90 m, se trouve un alignement de quatre trous de boulins de 10 cm de côté en moyenne, chacun distant de 1,20 m environ. Celui le plus à gauche/est est espacé des autres de 1,30 m et disposé 10 cm plus haut. Les trous de boulins sont placés à 3,20 m de l'angle droit/ouest.

Au-dessus, se trouve **une baie oblongue** ébrasée (FEN 1107) de 1,60 m de large, 0,80 m de haut côté gauche/est et 0,70 m côté droit/ouest. Elle est située à 1,60 m du sol et à 4,50 m du mur de droite/ouest.

Un jour barlong s'ouvre à 3,80 m du sol, à 3,60 m du mur de droite/ouest. Il mesure 0,20 m de large et 0,60 m de haut.

Contre l'angle de droite/ouest de la façade, **une porte** (POR 1108) a été bouchée et est actuellement partiellement dissimulée par l'enduit. Elle est directement accolée à l'aile ouest et mesure 2,20 m de haut et 0,90 m de large. Elle est couverte d'un arc à double rouleau de 50 cm d'épaisseur au total – 30 cm pour le rouleau supérieur et 20 cm pour le rouleau inférieur.

⁷ Placées à 20,51 m de la base de la tour, nous avons relevé au distance-mètre la distance de notre position au sommet de la tour : $25,04$ m. Soit $25,04^2 - 20,51^2 = 206,34$ et $\sqrt{206,34} = 14,36$ m. La tour mesure donc environ 14,40 mètres de haut. L'équipe qui a relevé la façade sud de cette même aile en 2013 a trouvé une hauteur de la tour de 15 m environ, en utilisant le théorème de Pythagore (Rapport 2013, p. 8). À noter que le niveau du sol côté sud est plus bas que le niveau du sol bétonné de la cour intérieure côté nord.

Deuxième niveau

Au-dessus du portail principal (POR1106), **une galerie** (GAL 29) prend place dans la largeur de la tour-porche à 4,40 m de hauteur. Mesurant 4,60 m de long, elle repose sur une dalle en béton de 0,30 m d'épaisseur dont l'insertion a laissé des traces de reprises bien visibles. Elle comporte une balustrade en bois de 0,90 m de haut et permet la communication entre les 3 pièces de ce niveau. **Une porte** (POR 2407) au centre de la galerie – à 1,75 m de l'angle gauche/est et 1,80 m de l'angle droit/ouest de la tour-porche (TUR 45) – permet d'accéder à la pièce 24 de la tour. Elle est surmontée d'un arc brisé à double rouleau de 0,50 m d'épaisseur – 0,25 m pour chaque rouleau.

Une fenêtre (FEN 2503, fig. 53) barlongue partiellement bouchée est visible à droite/ouest de la galerie, à 4 m de l'angle de droite/ouest. Elle mesure 2,50 m de haut et 0,90 m de large ; le linteau est décoré d'un double cavet et son appui mouluré est semblable à celui des croisées des façades extérieures sud et ouest (fig. 41, 45, 46). Elle est surmontée d'un arc outrepassé laissant deviner le couvrement d'une **ancienne fenêtre jumelée**. L'arc supérieur a une largeur de 2,90 m. Il est situé à 2,10 m de l'angle de droite/est. Il mesure 0,25 m d'épaisseur et son extradoss culmine à 9 m du sol. Le petit arc inférieur est épais de 0,25 m et est visible jusqu'au milieu de l'arc supérieur. La retombée des deux arcs se situe à 7,30 m du sol.

Contre l'angle ouest de la façade **une baie** (BAI 2604) est située à 4,70 m du sol. Elle mesure 2,20 m de large et 2,40 m de haut. Cette baie récente est renforcée par du béton moderne.

Troisième niveau

Une deuxième galerie (GAL 36) s'inscrit elle aussi dans la largeur du renforcement de la tour à 8,65 m de hauteur. Mesurant comme la précédente 4,60 m de long, elle repose sur une poutre en bois et comporte une balustrade en bois de 0,90 m de haut. **Une porte** (POR 3501) couverte d'un arc segmentaire s'ouvre sur la pièce haute de la tour, inaccessible en raison de la destruction de l'escalier. Cette porte a été insérée dans une **ancienne fenêtre jumelée** dont les arcs de couvrement sont visibles au-dessus du toit actuel. Cette fenêtre jumelée était surmontée d'une **petite baie** couverte d'un arc segmentaire, aujourd'hui bouchée.

À 0,50 m de l'angle du mur droit/ouest se trouve **une fenêtre haute** (FEN 2613) récente de 2,90 m de haut et 1 m de large. La largeur se réduit à 0,75 m à partir de 1,50 m de haut jusqu'au toit.

3. Interprétation

Accès à la pièce sud-ouest en rez-de-chaussée (PCE 15 et 16)

La porte (POR 1108) couverte d'un arc brisé située dans l'angle de droite/ouest est contemporaine de la première phase de construction du château (fin XIII^e-début XIV^e siècle). Elle correspondait alors au seul accès de la pièce sud-ouest (PCE 15 et 16). En effet, l'équipe croquis a démontré que la porte d'accès actuelle (POR 1405) est un percement tardif⁸, tout comme la porte jumelée repérée sur la façade ouest (fig. 44) qui présente des traces de reprises. L'entrée de cette pièce ne pouvait donc se faire que par la cour intérieure (CUR 11). L'étroitesse de cette porte pourrait remettre en cause la fonction d'entrepôt de la pièce sud-ouest mais il faut rappeler que l'absence de fenêtre ne destinait pas cet espace à l'habitation.

Éclairage de la pièce sud-ouest au 1^{er} étage (PCE 25 et 26)

L'arc outrepassé (fig. 53) est le vestige d'une fenêtre jumelée (FEN 2503) d'un profil identique et située à la même hauteur que toutes les autres anciennes fenêtres jumelées du château. Elle est donc contemporaine des fenêtres de la façade sud (fin XIII^e-début XIV^e siècle) et de la première phase de construction du château. Ce type de baie marque l'étage d'habitation, lieu de la vie quotidienne par rapport au rez-de-chaussée où on retrouve des ouvertures bien plus étroites qui apportaient un maigre éclairage et une faible aération. Cette fenêtre a été transformée en demi-croisée lors des remaniements du XVII^e siècle. Le croisillon a ensuite été détruit et la fenêtre partiellement bouchée, sans doute après que le château a perdu sa fonction d'habitation à la fin du XIX^e siècle.

Circulations entre les pièces du 1^{er} étage (PCE 23, 24, 25 et 26) : la galerie

La galerie du 1^{er} étage (GAL 29), construite en béton à une époque récente, a remplacé une galerie plus ancienne au même niveau, correspondant au seuil des trois portes de cet étage (POR 2312, 2407, 2504). La galerie permet de desservir les trois pièces, qui ne devaient pas communiquer entre elles autrement : les portes en enfilade 2310 et 2408 sont sans doute plus tardives. Si elle a été refaite, le niveau de la galerie reste donc contemporain de la première phase de construction du château.

⁸ Voir ci-dessous p. 13.

La pièce haute de la tour

La galerie supérieure (GAL 36) est une création beaucoup plus récente, sans doute contemporaine de la transformation de la tour en pigeonnier. Elle permettait d'accéder au pigeonnier par un escalier détruit (fig. 97, 98, 126, 127, 128) qui prolongeait l'escalier en place dans la pièce 15 (ESC 1504). La porte d'accès au pigeonnier a été percée à l'emplacement d'une ancienne fenêtre jumelée datant de la première phase de construction du château dont seuls les arcs sont visibles au-dessus de la ligne de toit actuelle (fig. 54). Sur la face sud de la tour, une fenêtre jumelée identique – dont seuls l'arc supérieur et les piédroits ont été conservés – a été découverte à la même hauteur par l'équipe relevé l'année dernière⁹. Cette fenêtre jumelée est à lier avec celle du côté nord, on aurait donc une tour percée de deux fenêtres jumelées couvertes d'arcs outrepassés, comme celles de la façade sud.

La tour marque l'influence de l'architecture seigneuriale : elle est construite pour montrer la puissance de son propriétaire mais n'a pas d'utilité militaire, comme le montrent les fenêtres jumelées largement ouvertes sur l'extérieur aux deux niveaux supérieurs.

Conclusion

Une chronologie de la construction et des remaniements de la façade a pu être définie (fig. 23) : la structure principale ainsi que le porche, la porte bouchée du rez-de-chaussée et les fenêtres jumelées datent de la première phase de construction de l'édifice, soit à la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle. La transformation de la fenêtre jumelée du premier étage en demi-croisée est effectuée au XVII^e siècle, lors d'une phase de remaniements plus générale du château. La fenêtre du rez-de-chaussée, le jour, la grande baie du 1^{er} étage, la galerie haute et la baie haute ont été ajoutés au XIX^e siècle, lorsque le château a perdu sa vocation d'habitation. L'enduit et la dalle de béton viennent consolider le bâtiment au XX^e siècle.

⁹ Rapport 2013, p. 10

Croquis des pièces intérieures

Gosan Cécile, Perez Marine, Venet Quentin

1. Méthodologie.

L'objectif principal de notre équipe était de réaliser un croquis de chaque mur des pièces du premier étage de l'aile ouest (PCE 27 et 28). Ces salles étant inaccessibles en raison de travaux lors de la deuxième séance de terrain, nous nous sommes intéressés aux pièces du rez-de-chaussée de l'aile sud (PCE 13 et 15).

Notre méthode de travail a été de commencer par étudier le mur comportant l'accès principal de la pièce, puis les autres murs dans le sens des aiguilles d'une montre. Nous prenions les mesures des éléments à représenter afin de réaliser un croquis à la meilleure échelle. Dans un premier temps, nous avons divisé le travail en nous concentrant chacun sur un mur, la même personne prenant les mesures et réalisant le croquis. Nous avons ensuite changé de méthode : deux personnes se chargeaient des mesures et la troisième se concentrait sur la réalisation des croquis afin d'augmenter notre efficacité.

Au cours de notre étude, nous avons numéroté certaines entités archéologiques (EA) : NCH 1307, NCH 1308, JOU 1309, NCH 1506, POR 2710, POR 2711, EVA 2809 (annexe 1).

Notre travail n'a pas pour vocation d'aboutir à des relevés justes et précis mais à des croquis proportionnés. Nous avons pour cela utilisé des outils de mesure comme le distance-mètre, décamètre et mètre. L'échelle reportée sur les croquis n'a qu'une valeur indicative.

2. Description et interprétation

2.1. Rez-de-chaussée, aile sud

2.1.1. Pièce sud-ouest (PCE 13) : description

Croquis : fig. 27 à 29 ; photographies : fig. 66 à 73.

Cette pièce est actuellement dévolue au vieillissement du vin produit sur le domaine. Elle mesure environ 9,70 (est-ouest) × 6,90 m (nord-sud). La hauteur sous plafond est de 4,10 m en moyenne.

On y accède depuis la tour-porche (PCE 14) par la porte 1306 ou depuis l'aile est (PCE 11) par la porte 1206. Deux portes-foudres maçonnés d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur traversent la pièce côté est, parallèles au mur est 1301. Ce mur n'a pas été étudié à cause des difficultés d'accès – des foudres le dissimulent (fig. 66).

Le mur ouest (MUR 1303, fig. 27) offre un accès à partir de la pièce 14 par la porte POR 1306 (fig. 67). Cette ouverture est haute de 2,06 m et large de 1,29 m. Elle présente des traces de bûchage et de reprises.

Du côté droit/nord s'ouvre un jour de $0,70 \times 0,30$ m qui s'inscrit dans un grand arc segmentaire, arrière-voussure d'une porte bouchée (POR 1105) de 1,45 m de large et 2,29 m de haut. Côté extérieur, elle est couverte d'un arc brisé à double rouleau, contemporaine de la première phase de construction du château.

Dans la partie supérieure, deux traces d'arrachement témoignent d'une ancienne poutraison.

Le mur nord (MUR 1203, fig. 28) est largement ouvert sur la pièce 12 par un grand arc segmentaire (POR 1206) de près de 4 m de haut, 3,25 m de large et 0,70 m de profondeur. Des traces d'arrachements visibles sur le piédroit gauche/ouest de cette large baie montrent un percement tardif dans un mur de 0,70 m d'épaisseur. La corniche moulurée qui couronne la pièce a été détruite à l'emplacement de cet arc (fig. 68).

De chaque côté de cette ouverture se trouvent deux niches bouchées (fig. 69 et 70), toutes deux couvertes d'un arc en plein-cintre (NCH 1307 côté gauche/ouest, NCH 1308 côté droit/est). Elles ne présentent pas de traces de reprises : elles sont contemporaines du mur 1203 qui date de la première phase de construction du château. La niche de gauche/ouest (1307), détruite par l'arc 1206, est partiellement dissimulée par l'enduit et une installation électrique tandis que celle de droite/est (1308) disparaît partiellement derrière le porte-foudre.

Le mur sud (MUR 1302, fig. 29) est recouvert par un enduit sur toute sa partie gauche/est, derrière les foudres, et sur toute sa longueur sur une hauteur de 0,55 m (fig. 71). Les foudres dissimulent à gauche/est une fente de jour (JOU 1304) presque entièrement bouchée. Côté droit/ouest, un jour oblong (JOU 1305) est surmonté d'un petit arc dans sa partie droite/ouest (fig. 72), vestige d'une baie moins large. Une ligne de reprise oblique dans l'ébrasement suggère aussi une baie originelle plus étroite de mêmes dimensions que la fente de jour 1304.

2.1.2. Pièce sud-ouest (PCE 13) : interprétation

Accès et circulations

L'accès d'origine se faisait uniquement par la porte 1105 dans son angle nord-ouest, sans doute bouchée et transformée en jour en même temps que la porte actuelle 1306 a été ouverte. La porte 1105 est en effet contemporaine de la première phase de construction du château (fin XIII^e-début XIV^e siècle), tandis que la porte 1306 présente des traces d'arrachement et de reprise.

La large baie 1206 coupe deux niches anciennes (1307 et 1308) ainsi que la corniche moulurée, et présente des traces d'arrachement. Il s'agit donc d'un percement tardif, datant sans doute du remaniement de l'aile est et de sa transformation en chai au XIX^e siècle. En effet, l'arc s'arrête juste au niveau des porte-foudre à l'est et au nu du mur 1204 à l'ouest, qui a été daté de la fin du XIX^e siècle par l'équipe photographie¹⁰.

Éclairage de la pièce

Les seuls éléments conservés permettant d'apporter la lumière et d'aérer la pièce correspondent à trois fentes de jour identiques : l'une sur le mur est (JOU 1309, fig. 73), les deux autres sur le mur sud (1304 et 1305). La destruction du mur nord par le percement de l'arc 1206 empêche de déterminer si une fenêtre ou une baie s'ouvrait de ce côté avant la construction de l'aile est.

Aménagements et décors de la pièce

Les niches bouchées et partiellement détruites 1307 et 1308 sur le mur nord correspondent aux seuls aménagements d'origine conservés. Leurs dimensions sont similaires aux niches repérées dans les autres pièces du château, notamment dans la pièce sud-est du 1^{er} étage (PCE 23 : NCH 2305, 2311, 2313)¹¹.

Des poutres moulurées et solives avec traces de closoirs ont été remployées dans le plafond actuel de cette pièce.

Cette pièce n'était sans doute pas une pièce d'habitation dans son état d'origine. Pourtant, comme pour la pièce 15, l'étroitesse de la porte d'accès d'origine (POR 1105 : 2,29 m de haut et 1,45 m de large) n'irait pas dans le sens d'une pièce destinée au stockage.

2.1.3. Pièce de l'actuel escalier (PCE 15) : description

Croquis : fig. 30 ; photographies : fig. 77 à 84.

La pièce (fig. 77 et 78) est aujourd'hui encombrée par deux structures. Une cuve (CUV 1501, fig. 79) occupe tout le quart sud et un escalier (ESC 1504) tournant à trois volées droites se développe sur le reste de la pièce.

Le mur est (MUR 1402, fig. 30) mesure 8 m de long, mais toute sa partie droite/sud est dissimulée derrière la cuve maçonnée 1501, ne laissant apparaître que 5,75 m du mur. La porte 1405 (fig. 80) permet d'accéder à cette pièce depuis le porche de la tour (PCE 14). Elle mesure 2,31 m de haut et 1,88 m de large.

¹⁰ Voir ci-dessous p. 29.

¹¹ Rapport 2013, p. 13.

Une poutre supportant le limon porteur de la deuxième volée d'escalier est fichée dans le mur à 2,56 m du sol, juste au-dessus de l'arc de la porte 1405. Le limon de la dernière volée se trouve plus haut contre le mur, à partir de 3,50 m du sol (fig. 81).

Le mur ouest (MUR 1502, fig. 30) n'est visible que sur une longueur de 5,67 m sur sa partie droite/nord. Il n'est pas lié au mur 1503 sur lequel il s'appuie (fig. 82).

Il est longé par le limon de la première volée de l'escalier, qui débute à sa droite/nord. Au-dessus du limon, le mur présente un ressaut qui pourrait avoir servi à engager le limon d'un ancien escalier (fig. 81).

La porte 1505 vers la pièce sud-ouest (PCE 16) mesure 2,10 m de haut et 1,53 m de large.

Le mur nord (MUR 1503, fig. 30) mesure 3,92 m de long. Ce mur, qui date de la première phase de construction du château, sert d'appui au mur ouest de la pièce (MUR 1502) mais il est lié au mur est (MUR 1402).

La baie oblongue (FEN 1107), dont les dimensions intérieures (0,95 × 1,03 m) sont différentes de celles de l'extérieur, a été ouverte dans le mur de façade pour donner directement dans l'entonnoir d'une batteuse (fig. 77). À cet emplacement, le sol bétonné est plus bas de 0,40 m.

L'arc d'une ancienne niche (NCH 1506) apparaît derrière une couche d'enduit (fig. 83). Un jour (1507) a cassé une corniche moulurée qui couronnait la pièce (fig. 84).

2.1.4. Pièce de l'actuel escalier (PCE 15) : interprétation

État d'origine

Le mur ouest 1502 qui sépare la pièce 15 de la pièce 16 n'est pas d'origine : il s'appuie clairement contre le mur de façade 1503. Ce mur 1502 a été construit en même temps que les cuves maçonnées de la pièce 16 – en l'occurrence lors de la construction de la cuve 1604 – au cours du XX^e siècle. Les pièces 15 et 16 ne formaient qu'une seule très grande pièce dans l'état le plus ancien du château (fin XIII^e-début XIV^e siècle).

Accès et circulations

L'accès à cette ancienne grande pièce ne s'effectuait pas par la porte actuelle 1405, qui présente des traces d'arrachement et correspond à un percement tardif. L'équipe relevé indique d'après ses observations que seule la porte 1108 devait permettre d'accéder à cette pièce depuis la cour intérieure¹². La baie jumelée identifiée sur la façade extérieure ouest (FAC 34) est un percement plus tardif (fig. 44).

L'escalier actuel, récemment refait, a repris l'emplacement d'un escalier plus ancien, comme

¹² Voir ci-dessus, p. 9.

le montrent plusieurs traces d'insertion de limons disparus sur les murs de la pièce. Toutefois, cet ancien escalier ne correspondait pas à celui d'origine puisqu'il prenait appui sur le mur 1502 construit à l'occasion de l'installation des cuves de la pièce 16. Nous proposerons plus loin, dans la partie sur l'étude des pièces du 1^{er} étage, quelques hypothèses concernant les circulations verticales d'origine du château¹³.

Éclairage

La fenêtre 1107 sur le mur nord est un percement récent à fins agricoles, contemporaine de la batteuse, qui ne semble pas s'insérer dans une baie plus ancienne. À l'origine, seules les fentes de jour repérées en 2013 par l'équipe relevé sur la façade sud semblaient éclairer et aérer cette pièce¹⁴.

Aménagement

Le seul aménagement d'origine repéré dans cette pièce est la niche 1506 dans le mur nord.

2.2. Premier étage, aile ouest

2.2.1. Pièce 27 : description

Croquis : fig. 31 à 34 ; photographies : fig. 105 à 114

Cette pièce mesure environ 7,20 (est-ouest) × 6,60 m (nord-sud). Sous le toit en appentis, la hauteur est de 5,20 m à l'est et d'environ 7 m à l'ouest.

L'accès actuel se fait au sud depuis la pièce 26 par deux portes (2611 et 2610). Les murs nord et sud (2603 et 2702), anciens gouttereaux, sont couronnés d'une corniche ; elle délimite une grande partie inférieure du mur recouverte d'enduit de la partie supérieure dont les briques sont laissées apparentes.

Le mur sud (MUR 2603, fig. 31) est celui où se trouvent les accès à la pièce depuis la pièce sud-ouest (PCE 26). Du côté gauche/est, la porte 2611 (fig. 107) mesure 0,85 m de large et environ 2,60 m de haut. L'équipe photographie a démontré que sa largeur avait été réduite de 0,70 m¹⁵. Elle est surmontée d'un élément en saillie de profil similaire au placard 2704 sur le mur ouest de la pièce, bien que plus haut. Des traces d'arrachement à sa base laissent supposer un ancien niveau de plancher plus haut de 0,30 m.

Au centre du mur, deux arcs segmentaires superposés sont dissimulés sous l'enduit (fig. 108). Le plus grand mesure 2,80 m de haut et 1,44 m de large environ, le plus petit 2,25 de haut et

¹³ Voir ci-dessous, p. 20.

¹⁴ Rapport 2013, p. 10.

¹⁵ Voir ci-dessous, p. 32.

0,91 m de large environ. Le revers de ce mur côté PCE 26 étant enduit, il est impossible de distinguer les arcs de ce côté.

La porte 2610 qui permet d'accéder à la pièce 26 côté droit/ouest mesure 1,35 m de large et sa hauteur est la même que la porte est, soit environ 2,60 m.

Sous la corniche interrompue et partiellement cassée, deux poutres sciées sont les vestiges d'une ancienne poutraison.

Le mur ouest (MUR 2701, fig. 32 et 105) est équipé d'un placard (2704) à son angle gauche/sud (fig. 109). L'ouverture en arc brisé mesure 0,69 m de large et 2,50 m de haut, mais à l'intérieur, le placard est large de 1,40 m. D'une profondeur totale de 0,85 m, il est ménagé dans l'épaisseur du mur de façade sur 0,60 m de profondeur et en saillie du mur vers l'intérieur de la pièce de 0,25 m. À l'étage inférieur, le placard 1706 dans la pièce 17 (fig. 88) est identique. Le profil de la porte 2611 (fig. 107) sur le mur sud est similaire à celui de ce placard. Notons que le placard a été entièrement repris et est bouché sur une hauteur de 0,30 m en partant du niveau du sol.

Au centre du mur, une fenêtre (2705) est bouchée (fig. 110). L'arrière-voissure mesure près de 4,50 m de haut et 1,75 m de large mais des traces de bouchages montrent qu'elle s'inscrit dans une arrière-voissure d'origine plus large qui mesurait 2,15 m.

Contre l'angle droit/nord, un élément saillant de quelques centimètres, haut de 0,30 m et long de 1 m irait dans le sens d'une modification de la hauteur du plancher.

Enfin, on remarque dans la partie haute du mur les traces d'un ancien pignon partiellement bûché et arasé.

Le mur nord (MUR 2702, fig. 33) présente deux portes d'accès à la pièce nord-ouest (PCE 28). La porte de gauche/ouest (2706) est large de 1,13 m (fig. 111), la porte de droite/est (2707) de 1,75 m (fig. 114). Leur hauteur est identique, 2,60 m environ.

Entre ces deux portes (fig. 112), le mur est noirci par la suie d'une ancienne cheminée (CHE 2709). Derrière la couche de suie apparaît une baie bouchée, couverte d'un arc en plein-cintre (POR 2711), d'une hauteur de 2,81 m et large de 0,75 m. La porte a été reprise sur une hauteur de 0,30 m à partir du sol – abondant dans le sens d'une modification du niveau de sol. Des gonds se trouvent à l'intérieur du bouchage (fig. 113), démontrant que cette baie constituait l'arrière-voissure d'une porte dont l'ouverture est aussi visible dans la pièce 28.

La corniche moulurée qui couronne le mur est cassée à plusieurs endroits. Elle a notamment été bûchée pour permettre l'insertion du conduit de la cheminée 2709.

Le mur est (MUR 2703, fig. 34 et 106) est percé en son centre par une baie (2708) dont la largeur a été réduite de la même façon que celle qui lui fait face (FEN 2705 sur MUR 2701). Elle mesure désormais 1,73 m de large contre 2,15 m à l'origine.

2.2.2. Pièce nord-ouest (PCE 28) : description

Croquis : fig. 35 à 38 ; photographies : fig. 115 à 125.

Cette pièce mesure environ 7,40 (est-ouest) × 13,15 m (nord-sud). La hauteur est de plus de 7 m sous la charpente en appentis à l'ouest, environ 5 m à l'est.

L'accès se fait à partir de la pièce 27 par deux portes, POR 2707 et POR 2706. Le sol est de quelques centimètres plus haut que celui de la pièce 27.

Le mur sud (MUR 2702, fig. 35, 115 et 116) est percé de deux baies, les portes 2707 et 2706 respectivement proches des angles gauche/est et droit/ouest.

Entre ces deux portes, on remarque sous l'enduit partiellement arraché la trace d'un arc, couverture de la porte 2711 dont l'arrière voussure a été identifiée dans la pièce 27. Sa hauteur est de 2,37 m.

Entre la porte 2711 et la porte 2706, à 1,30 m du sol et jusqu'à la corniche se trouve ce qui semble être le négatif d'une cloison large de 6,5 cm.

Le mur ouest (MUR 2801, fig. 36, 115 et 119) est enduit jusqu'à hauteur de la corniche.

Dans l'angle gauche/sud, une fente de jour (BAI 2804) s'ouvre au ras du sol (fig. 120). On n'en voit que la partie supérieure : la partie inférieure se trouve dans l'épaisseur du plancher actuel. Sa mise en œuvre est identique aux fentes de jour étudiées dans la pièce 13 du rez-de-chaussée.

Le mur est ensuite percé d'une fenêtre barlongue (FEN 2805, fig. 46) partiellement bouchée, d'une hauteur de 3,47 m.

À 5,25 m de l'angle gauche/sud et 7,30 m de l'angle droit/nord, une trace très nette de 0,50 cm d'épaisseur est celle d'un mur arraché (fig. 119 et 122). Le même arrachement se retrouve sur le mur 2803 lui faisant face. À 2 m du sol, le mur est percé au niveau de cette trace par un trou en forme d'entonnoir (fig. 123) de 0,25 × 0,43 m qui correspond à la gargouille cassée visible sur la façade extérieure ouest (FAC 34, fig. 46).

Plus à droite/nord s'ouvre une croisée (fig. 121 et 45) partiellement bouchée (FEN 2806) de 1,68 m de large et 3,39 m de haut – dimensions semblables aux autres croisées du château. Toutefois, et contrairement aux autres croisées, aucune trace de réduction d'une ouverture plus ancienne n'est visible. Il n'y a pas non plus d'arc de décharge qui serait le vestige de

l'arc de couverture d'une ancienne fenêtre jumelée. Cette absence d'arc de décharge a d'ailleurs provoqué l'affaiblissement du linteau et l'affaissement de l'arrière-vousure. La croisée 2806 n'a donc pas remplacé une ancienne fenêtre jumelée. De plus, de part et d'autre de cette fenêtre, nous distinguons dans l'enduit deux alignements saillants qui témoignent d'un ancien pignon cassé par l'insertion de cette croisée.

Dans la partie supérieure du mur, sous la corniche et à gauche/sud de la trace d'arrachage de l'ancien mur, des trous de solives sont disposés à intervalles réguliers.

Au-dessus de la corniche et sur toute la longueur du mur se trouve un système d'évacuation des eaux très mal conservé mais sans doute identique à celui des pièces 23 et 26.

À l'angle de droite/nord, angle des murs 2801 et 2802, la base de l'échauguette TUR 44 est visible en partie haute. Son insertion a perturbé les deux murs.

Le mur nord (MUR 2802, fig. 37 et 117) présente peu d'éléments remarquables. Il comporte une corniche à 1 m du sol, témoin d'un ancien mur gouttereau, et quelques trous de boulin au-dessus de celle-ci. Sous la corniche dans la partie supérieure du mur, se trouvent les trous de solives d'un ancien plancher.

Le mur est (MUR 2803, fig. 38 et 124) est plus récent : au nord, il s'appuie sur le mur 2802 (fig. 125).

La fenêtre 2807 s'ouvre face à la 2806 ; elles sont de mêmes dimensions mais rien n'indique que la 2807 soit une ancienne croisée.

Le négatif d'un mur se retrouve en face des traces d'arrachements décrites sur le mur 2801. La trace de ce côté-là est moins nette que celle sur le mur 2801.

Une baie (BAI 2808) s'ouvre face à la fenêtre 2804. Elle est identique à la fenêtre 2207 de l'aile est. Ne comportant pas de tableau, elle est ouverte du sol jusqu'à 2,47 m de haut et couverte d'un arc segmentaire. Avec une largeur de 1,88 m, elle est à peine plus large que les autres ouvertures.

2.2.3. Le premier étage, aile ouest : interprétation

Dans l'état d'origine du château, l'aile ouest n'existait pas en tant que bâtiment continu.

La pièce 27, contemporaine de l'aile sud

Cette pièce communiquait directement avec la pièce 26 de l'aile sud par la porte 2710 bouchée située au centre du mur sud 2603. Une autre porte en enfilade (POR 2711), bouchée par une cheminée (CHE 2709), permettait d'accéder à une pièce ou à l'espace au nord de la pièce 27.

Son aménagement fait de cette pièce une pièce à vivre. Elle était équipée de deux placards,

l'un dans l'angle sud-est, transformé en porte (2611), l'autre dans l'angle sud-ouest (PLC 2704). Deux fenêtres jumelées, d'un gabarit identique aux anciennes fenêtres jumelées observées sur l'aile sud¹⁶, l'éclairaient – BAI 2708 à l'est et FEN 2705 à l'ouest. Leur ébrasement a été réduit pour l'insertion de croisées au XVII^e siècle, de la même façon que pour la majorité des autres fenêtres du château.

La suie qui a noirci le centre du mur 2702 témoigne de la présence d'une cheminée (CHE 2709) dont le tablier et la hotte ont disparu. La cheminée a été placée à cet endroit après le bouchage de la porte 2711, sans doute au moment de l'ouverture des portes 2706 et 2707 de part et d'autre de la cheminée. Par la présence de ce nouvel élément de confort, cette pièce semble avoir conservé sa fonction de pièce à vivre dans un deuxième état. L'ouverture des portes 2706 et 2707 dans le mur nord est sans doute contemporaine de l'ouverture des deux portes 2610 et 2611 en enfilade dans le mur sud. La porte 2611 a été percée dans un ancien placard.

Nous pouvons restituer deux toitures antérieures. La première, celle d'origine, présentait un toit à double pente, dont les traces du pignon sont encore visibles sur le mur ouest 2701. Le mur est 2703 a été arasé au-dessus du niveau de la corniche ; aussi, le pignon a été détruit. La deuxième, plus incertaine, aurait été semblable à l'actuelle, un peu plus basse et aurait reposé sur des éléments saillants dans la partie haute du mur 2702.

Le niveau du sol d'origine de cette pièce ne correspond pas au niveau actuel et se serait trouvé environ 0,30 m plus haut. Il s'agira de vérifier lors d'une prochaine étude dans les pièces de l'aile sud si le niveau actuel est aussi celui d'origine ou s'il a été modifié de la même façon que dans la pièce 27¹⁷.

Un bâtiment indépendant au nord-ouest

La partie nord de la pièce 28 constituait un bâtiment indépendant de plain-pied (fig. 21). Ce bâtiment de forme rectangulaire avait une longueur (est-ouest) de 15 m environ et une largeur (nord-sud) de 7,50 m. Il s'étirait jusqu'au ressaut visible au-dessus du grand portail de la façade nord (POR 1101)¹⁸. Le seul accès encore en place est une petite porte couverte d'un arc brisé à double rouleau dans l'angle nord-ouest (fig. 50). Il était couvert d'un toit à double pente dont les traces du pignon sont encore visibles sur le mur ouest 2801.

¹⁶ Rapport 2013, p. 18.

¹⁷ Si on se fie aux observations effectuées dans la cour intérieure, il semblerait que l'arc de couverture de l'ancienne fenêtre jumelée 2708 du mur est de la pièce 27 se situe plusieurs centimètres au-dessus de l'arc de la fenêtre jumelée 2503 qui lui est contemporaine. Le niveau du sol d'origine de l'aile sud était donc peut-être effectivement plus bas que le niveau de la pièce 27.

¹⁸ Le plan du 1^{er} étage (fig. 20) comporte une erreur de levée : le ressaut est représenté à 12 m de l'angle nord-ouest alors qu'il se trouve à 15 m.

L'actuelle façade nord (FAC 31) englobe sur toute sa moitié de droite/ouest le mur gouttereau nord de l'ancien bâtiment : une corniche qui couronnait le gouttereau et sa chaîne d'angle nord-est sont encore visibles (fig. 48). La chaîne d'angle, conservée au-dessus du portail principal, est affectée par un ressaut (fig. 49) : la partie au-dessus de la corniche est en renforcement.

Le mur gouttereau sud a été détruit mais on retrouve les traces d'arrachement sur le mur ouest 2801 et le négatif sur l'actuel mur est 2803. Les eaux de pluie recueillies de ce côté étaient évacuées par une gargouille qui s'ouvrait sur la façade occidentale.

Lors de la construction de l'actuel mur est 2803, une partie du mur gouttereau sud de l'ancien bâtiment avait été conservée et divisait la pièce 28 en deux. C'est la raison pour laquelle on retrouve aussi le négatif du mur gouttereau sud sur l'actuel mur est au rez-de-chaussée (MUR 1803) comme à l'étage (MUR 2803). Enfin, cette portion de mur du bâtiment d'origine a été détruite pour agrandir les pièces 18 et 28 et leur donner leur configuration actuelle.

Entre les pièces 17-27 et le bâtiment nord-ouest : un ancien escalier ?

Nous ignorons encore l'emplacement de l'escalier d'origine menant aux étages : l'escalier actuel de la pièce 15 est une création contemporaine¹⁹. Entre la partie sud de l'aile ouest (pièces 17 et 27) et l'ancien bâtiment nord-ouest se trouvait un espace large de 5,25 m dont la fonction est encore indéfinie mais qui aurait pu accueillir un escalier.

La fente de jour (BAI 2804) au ras du sol actuel aurait pu éclairer un palier intermédiaire d'un escalier à plusieurs volées. Dans ce cas, la corniche observée sur le mur sud de la pièce 18 (mur 1703, fig. 93) à une hauteur de 2,20 m – soit à mi-hauteur entre le niveau du sol du rez-de-chaussée et le seuil de la porte 2711 au premier étage – aurait pu servir d'appui à ce palier. Dans cet espace enfin, le négatif d'une cloison a été repéré sur le mur sud 2702, à 1 m au-dessus du niveau de sol actuel.

Système d'évacuation des eaux de pluie

La partie supérieure du mur ouest 1801 semble dotée d'évacuations d'eau de pluie similaires à celles de l'aile sud. Pourtant, dans l'hypothèse d'un bâtiment indépendant au nord-ouest, ce système n'aurait pu fonctionner puisque ce même mur ouest aurait constitué le pignon. Ce système d'évacuation est donc peut-être plus récent – datant de la phase de remaniements du XVII^e siècle ? Pourtant, aucune trace de reprise à ce niveau n'est visible côté extérieur sur la façade 34.

¹⁹ Rapport 2013, p. 17.

L'échauguette construite au XIX^e siècle

Enfin, la construction de l'échauguette à l'angle nord-ouest du château (TUR 44) a perturbé les maçonneries en place (fig. 118). Elle ne présente pas le même profil que l'échauguette conservée à l'angle sud-est (TUR 42) ou le négatif de celle détruite à l'angle sud-ouest (TUR 43), toutes deux rattachées à la phase des remaniements du XVII^e siècle.

Sa construction est postérieure à la destruction de l'échauguette sud-ouest (TUR 43). En effet, toute la partie supérieure de la façade est couronnée par un cordon régissant, faisant office de larmier rudimentaire, qui se développe aussi au-dessus du négatif de l'échauguette détruite. Or, au niveau de l'échauguette nord-ouest (TUR 44), le cordon s'intègre comme élément décoratif. Le cordon se retrouve aussi sur la façade nord et les autres façades du château.

Il est probable que cette échauguette date de la phase des remaniements du XIX^e siècle, lorsque le château a été abandonné en tant qu'habitation au profit de la maison de maître. La façade nord, tournée vers le domaine agricole, est alors devenue la façade principale et le propriétaire a pu souhaiter lui donner un effet de symétrie avec la tour d'angle nord-est.

Relevé du plan de la chapelle

*BODO Carla, BORDENEUVE Jade, BOURGEOIS Lola, DAUBAN Matthieu, DELABY
Émilie*

L'édifice étudié est une petite chapelle sise à environ 50 m au sud-ouest du château (fig. 14). Il s'agit du chevet de l'ancienne église paroissiale de Saint-Simon, encore visible sur le cadastre du XIX^e siècle²⁰ (fig. 16) et sur des plans de 1783-1789²¹ (fig. 17 et 18). La nef et le transept ont été détruits et le chevet a été fermé par un mur pignon afin de pouvoir être utilisé comme petite chapelle privée à la fin du XIX^e siècle. L'église a accueilli les paroissiens de Saint-Simon jusqu'en 1777, date à laquelle elle fut transférée en un point plus central du bourg à 2 km du château.

1. Description

1.1. L'extérieur

La façade ouest (fig. 55) constitue un pignon plus haut que le couverture de la chapelle. De style néogothique, c'est un mur à deux registres séparés par un arc en anse-de-panier en brique, en saillie au-dessus des baies. D'une hauteur de 4 m, l'arc retombe sur des pilastres encastés. Au registre inférieur, se trouvent trois baies en brique, chacune surmontée d'un arc brisé : une porte encadrée par deux fenêtres. La porte a une hauteur de 3,25 m et se trouve au centre de la façade, face à l'autel. Au-dessus de la porte, un oculus trilobé s'inscrit sous l'arc brisé. Au sommet du pignon un petit entablement de pierre blanche présente l'unique scène figurée (fig. 57)²².

De part et d'autre de la façade, les angles sont marqués par des supports engagés, dans le prolongement des murs gouttereaux. Au-dessus des deux supports, des niches surmontées d'arcs en mitres sont ménagées.

Les murs extérieurs sont entièrement enduits (fig. 56). Sur le mur sud, on remarque dans l'enduit l'emplacement d'une ancienne porte aujourd'hui bouchée, qui permettait d'accéder à la sacristie disparue qui faisait angle avec le bras sud du transept (fig. 58). On peut observer la trace de deux litres funéraires parallèles sur l'enduit. Ces litres ne peuvent pas dater de l'ancien édifice car l'enduit a été effectué après la construction du pignon occidental.

²⁰ AMT, 27Fi51

²¹ AMT, CC2910

²² Il s'agit d'un moulage en résine. L'original se trouve au musée des Augustins de Toulouse.

Enfin, un examen de l'emplacement de la nef aujourd'hui disparue permet d'observer une variation dans la pousse de la végétation, ce qui laisse supposer que ce sont les tracés du bâtiment, avec l'emplacement des fondations. Des matériaux comme de la brique et des galets sont encore visibles sous une fine couche de mousse à l'emplacement des murs détruits de l'ancienne église.

1.2. L'intérieur

La chapelle est de forme absidale à cinq pans coupés (fig. 60). Le mobilier conservé et les décors peuvent être datés de la fin du XIX^e siècle²³, contemporains de la construction du pignon occidental. Mesurant 9,70 m de large, elle a une profondeur d'environ 7,50 m. La travée de chœur mesure quant à elle 4 m de large. Les murs, recouverts d'enduit, sont d'aspect lisse et de couleur blanche. Ils sont rythmés par des pilastres pliés, aux angles de chacun des pans, surmontés de petits chapiteaux ornés de moulurations en plâtre. Les six angles de la chapelle présentent la même thématique de motifs floraux et fleurs tombantes, avec néanmoins quelques variantes dans la position des fleurs (fig. 59). Une plinthe ocre de 8 cm de haut est formée par l'enduit.

Au centre de la chapelle, adossés au mur est, se trouvent les vestiges d'un ancien autel vandalisé, composé de marbre de différentes couleurs sur une structure en brique. La table d'autel a disparu mais il reste une partie de la structure (la partie avant), avec une inscription : les lettres A et M, pour évoquer "Avé Maria". Le tabernacle est au-dessus de l'autel. Sa porte moulurée d'une croix est cassée en deux morceaux déposés sur une console près de l'autel.

L'autel est surmonté d'une niche en cul-de-four pratiquée dans le mur à une hauteur d'environ 1,85 m. Elle mesure 1 m de large, 1,25 m de haut et 0,50 m de profondeur et l'intérieur est recouvert d'un enduit brun/ocre. Elle repose sur une console ornée de feuilles d'acanthé et de trèfles. Les motifs rappellent ceux des chapiteaux des pilastres.

La travée de chœur barlongue est couverte d'une voûte d'arêtes quadripartite, dont la clé de voûte (à 3,88 m du sol) présente des motifs végétaux reprenant ceux des chapiteaux moulurés et des consoles. La deuxième clé de voûte, au fond de l'abside et au-dessus de l'autel, est à une hauteur de 3,97 m. Elle reprend aussi la thématique des végétaux. Tout le voûtement est peint de couleur bleu ciel.

Le sol est composé de lattes de bois formant un plancher très endommagé, laissant par endroit apercevoir les matériaux utilisés pour les fondations : galets, pierres, briques.

²³ Il serait judicieux de tenter d'affiner ces datations en consultant par exemple le catalogue des manufactures Virebent d'où ces éléments pourraient provenir.

1.3. La sculpture

Il y a très peu de sculpture à l'intérieur de la chapelle. Ce sont principalement des moulures en plâtre, datées du XIX^e siècle, ornant les petits chapiteaux des pilastres, les clés de voûte et la console sous la niche. La seule thématique est celle du monde végétal, alternant trèfles, feuilles d'acanthé, petites fleurs ouvertes ou alors tombantes.

Une scène figurée est représentée au niveau de l'entablement du pignon (fig. 57). De forme oblongue, elle est sculptée sur une pierre de 90 cm de largeur, 52,5 cm de hauteur et d'une profondeur de 21,5 cm. C'est un bas-relief datant du dernier quart du XIV^e siècle, probable remploi de l'ancienne église. Il s'agit d'une représentation de la messe de saint Grégoire. Trois personnages y prennent place : au centre, le Christ barbu et nimbé dont seule la moitié du corps, nue, est visible car il semble sortir d'un sarcophage ; une femme à sa gauche est identifiée comme étant Marie-Madeleine ; l'homme à droite étant l'apôtre Jean. Au second plan, derrière eux, on peut voir les instruments de la Passion du Christ (éponge, échelle, clous ou encore Sainte-Croix allongée sur le côté).

2. Relevé de la Chapelle

Nous avons consacré trois jours de recherche et d'étude à la chapelle du château de Saint-Simon-le-Vieux. Notre équipe a effectué le relevé de l'édifice à l'échelle 1:50^e (fig. 24) puis le relevé des parties disparues à l'échelle 1:100^e (fig. 25) d'après les indices encore visibles au sol.

2.1. Technique de la triangulation

Nous avons procédé en utilisant la technique de la triangulation. Il a fallu tendre un axe gradué de 30 mètres parfaitement horizontal à partir du fond de la chapelle, passant par la porte d'entrée puis au-dessus des fondations de la nef, jusqu'au poteau d'une clôture. L'axe s'étendait ainsi sur la construction demeurée intacte et sur les fondations des murs détruits. Il fallait ensuite tirer un deuxième axe gradué de 19,60 m, perpendiculaire au premier. Une fois les deux axes établis un membre de l'équipe les a reportés sur papier millimétré à échelle 1:50^e. La méthode est ensuite simple : il s'agit de prendre un point à relever, de tendre le mètre jusqu'aux axes puis de retranscrire la mesure sur le papier millimétré à l'aide d'un compas. Une deuxième mesure était prise sur un autre point de l'axe, à une bonne distance du premier, toujours à partir du même point à reporter. Une fois rapportée sur la feuille au compas la deuxième mesure croise la première, situant l'emplacement du point à échelle 1:50^e.

2.2. Trois jours à la chapelle

Nous avons débuté par les murs intérieurs de la chapelle, les six pilastres situés aux six angles du bâtiment nous ont servi à mesurer cet espace pour produire ensuite un schéma rigoureux dont la marge d'erreur ne dépasse pas 5 cm. Il a été nécessaire de s'y reprendre 3 fois pour atteindre ce niveau de précision.

Le premier jour deux erreurs ont amené des différences notables entre le relevé et les mesures prises sur le terrain. La première est un manque de concentration concernant la retranscription sur le papier millimétré ; la seconde venait de la prise des longueurs entre les points et l'axe, le mètre n'étant pas toujours bien tendu, les mesures manquaient de précision. Après cette journée, il manquait encore la porte, les deux fenêtres, la façade et les murs extérieurs.

Nous nous en sommes occupés le deuxième jour, où nous nous appliquions plus rigoureusement avec nos outils de travail. Les calculs des murs intérieurs ont été faits une troisième fois à cause de la mesure inexacte d'un point, faite sans doute dans la précipitation le jour précédent à cause de l'horaire tardif. Tout devait être reporté : après avoir déterminé la position des murs intérieurs nous avons mesuré la niche de l'autel, la porte d'entrée et les deux fenêtres. Puis ce fut le tour de la façade qui présente de nombreux ressauts. Nous les avons reportés avec une marge d'erreur de 5 cm.

Ensuite il a fallu déterminer sur papier millimétré les emplacements des trois murs extérieurs restants. Nous ne pouvions nous servir que du second axe et il y avait quatre angles à prendre en compte. Ce fut la tâche la plus difficile de tout le relevé. Les deux angles les plus éloignés exigeaient de tendre le mètre sur de longues distances, le compas devait même quelquefois s'étirer sur toute son envergure, ce qui rendait la mesure imprécise. Après avoir reporté les mesures nous avons remarqué une marge d'erreur de 20 cm. De plus l'épaisseur des murs variait énormément d'un point à l'autre.

Le dernier jour à la chapelle nous comptions tendre un troisième axe derrière le bâtiment, plus proche et permettant ainsi davantage de rigueur sur le relevé. Malheureusement les deux axes déjà en place avaient été retirés durant notre absence, nous avons pris le temps de les réinstaller. Seulement nous n'avons pas pu mettre en place le troisième axe par manque de matériel.

Obligés de nous servir à nouveau du deuxième axe les mesures furent encore infructueuses. Nous avons alors planté deux jalons inutilisés derrière la chapelle et déterminé leur position sur le relevé à l'aide du second axe. Ils pouvaient à présent servir pour mesurer les angles extérieurs qui nous posaient tant de soucis. Forts de ces points plus proches nous

avons enfin pris des mesures convenables mais ne pouvant atteindre le degré de précision du relevé des murs intérieurs et de la façade d'entrée, la marge d'erreur fut au moins réduite à 10 cm.

Après avoir entièrement retranscrit le bâti sur papier millimétré à l'échelle 1:50^e, nous pouvions entamer les calculs des murs disparus. Nous avons réalisé les mesures de la même manière que pour les mesures de la chapelle mais à l'échelle 1/100^e. Grâce à la présence des fondations révélées par un léger nettoyage de surface et matérialisées par de petits jalons de bois plantés aux angles de la nef, du clocher et du transept détruits. Il suffisait ainsi de prendre les mesures à partir des jalons grâce aux deux axes en place. La forme de la nef et du clocher fut la plus aisée à reporter. Le bras sud du transept notamment s'est révélé être plus large que prévu. Le plan relevé se rapproche de la forme de l'église sur le cadastre de 1830 avec des différences de largeur au niveau du transept (fig. 16).

Nous avons effectué un relevé à l'échelle 1 :100^e plus précis que celui du cadastre du XIX^e siècle levé au 1 :1000^e mais il n'est en aucun cas tout à fait fiable puisqu'il a été fait à partir d'un simple nettoyage de surface et non d'une véritable fouille archéologique. Par ailleurs, des traces de la clôture présumée d'un cimetière autour de l'église ont pu être constatées lors du nettoyage.

3. Interprétation

Après avoir mis au propre le relevé de la chapelle au 1:50^e il apparaît judicieux de le confronter aux données déjà existantes.

La superposition du relevé et de la photographie aérienne ramenée à la même échelle semble correspondre (fig. 26), bien qu'il soit difficile de les comparer à cause de la mauvaise résolution de la photographie. Cependant, les arêtes du toit de la photographie sont bien visibles et permettent de comparer les deux documents. Le tracé des lignes de toit correspond aux angles du relevé ; excepté quelques irrégularités, les arêtes retombent dans l'ensemble sur les pilastres. Par ailleurs, le relevé des murs intérieurs et extérieurs de la chapelle dévoile une épaisseur des murs plus faible sur la façade. Tandis que l'épaisseur des cinq autres pans de murs paraît régulière, au niveau de l'angle sud-est, l'épaisseur du mur est nettement plus importante. Étant donné que l'angle sud-est intérieur présente également un problème de superposition avec l'arête du toit, cette irrégularité pourrait être due à une erreur de notre relevé.

En outre, la superposition du relevé de la chapelle avec le plan cadastral de 1830 présente quelques divergences. Le même constat est perceptible lorsqu'on confronte le plan du cadastre à la photographie aérienne où on remarque que les lignes de toit, visibles sur la photographie, ne correspondent pas aux angles du plan. Cette incohérence peut être due au manque de précision du cadastre levé au 1/1000^e par rapport à notre relevé au 1/50^e et à la photographie aérienne. Nos données apparaissent ainsi plus précises que celles du cadastre du XIX^e siècle.

Enfin, le relevé au 1/100^e des parties enfouies donne une vue d'ensemble de l'ancienne église. La superposition du relevé et du cadastre de 1830 montre des correspondances dans le plan. En effet, l'asymétrie du plan du cadastre entre les bras nord et sud du transept semble coïncider à celle de notre relevé. Une pièce carrée dans l'angle de l'abside et du bras sud du transept, servant peut-être de sacristie, figurait déjà sur le cadastre napoléonien, de même que pour une autre pièce carrée située à gauche de l'entrée, peut-être un clocher-tour.

Conclusion

Il est tentant de lier la destruction de l'ancienne église paroissiale et sa transformation en chapelle avec la phase de modifications du château lors de l'abandon de sa fonction d'habitation au profit de la nouvelle maison de maître, à la fin du XIX^e siècle.

Couverture photographique

VENET Cyrielle, DANDELOT Lucile, CHAPOULIE Sophie

1. Méthodologie

L'équipe **couverture photographique** avait pour objectif d'illustrer les recherches et découvertes des autres groupes. En parcourant l'ensemble du château mais également la chapelle nous avons pour but de mettre en avant les éléments marquants nous permettant de faire une chronologie de la construction du château.

Pour analyser les différentes pièces nous avons appliqué une méthodologie stricte. Dans un premier temps, nous faisons une rapide analyse de la pièce pour déterminer les éléments les plus importants. À l'aide d'un appareil photographique, d'une perche de dix mètres, d'une mire, de spots, d'un mètre ou encore d'un distance-mètre nous les prenons en photographie et, pour certains, effectuons des mesures. Ces éléments peuvent être des arcs à moitié cachés, des fenêtres bouchées mais également des traces de reprises sur les murs montrant une modification.

Nos prises de vues se faisaient dans un sens précis, commençant par des vues d'ensemble de la pièce, sous différents angles pour une meilleure restitution des lieux, elles se poursuivaient par la prise des détails. Se faisant mur par mur, en débutant par la gauche quand nous entrions dans une pièce, la paroi était observée dans sa globalité puis parcourue de haut en bas et de gauche à droite. Prenant des plans larges et d'autres plus serrés, en incorporant la mire au maximum, nous essayions d'avoir un champ de vision le plus dégagé possible pour chaque photographie en déplaçant les objets encombrants et ainsi obtenir des images propres et lisibles d'éléments jugés importants.

Les prises de notes continues de nos interrogations et/ou suppositions dans chacune des pièces, permettent, après confrontation, de fournir un travail de retranscription plus rigoureux et juste des observations sur le terrain.

Le rôle de l'équipe photographie se composait donc de deux tâches distinctes sur le terrain : la prise de note et la photographie, pour les pièces du rez-de-chaussée 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18, les pièces 25, 26, 27 et 28 du second étage ainsi que la chapelle CHA 51. Cependant les pièces 13, 27, 28 et la chapelle ne seront pas traitées dans la partie **couverture photographique** car déjà présentes et analysées dans d'autres groupes d'étude – avec lesquels nous avons collaboré afin d'offrir un support photographique à leur travail de recherche.

2. Description et analyse

2.1. Pièce nord-est (PCE 12)

Photographie : fig. 61 à 65.

Il s'agit d'une cave à vin aménagée pour recevoir de grands foudres. De forme rectangulaire, son sol est bétonné sauf derrière les foudres disposés le long du mur est 1202 qui est en terre battue. On y accède par la pièce 13 en passant par la porte 1206 (fig. 61).

Le **mur est 1202** et **sud 1203** sont très peu visibles à cause de l'alignement des foudres.

Le **mur ouest 1204** s'appuie sur les murs nord 1201 et sud 1203. La porte centrale 1104 est surmontée d'un arc en plein-cintre. Deux baies partiellement bouchées sont ouvertes du côté gauche/sud, correspondant aux jours 1103. Quant au côté droit/nord de la porte nous observons également un jour 1103 semi bouché ainsi qu'une porte 1102, surmontée d'une ancienne baie bouchée. D'après la forme des baies qui lui sont contemporaines, ce mur peut être daté du XIX^e siècle.

Le **mur nord 1201** est percé d'une fenêtre 1205 et d'une porte 1207 dans son angle droit/est (fig. 62). Cette porte donne accès au rez-de-chaussée de la tour d'angle TUR 41, remblayée en partie basse et où une maçonnerie saillante occupe la moitié de l'espace disponible ; l'autre moitié est voûtée en berceau (fig. 63). La porte 1207 possède des feuillures mais aucun système de fermeture ne subsiste.

Le **plafond** de la pièce est constitué de solives d'un ancien plafond en remploi (fig. 64 et 65).

2.2. Pièce sud (PCE 14)

Photographie : fig. 74 à 76.

Cette pièce est un porche constituant l'ancienne entrée monumentale du côté sud du château. De forme carrée, elle est voûtée d'ogives retombant sur des culots sculptés. La clef de voûte est décorée aux armes d'un ancien propriétaire.

Si le porche date de la première phase de construction du château, les portes 1405 et 1306 donnant respectivement accès aux pièces 15 et 13 du rez-de-chaussée à partir du porche ont été percées tardivement²⁴.

²⁴ Voir ci-dessus, p. 14.

2.3. Pièce de l'escalier (PCE 15)²⁵

Photographie : fig. 77 à fig. 84.

La porte 1405 (fig. 80) donne accès par le **mur est 1402** à la pièce 15, au sol bétonné. C'est là que se trouve le seul escalier en service du château.

Le **mur nord 1503** est ajouré d'un jour barlong JOU 1507 (fig. 82), se situant en hauteur et placé sur le côté gauche/ouest du mur. Il est actuellement bouché mais encore visible à l'extérieur sur la façade 1114 (fig. 51). Il coupe une corniche moulurée dont il est postérieur.

La corniche moulurée faite de trois rouleaux est interrompue par une poutre en bois sciée dans l'angle de droite/ouest.

2.4. Pièce sud-ouest (PCE 16)

Photographie : fig. 85.

La pièce a été aménagée pour l'activité viticole du château (fig. 85) : tous les murs sont dissimulés derrière des cuves récentes (1601, 1603, 1604), la charpente est contemporaine des cuves et le sol est bétonné, équipé d'un système d'évacuation du liquide qui se poursuit dans les deux autres pièces distribuées en enfilade (PCE 17 et PCE 18). Aussi, il est impossible de faire des observations dans cette pièce.

Les cuves confèrent à la pièce une forme en T dont les extrémités correspondent à des baies : la fenêtre 1606 sur le mur sud, l'ouverture sur la pièce 17 au nord et la porte 1505 à l'est. Les fenêtres 1605 et 1607 qui ajouraient cette pièce, visibles à l'extérieur sur la façade sud, ont été obstruées par la construction des cuves.

D'après le plan (fig. 19) et les observations effectuées dans la pièce 15²⁶, cette pièce devait constituer un ensemble plus grand avec la pièce 15 ; elle était toutefois séparée de la pièce 17 puisque le mur 1701 présente des aménagements datant de l'état d'origine du château.

2.5. Pièce ouest (PCE 17)

Photographie : fig. 86 à fig. 91.

Cette pièce a également été aménagée pour l'activité viticole mais les murs n'ont pas été recouverts d'enduit. De grandes cuves, ainsi que divers autres aménagements, occupent la pièce et réduisent la visibilité des murs (fig. 86).

²⁵ Voir les travaux de l'équipe croquis ci-dessus, p. 13.

²⁶ Voir les travaux de l'équipe croquis ci-dessus, p. 13.

Le **mur est 1704** est percé de deux jours identiques (JOU 1109), barlongs, avec linteaux en bois. Entre eux, une grande baie couverte d'un arc segmentaire a été murée (fig. 87). Elle mesure 1,49 m de haut et 1,58 m de large. Il s'agit peut-être de l'arrière-voissure d'une éventuelle porte dont on discerne l'arc et des traces de reprises sous l'enduit arraché du côté extérieur (façade 1115).

Au-dessus de l'arc se trouverait un petit jour bouché visible à l'extérieur.

Le jour 1109 de gauche/nord a détruit une partie d'un arc en plein-cintre couvrant une ancienne niche.

Le **mur ouest 1702** présente un aménagement reconnaissable par sa saillie caractéristique au château : c'est un placard (PLC 1706), bouché sur les trois-quarts de sa hauteur (fig. 88).

Une seule baie, le jour 1707, est au centre du mur, autour de laquelle des trous de boulin de dimension 15 × 20 cm traversent le mur sur ses 0,60 m d'épaisseur (fig. 89).

Le **mur sud 1701** est équipé côté droit/ouest d'une niche 1705 dotée de feuillures et couverte d'un arc segmentaire (fig. 90).

Le **mur nord 1703** a une épaisseur de 0,65 m. Il présente de nombreuses traces de bûchage (fig. 91). L'arche aménagée dans le mur pour la communication avec la pièce 18 au nord est récente. Il est impossible de savoir s'il existait un accès de ce côté – l'équipe croquis a émis l'hypothèse que l'espace au sud de la pièce 18 pouvait avoir accueilli un escalier²⁷.

2.6. Pièce nord-ouest (PCE18)

Photographie : fig. 92 à fig. 96.

Dans la continuité de la pièce 17, la pièce 18, rectangulaire, est occupée par deux alignements de quatre grandes cuves à vin (fig. 92).

Sur le **mur sud 1703**, une corniche moulurée est à une hauteur de 2,25 m (fig. 93).

Le **mur ouest 1801**, est relativement difficile d'accès à cause des cuves. La trace d'un mur arraché d'une épaisseur d'environ 0,70 m (fig. 94) se trouve dans le prolongement de la trace d'arrachement observée à l'étage supérieur par l'équipe croquis²⁸ et face à une trace identique sur le mur 1803 (voir ci-dessous).

Le **mur nord 1802**, présente l'arrière-voissure bouchée de la porte 1805, dans l'angle gauche/ouest (fig. 95).

²⁷ Voir ci-dessus, p. 20

²⁸ Voir ci-dessus, p. 17

Presque au centre du mur, en partie supérieure, une embrasure disparaît sous le plafond (fig. 96), sans que nous ne puissions identifier clairement cet élément dont l'emplacement atteste que le niveau du plancher actuel de l'étage supérieur n'est pas celui d'origine. Aucune trace n'apparaît sur la façade extérieure (FAC 31) ou sur le même mur à l'étage supérieur.

Le **mur est 1803** est percé de plusieurs baies (POR1111, JOU1109, POR1110), qui peuvent être datées du XIX^e siècle.

Face à la trace d'arrachement observée sur le mur est 1801, on retrouve le négatif d'un mur détruit de 0,70 m d'épaisseur environ. La présence des deux traces d'ancien mur se faisant face et sous les traces d'arrachements observées à l'étage supérieur va dans le sens d'un bâtiment indépendant qui a précédé l'aile ouest.

2.7. La pièce Nord de l'escalier (PCE25)

Photographie : fig. 97 à fig. 99.

Cette pièce ayant déjà disposé d'une étude approfondie par l'équipe croquis intérieur en 2013, il est possible de se reporter aux croquis effectués qui y ont été publiés. L'équipe avait mis en avant plusieurs éléments intéressants. Tout d'abord, le système d'évacuation des eaux du toit à double pentes douces (33°) est composé d'exutoires ménagés dans le parapet du mur de façade. Ce système était peut être pourvu au-dessus d'un chemin qui desservait les échauguettes d'angles. Ensuite, l'équipe croquis 2013 avait remarqué un ancien niveau de plancher (MUR 2502) pour l'accès à la galerie supérieur par le MUR 2402. Enfin, une similarité des POR 2312 et POR 2504 donnant sur la GAL 29 leur avait permis de conclure qu'elles étaient sans doute contemporaines.

Quelques éléments complémentaires nous sont apparus pendant le relevé photographique.

L'accès à la PCE25 s'effectue par l'escalier installé récemment (ESC 1504) dans la pièce 15. La pièce est rectangulaire et ses murs recouverts d'enduit. Elle s'ouvre à l'est sur la GAL 29 par la POR 2504 et à l'ouest, sans séparation, sur la PCE 26. Mais le MUR 2501 au sud est occupé par des cuves

Les observations faites sur le **mur est 2402** (fig. 97) montrent un bourrelet d'enduit qui part de l'angle supérieur droit de la porte 2504 jusqu'à l'angle supérieur gauche de la porte 2604, parallèle au limon de l'escalier actuel.

Sur le **mur nord 2502**, une corniche qui couronnait la pièce a été brisée au niveau de l'emplacement d'une ancienne poutre (fig. 98 et 99). En dessous, à droite/est de la fenêtre 2503, une entaille a été pratiquée au niveau correspondant à l'ouverture sur la galerie supérieure (GAL 36).

L'ancien niveau de plancher observé en 2013²⁹ sur le MUR 2502, très proche de la corniche brisée et qui couperait l'arc de l'ancienne fenêtre jumelée, n'est donc pas contemporain de celui d'origine. Il serait un aménagement tardif, contemporain de la galerie supérieure mais postérieur à la fenêtre jumelée.

2.8. Pièce sud-ouest (PCE 26)

Photographie : fig. 100 à fig. 104.

La pièce a été étudiée en 2013 par l'équipe croquis intérieurs³⁰. Beaucoup d'éléments ont donc déjà été observés et nous nous contenterons de compléter les données. De manière générale la visibilité de l'élévation de la pièce est perturbée par une mezzanine en bois qui la coupe presque à mi-hauteur et couvre toute sa surface (fig. 100). Les parties hautes ont été détériorées par le déplacement du toit et de la charpente.

Sur le **mur nord 2603** (fig. 101), deux portes donnent accès à la pièce 27 : POR 2610 et POR 2611 (fig. 102). Le linteau en bois de cette dernière ne correspond pas à la largeur de la porte : le linteau est d'une longueur de 1,81 m. La porte dans sa configuration actuelle a été bouchée de 0,70 m à gauche/ouest.

Ce mur est couronné par une corniche, coupée par la baie 2613, qui se prolonge dans la PCE 25 (fig. 99). La continuité de cette corniche va dans le sens d'une ancienne grande pièce unique qui réunissait les actuelles pièces 25 et 26, comme nos prédécesseurs l'avaient mis en évidence à partir de l'observation des évacuations des eaux de pluie sur le mur sud.

Les quatre poteaux en bois alignés à l'extrémité est de la mezzanine (fig. 104) présentent des marques significatives d'encoches ou de percées régulières déjà observées sur le plafond de la PCE 12 (fig. 65), trahissant le remploi de solives de plafonds médiévaux ou Renaissance.

²⁹ Rapport 2013, p. 54.

³⁰ Rapport 2013, p. 16.

Conclusion générale

Julien FOLTRAN

La demeure d'un riche propriétaire jusqu'au XIX^e siècle

Les observations effectuées cette année ont confirmé les premières conclusions du rapport 2013 : depuis sa construction à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e siècle, le château de Saint-Simon-le-Vieux n'a jamais eu de vocation militaire. Les murs extérieurs ont une épaisseur de 0,60 m, les fentes de jour du rez-de-chaussée ne sont pas des archères, l'étage est ajouré par de larges fenêtres jumelées et les douves ne font pas tout le tour du bâtiment. Le château ne pouvait ni soutenir une attaque ni défendre un territoire. Ainsi, il ne s'agissait pas d'un château-fort, comme son apparence actuelle pourrait le suggérer, mais bien de la résidence d'un riche propriétaire qui souhaitait affirmer son statut en l'agrémentant d'éléments empruntés à l'architecture militaire, comme la tour porche au centre de l'aile sud. Le rez-de-chaussée, peu éclairé par quelques fentes de jours, était consacré aux activités économiques et agricoles et l'étage, où se trouvaient de nombreux éléments de confort, à l'habitation.

La phase de remaniements dans le courant du XVII^e siècle n'a pas modifié les fonctions du château. L'étage fut doté de latrines et cheminées, nouveaux éléments de confort, les fenêtres jumelées remplacées par des croisées. Avec la construction d'échauguettes d'angle sur la façade sud, le registre de l'architecture militaire fut appuyé mais ces éléments étaient là encore tout à fait inopérants pour la défense du bâtiment.

Enfin, les modifications apportées à la fin du XIX^e siècle ont permis d'adapter le château à l'unique fonction qu'il conservait alors : une espace de stockage de matériel et de production agricoles. La façade nord, tournée vers le domaine, devint la façade principale et la construction de l'échauguette nord-ouest ajouta à l'aspect militaire du château et à la symétrie de cette façade. C'est à la même époque que fut édifiée la maison de maître quelques dizaines de mètres plus loin et que l'église désaffectée fut détruite et transformée en chapelle privée.

La découverte de plusieurs solives avec des encoches de closoirs, remployées dans les planchers actuels ou dans la structure de la mezzanine de la pièce 26, laissent supposer que certaines pièces du château étaient décorées de plafonds mur à mur ou à caisson, peut-être peints. Désormais détruits, il est impossible, par les rares structures remployées, d'avancer une datation précise – il pourrait s'agir d'un plafond de la fin du Moyen Âge ou de la Renaissance.

Les modifications de l'aile ouest

Situation à la fin du XIII^e siècle (fig. 21)

La partie sud de l'aile ouest actuelle, constituée par les pièces 17 au rez-de-chaussée et 27 au premier étage, était rattachée à l'aile sud, formant un bâtiment en forme de L dont la façade principale était orientée au sud. Comme pour l'aile sud, le rez-de-chaussée (PCE 17) devait avoir une fonction économique et agricole, et l'étage (PCE 27), avec ses éléments de confort, notamment les grandes fenêtres jumelées, servait à l'habitation.

Au nord, dans l'actuel angle nord-ouest du château, un grand bâtiment indépendant de plain-pied se développait sur 7,50 m de large et 15 m de long. Sa taille était identique à la grande pièce ouest de l'aile sud, actuellement constituée par les pièces 15, 16, 25 et 26. Son pignon est était d'ailleurs aligné avec le mur est des pièces 15 et 25. Les eaux de pluie recueillies par le mur gouttereau sud du bâtiment étaient évacuées par la façade 34 *via* une gargouille.

Entre le bâtiment en L et le bâtiment nord-ouest, un espace de 5,25 m de large aurait pu accueillir un escalier, sans autre argument en faveur de cette hypothèse que la position à un niveau intermédiaire d'une corniche et d'une fente jour. Quoiqu'il en soit, le système d'évacuation des eaux de pluie du bâtiment nord-ouest avait pour but d'empêcher les eaux qui ruisselaient des toits de s'écouler dans cet espace en les rejetant vers l'extérieur du château.

Malgré la disparité des espaces d'origine à l'ouest du château, la façade occidentale (FAC 34) apparaît homogène, sans autre trace de reprise que le percement tardif de nouvelles baies et la modification d'anciennes baies au XVII^e siècle ou la construction des échauguettes. Le mur de façade révèle donc la contemporanéité du bâtiment en forme de L et du bâtiment nord-ouest.

Situation à la fin du XVII^e siècle

Comme le reste du château, l'aile ouest a été remaniée au XVII^e siècle. C'est à cette époque que les échauguettes de la façade sud furent construites et les fenêtres jumelées remplacées par des croisées. Le toit du bâtiment nord-ouest fut détruit : la croisée 2806 insérée dans le mur 2801 casse clairement le pignon ouest du bâtiment. Il est difficile de savoir si c'est lors de cette phase de remaniements que le bâtiment nord-ouest fut détruit. En tout cas, l'espace compris entre celui-ci et le bâtiment en L (partie sud de la PCE 28) fut sans doute transformé en pièce à vivre comme tendrait à le confirmer le percement d'une demi-croisée au premier étage.

Situation à la fin du XIX^e siècle

Lorsque le château perdit sa fonction résidentielle à la fin du XIX^e siècle, il devint un entrepôt agricole. Le grand portail fut percé dans la façade nord en direction du domaine. Le bâtiment nord-ouest avait alors déjà disparu : la construction du portail casse la partie inférieure de sa chaîne d'angle nord-est. Les larges baies qui s'ouvrent sur la cour intérieure, adaptées à la fonction agricole du château, sont identiques à celles de l'aile est et datent de cette phase de remaniements. L'échauguette à l'angle nord-ouest (TUR 44) a elle aussi été construite à cette époque, lorsque la façade nord est devenue la façade principale.

Les modifications de l'église paroissiale de Saint-Simon

Les structures révélées par le nettoyage des surfaces autour de la chapelle ont permis de confirmer que la chapelle constituait le chœur d'une ancienne église dont la nef et le transept ont été détruits. Cette église correctement orientée mesurait 24 m de long et 17,50 m de large au transept. La nef avait une largeur moyenne de 8 m. La petite porte bouchée sur le mur sud de la chapelle donnait accès à une pièce indépendante, peut-être la sacristie mentionnée dans une visite pastorale de 1750. Il s'agit de l'ancienne église paroissiale de Saint-Simon, abandonnée à la fin du XVIII^e siècle après la construction d'une nouvelle église au centre du village, à 2 km du château.

Après la destruction du reste de l'église, la fermeture du chœur par la façade néogothique à la fin du XIX^e siècle a permis de l'aménager en chapelle privée. Cette modification est donc à rattacher à une période de restructuration du domaine en cette fin de siècle : abandon du château comme habitation, adaptation du château à son unique fonction agricole, construction de la maison de maître et de ses dépendances.

Piste pour des recherches futures

Afin de faire véritablement progresser la connaissance du site de Saint-Simon-le-Vieux, il serait désormais nécessaire d'entamer des travaux de recherche considérables, au-delà des moyens que nous pouvons y consacrer dans le cadre d'un cours d'université, et dont certaines obligeraient à obtenir des autorisations : effectuer un inventaire des archives conservées ; piquer l'enduit des façades extérieures du château, afin d'avoir une visibilité totale ; sonder l'espace près de la chapelle et le château afin de retrouver les structures de l'ancienne église paroissiale et déterminer si d'anciens bâtiments se trouvaient entre le château et la chapelle comme l'affirme la tradition de connaissances.

ANNEXE 1

Liste des Entités Spatiales (ES) et des Entités Archéologiques (EA)

Avec plans de report en fin

Mise à jour juin 2014

Liste des ES

Liste ES	Description
CUR 11	Cour intérieure du château
PCE 12	Pièce nord-est, niveau 1
PCE 13	Pièce sud-est, niveau 1
PCE 14	Pièce sud, niveau 1
PCE 15	Pièce sud, niveau 1
PCE 16	Pièce sud-ouest, niveau 1
PCE 17	Pièce ouest, niveau 1
PCE 18	Pièce nord-ouest, niveau 1
PCE 22	Pièce nord-est, niveau 2
PCE 23	Pièce sud-est, niveau 2
PCE 24	Pièce sud, niveau 2
PCE 25	Pièce sud, niveau 2
PCE 26	Pièce sud-ouest, niveau 2
PCE 27	Pièce ouest, niveau 2
PCE 28	Pièce nord-ouest, niveau 2
GAL 29	Galerie de communication entre PCE 24, PCE 24 et PCE 25, niveau 1
FAC 31	Façade extérieure nord
FAC 32	Façade extérieure est
FAC 33	Façade extérieure sud
FAC 34	Façade extérieure ouest
PCE 35	Pièce haute de la tour centrale TUR 45
GAL 36	Galerie récente au niveau supérieur de la tour centrale TUR 45
TUR 41	Tour nord-est
TUR 42	Echauguette sud-est
TUR 43	Traces de la tourelle sud-ouest
TUR 44	Echauguette nord-ouest
TUR 45	Tour centrale aile sud transformée en pigeonnier

Rapport de juin 2014, étude du château de Candie, Toulouse (31)

Liste des EA

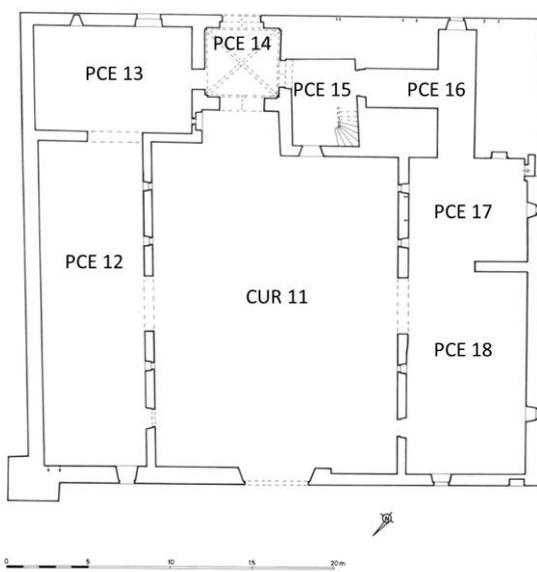
Liste EA	Description	ES liées	EA correspondantes
POR 1101	Portail dans FAC 31 et FAC 1112, actuel accès principal du château	CUR 11, FAC 31, FAC 35	FAC 1112
POR 1102	Porte nord entre CUR 11 et PCE 12	CUR 11, PCE 12	MUR 1204, FAC 1113
JOU 1103	Série de 3 jours sur FAC 1113	CUR 11, PCE 12	MUR 1204, FAC 1113
POR 1104	Portail entre CUR 11 et PCE 12	CUR 11, PCE 12	MUR 1204, FAC 1113
POR 1105	Porte bouchée entre CUR 11 et PCE 13	CUR 11, PCE 13	MUR 1303, FAC 1114
POR 1106	Portail entre CUR 11 et PCE 14	CUR 11, PCE 14	MUR 1403, FAC 1114
BAI 1107	Baie ajourant la PCE 15	CUR 11, PCE 15	MUR 1503, FAC 1114, NCH 1506
POR 1108	Porte bouchée entre CUR 11 et PCE 16	CUR 11, PCE 17	FAC 1114
JOU 1109	Série de 3 jours sur FAC 1115	CUR 11, PCE 18	FAC 1115, MUR 1704, MUR 1803
POR 1110	Portail entre CUR 11 et PCE 18	CUR 11, PCE 18	FAC 1115, MUR 1803
POR 1111	Porte entre CUR 11 et PCE 18	CUR 11, PCE 18	FAC 1115, MUR 1803
FAC 1112	Façade nord de CUR 11	CUR 11	POR 1101
FAC 1113	Façade est de CUR 11	CUR 11	POR 1102, JOU 1103, POR 1104
FAC 1114	Façade sud de CUR 11	CUR 11	POR 1105, POR 1106, POR 1107, POR 1108
FAC 1115	Façade ouest de CUR 11	CUR 11	JOU 1109, POR 1110, POR 1111
MUR 1201	Mur nord de PCE 12	PCE 12	FEN 1205
MUR 1202	Mur est de PCE 12	PCE 12	
MUR 1203	Mur sud de PCE 12, mur nord de PCE 13	PCE 12, PCE 13	POR 1206, NCH 1307, NCH 1308
MUR 1204	Mur ouest de PCE 12	PCE 12	POR 1102, JOU 1103, POR 1104
FEN 1205	Fenêtre nord de PCE 12	PCE 12, FAC 31	MUR 1201
POR 1206	Porte entre PCE 12 et PCE 13	PCE 12, PCE 13	MUR 1203
MUR 1301	Mur est de PCE 13	PCE 13, FAC 32	JOU 1309
MUR 1302	Mur sud de PCE 13	PCE 13, FAC 33	JOU 1304, JOU 1305
MUR 1303	Mur ouest de PCE 13, est de PCE 14	PCE 13, PCE 14	POR 1306, POR 1105
JOU 1304	Jour est sur MUR 1302	PCE 13, FAC 33	MUR 1302
JOU 1305	Jour ouest sur MUR 1302	PCE 13, FAC 33	MUR 1302
POR 1306	Porte entre PCE 13 et PCE 14	PCE 13, PCE 14	MUR 1303
NCH 1307	Niche bouchée dans MUR 1203, à l'ouest de POR 1206	PCE 13	MUR 1203
NCH 1308	Niche bouchée dans MUR 1203, à l'est de POR 1206	PCE 13	MUR 1203
JOU 1309	Jour bouché sur MUR 1301	PCE 13, FAC 32	MUR 1301
MUR 1401	Mur sud de PCE 14	PCE 14, FAC 33	POR 1404
MUR 1402	Mur ouest de PCE 14, mur est de PCE 15	PCE 14, PCE 15	POR 1405
MUR 1403	Mur nord de PCE 14	PCE 14	POR 1106, FAC 1114
POR 1404	Porte sud de PCE 14, ancien portail principal	PCE 14, FAC 33	MUR 1401
POR 1405	Porte entre PCE 14 et PCE 15	PCE 14, PCE 15	MUR 1402
VOU 1406	Voûte d'ogive de PCE 14	PCE 14	
CUV 1501	Cuve au sud de PCE 15	PCE 15	JOU 1506
MUR 1502	Mur ouest de PCE 15	PCE 15	POR 1505, ESC 1504
MUR 1503	Mur nord de PCE 15	PCE 15	POR 1107, FAC 1114, ESC 1504, NCH 1506, JOU 1507
ESC 1504	Escalier de PCE 15 vers PCE 25	PCE 15, PCE 25	MUR 1502, MUR 1503
POR 1505	Porte entre PCE 15 et PCE 16	PCE 15, PCE 16	MUR 1502
NCH 1506	Niche bouchée au centre du MUR 1503, cassée par BAI 1107	PCE 15	MUR 1503, BAI 1107
JOU 1507	Jour bouché dont le percement a cassé une corniche	CUR 11, PCE 15	MUR 1503, FAC 1114
CUV 1601	Cuve au sud de PCE 16	PCE 16	
MUR 1602	Mur sud de PCE 16	PCE 16	FEN 1605, FEN 1606, FEN 1607
CUV 1603	Cuve à l'ouest de PCE 16	PCE 16	
CUV 1604	Cuve au nord de PCE 16	PCE 16	
FEN 1605	Fenêtre est bouchée sur MUR 1602	PCE 16, FAC 33	MUR 1602
FEN 1606	Fenêtre centrale sur MUR 1602	PCE 16, FAC 33	MUR 1602
FEN 1607	Fenêtre ouest bouchée sur MUR 1602	PCE 16, FAC 33	MUR 1602
MUR 1701	Mur sud de PCE 17	PCE 17	NCH 1705
MUR 1702	Mur ouest de PCE 17	PCE 17, FAC 34	PLC 1706, JOU 1707
MUR 1703	Mur entre nord de PCE 17 et sud de PCE 18	PCE 17, PCE 18	
MUR 1704	Mur est de PCE 17	PCE 17	JOU 1109, FAC 1115
NCH 1705	Niche sur MUR 1701	PCE 17	MUR 1701
PLC 1706	Placard dans MUR 1702	PCE 17	MUR 1702
JOU 1707	Jour dans MUR 1702	PCE 17	MUR 1702
MUR 1801	Mur ouest de PCE 18	PCE 18, FAC 34	JOU 1804
MUR 1802	Mur nord de PCE 18	PCE 18, FAC 31	POR 1805, FEN 1806
MUR 1803	Mur sud de PCE 18	PCE 18	JOU 1109, POR 1110, POR 1111, FAC 1115
JOU 1804	Jour sur MUR 1801	PCE 18, FAC 34	MUR 1801
POR 1805	Porte bouchée sur MUR 1802	PCE 18, FAC 31	MUR 1802
FEN 1806	Fenêtre sur MUR 1802	PCE 18, FAC 34	MUR 1802
MUR 2201	Mur nord de PCE 22	PCE 22, FAC 31, TUR 41	
MUR 2202	Mur est de PCE 22	PCE 22, FAC 32	JOU 2205, LAT 2304
MUR 2203	Mur sud de PCE 22, mur nord de PCE 23	PCE 22, PCE 23	POR 2210, LAT 2304
MUR 2204	Mur ouest de PCE 22	PCE 22	FEN 2206, BAI 2207, FEN 2208, FAC 1113

Liste des EA

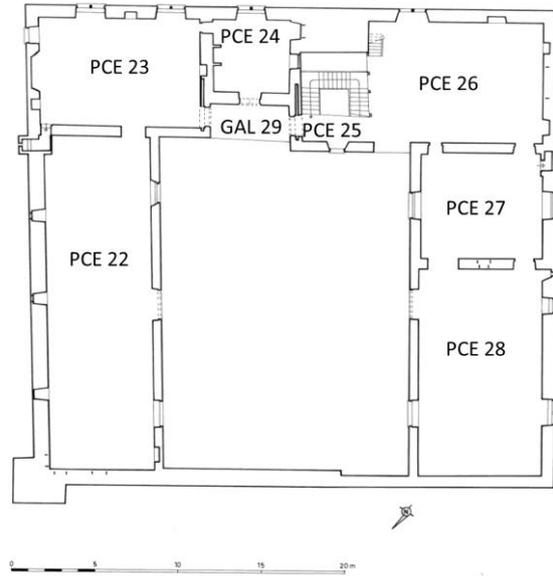
Liste EA	Description	ES liées	EA correspondantes
JOU 2205	Série de 3 jours dans MUR 2202	PCE 22, FAC 32	MUR 2202
FEN 2206	Fenêtre sud de MUR 2204	PCE 22	MUR 2204, FAC 1113
BAI 2207	Baie centrale de MUR 2204	PCE 22	MUR 2204, FAC 1113
FEN 2208	Fenêtre nord de MUR 2204	PCE 22	MUR 2204, FAC 1113
NCH 2209	Niche au nord de MUR 2204	PCE 22	MUR 2204
POR 2210	Porte entre PCE 22 et PCE 23	PCE 22, PCE 23	MUR 2203
MUR 2301	Mur est de PCE 23	PCE 23, FAC 32	NCH 2305, CHE 2306, FEN 2307
MUR 2302	Mur sud PCE 23	PCE 23, FAC 33	FEN 2308, FEN 2309, NCH 2313
MUR 2303	Mur ouest de PCE 23, mur est de PCE 24 et de GAL 29	PCE 23, PCE 24, GAL 29	POR 2310, NCH 2311, POR 2312, CHE 2404
LAT 2304	Latrines de PCE 23	PCE 23, FAC 32	MUR 2203
NCH 2305	Niche dans MUR 2301	PCE 23	MUR 2301
CHE 2306	Traces de cheminée sur MUR 2301, bouchage d'une ancienne fenêtre	PCE 23, FAC 32	MUR 2301
FEN 2307	Fenêtre de MUR 2301	PCE 23, FAC 32	MUR 2301
FEN 2308	Fenêtre est de MUR 2302	PCE 23, FAC 33	MUR 2302
FEN 2309	Fenêtre ouest de MUR 2302	PCE 23, FAC 33	MUR 2302
POR 2310	Porte bouchée entre PCE 23 et PCE 24	PCE 23, PCE 24	MUR 2303
NCH 2311	Niche sur MUR 2303	PCE 23	MUR 2303
POR 2312	Porte entre PCE 23 et GAL 29	PCE 23, GAL 29	MUR 2303
MUR 2401	Mur sud de PCE 24	PCE 24, FAC 33	FEN 2405
MUR 2402	Mur ouest de PCE 24, mur est de PCE 25	PCE 24, PCE 25	PLC 2408, POR 2406, POR 2504
MUR 2403	Mur nord de PCE 24, mur sud de GAL 29	PCE 24, GAL 29	POR 2407
CHE 2404	Cheminée contre MUR 2303	PCE 24	MUR 2303
FEN 2405	Fenêtre MUR 2401	PCE 24, FAC 33	MUR 2401
POR 2406	Porte bouchée entre PCE 24 et PCE 25	PCE 24, PCE 25	MUR 2402
POR 2407	Porte entre PCE 24 et GAL 29	PCE 24, GAL 29	MUR 2403
PLC 2408	Placard dans MUR 2402, ancienne porte (?)	PCE 24	MUR 2402
MUR 2501	Mur sud de PCE 25	PCE 25, FAC 33	FEN 2505, CUV 2506
MUR 2502	Mur nord de PCE 25	CUR 11, PCE 25	FEN 2503, FAC 1114
FEN 2503	Fenêtre sur MUR 2502	CUR 11, PCE 25	MUR 2502, FAC 1114
POR 2504	Porte entre GAL 29 et PCE 25	PCE 25, GAL 29	MUR 2402
FEN 2505	Fenêtre bouchée sur MUR 2501	PCE 25, FAC 33	MUR 2501
CUV 2506	Cuve dans PCE 25, contre MUR 2501	PCE 25	MUR 2501
MUR 2601	Mur sud de PCE 26	PCE 26, FAC 33	FEN 2606, FEN 2607
MUR 2602	Mur ouest de PCE 26	PCE 26, FAC 34	NCH 2608, NCH 2609, FEN 2612
MUR 2603	Mur nord de PCE 26, mur sud de PCE 27	PCE 26, PCE 27	POR 2610, POR 2611, BAI 2604, POR 2710, BAI 2613
BAI 2604	Baie sur MUR 2603	CUR 11, PCE 26	FAC 1114, MUR 2603
ESC 2605	Escalier entre PCE 26 et étage intermédiaire	PCE 25	
FEN 2606	Fenêtre est de MUR 2601	PCE 26, FAC 33	MUR 2601
FEN 2607	Fenêtre ouest bouchée de MUR 2601	PCE 26, FAC 33	MUR 2601
NCH 2608	Niche sud de MUR 2602	PCE 26	MUR 2602
NCH 2609	Niche nord de MUR 2602	PCE 26	MUR 2602
POR 2610	Porte ouest entre PCE 26 et PCE 27	PCE 26, PCE 27	MUR 2603
POR 2611	Porte est entre PCE 26 et PCE 27	PCE 26, PCE 27	MUR 2603
FEN 2612	Fenêtre bouchée au centre de MUR 2602	PCE 26, FAC 34	MUR 2602
BAI 2613	Fenêtre haute en forme de bouteille au-dessus de BAI 2604	PCE 26, CUR 11	MUR 2603, FAC 1114
MUR 2701	Mur ouest de PCE 27	PCE 27, FAC 34	PLC 2704, FEN 2705
MUR 2702	Mur nord de PCE 27, mur sud de PCE 28	PCE 27, PCE 28	POR 2706, POR 2707, CHE 2709, POR 2711
MUR 2703	Mur est de PCE 27	CUR 11, PCE 27	BAI 2708
PLC 2704	Placard au sud de MUR 2701	PCE 27	MUR 2701
FEN 2705	Fenêtre centrale sur MUR 2701	PCE 27, FAC 34	MUR 2701
POR 2706	Porte ouest entre PCE 27 et PCE 28	PCE 27, PCE 28	MUR 2702
POR 2707	Porte est entre PCE 27 et PCE 28	PCE 27, PCE 28	MUR 2702
BAI 2708	Baie sur le MUR 2703	CUR 11, PCE 27	MUR 2703, FAC 1115
CHE 2709	Traces de cheminée sur MUR 2702	PCE 27	MUR 2702, POR 2711
POR 2710	Porte bouchée entre PCE 26 et 27, au centre du MUR 2603	PCE 26, PCE 27	MUR 2603
POR 2711	Porte entre PCE 27 et 28, bouchée par CHE 2709	PCE 27, PCE 28	MUR 2702, CHE 2709
MUR 2801	Mur est de PCE 28	PCE 28, FAC 34	BAI 2804, FEN 2805, FEN 2806, EVA 2809
MUR 2802	Mur nord de PCE 28	PCE 28, FAC 31	
MUR 2803	Mur est de PCE 28	CUR 11, PCE 28	FAC 1115, FEN 2807, BAI 2808
BAI 2804	Baie au sud de MUR 2801	PCE 28, FAC 34	MUR 2801
FEN 2805	Fenêtre au sud de MUR 2801	PCE 28, FAC 34	MUR 2801
FEN 2806	Fenêtre au nord de MUR 2801	PCE 28, FAC 34	MUR 2801
FEN 2807	Fenêtre nord de MUR 2803	CUR 11, PCE 28	MUR 2803
BAI 2808	Baie au sud de MUR 2801	CUR 11, PCE 28	MUR 2803
EVA 2809	Conduit d'évacuation des eaux de pluie d'un ancien toit	PCE 28, FAC 34	MUR 2801

Plans de report des ES

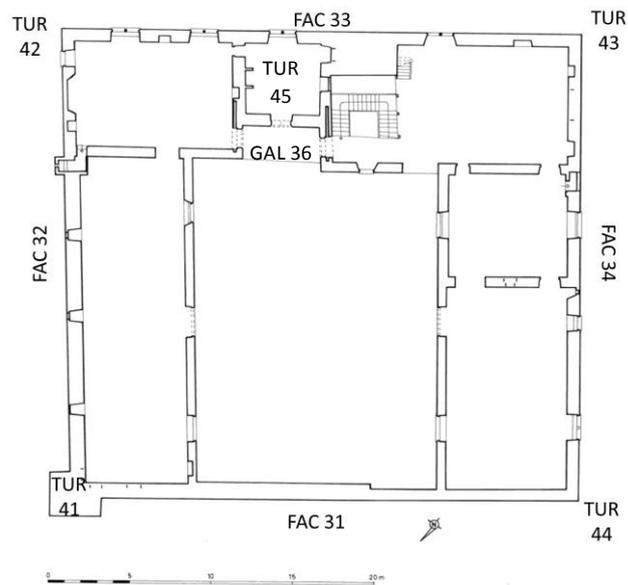
(plans de P. Roques, 1997)



Rez-de-chaussée



Premier étage

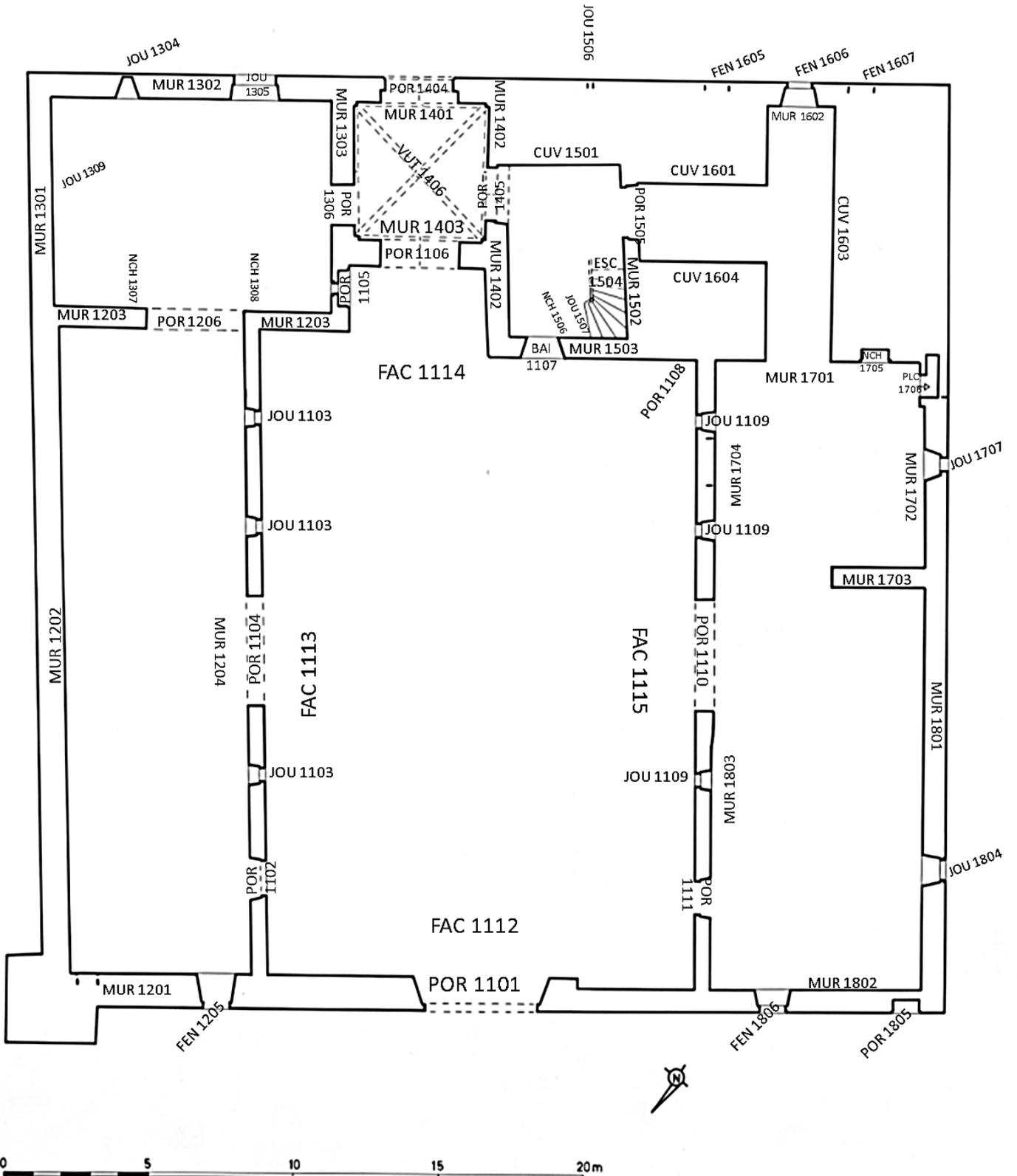


Autres niveaux ou tous niveaux

Plans de report des EA

(plans de P. Roques, 1997)

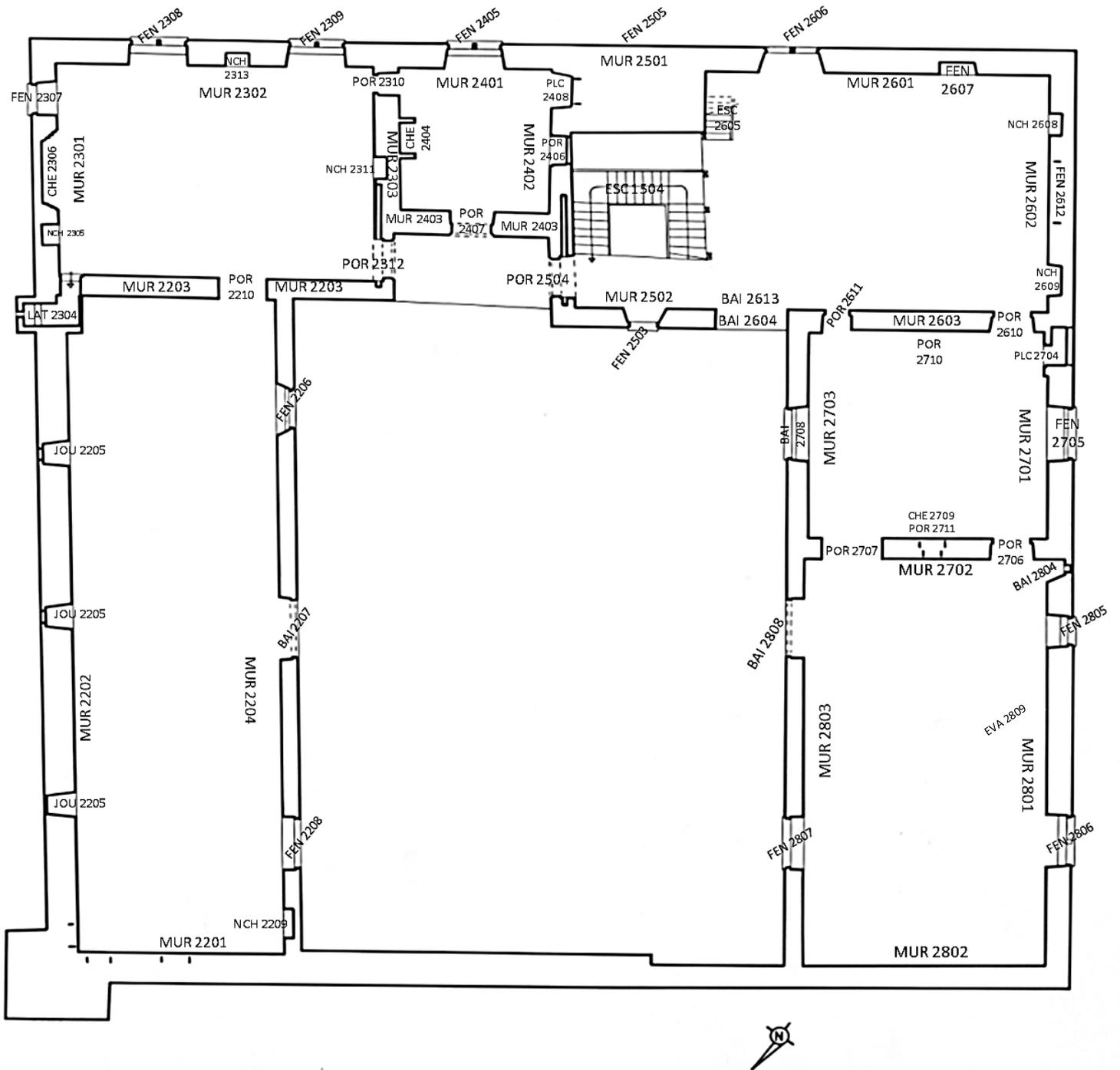
Rez-de-chaussée



Plans de report des EA

(plans de P. Roques, 1997)

Premier étage



ANNEXE 2 : Figures

Partie 1 : Cartes et plans, figures 1 à 18

Vues aériennes :

Fig. 1 : Vue aérienne actuelle.

Fig. 2 : Vue aérienne actuelle, détail. Des indices de structures sont visibles devant la chapelle.

Fig. 3 : Vue aérienne, 15 février 1961.

Fig. 4 : Vue aérienne, 15 février 1961, détail.

Fig. 5 : Vue aérienne, 5 juin 1946.

Fig. 6 : Vue aérienne, 5 juin 1946, détail.

Cartes

Fig. 7 : Carte IGN : le château de Candie au sud-ouest de Toulouse.

Fig. 8 : Carte IGN au 1/25000^e centrée sur le château de Candie.

Fig. 9 : Carte d'État-Major (1820-1866), vue générale.

Fig. 10 : Carte d'État-Major (1820-1866), détail.

Fig. 11 : Carte Cassini (XVIII^e siècle), vue générale du bourg Saint-Simon.

Fig. 12 : Carte Cassini (XVIII^e siècle), bourg Saint-Simon.

Cadastres

Fig. 13 : Cadastre actuel : au sud-est du château, le domaine viticole ; au nord, la Z.I. de Thibaut.

Fig. 14 : Cadastre actuel, détail.

Fig. 15 : Cadastre de 1830 : le château et son domaine viticole.

Fig. 16 : Cadastre de 1830, détail du château et de ses dépendances.

Fig. 17 : Plan terrier de 1783-1789 (AMT, CC2910).

Fig. 18 : Plan terrier de 1783-1789 (AMT, CC2910), détail du château et de l'église paroissiale

Partie 2 : Relevés, dessins et croquis, figures 19 à 38

Fig. 19 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : rez-de-chaussée.

Fig. 20 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : premier étage.

Fig. 21 : Proposition de restitution du plan du château et de l'évacuation des eaux de pluie dans son premier état (fin XIII^e-début XIV^e siècle).

Façade 1114

Fig. 22 : Croquis à l'échelle de la façade nord (FAC 1114) de l'aile sud, côté cour intérieure.

Fig. 23 : Chronologie de de la façade nord (FAC 1114) de l'aile sud, côté cour intérieure.

Chapelle

Fig. 24 : Relevé du plan de la chapelle, réalisé au 1/50^e.

Fig. 25 : Relevé approximatif du plan des structures enfouies de la chapelle, réalisé au 1/100^e.

Fig. 26 : Superposition du relevé du plan de la chapelle et de la photographie aérienne.

Pièce 13

Fig. 27 : Mur ouest (1303) de la pièce sud-est au rez-de-chaussée (PCE 13), croquis.

Fig. 28 : Mur nord (1203) de la pièce sud-est au rez-de-chaussée (PCE 13), croquis.

Fig. 29 : Mur sud (1302) de la pièce sud-est au rez-de-chaussée (PCE 13), croquis.

Pièce 15

Fig. 30 : Murs est (1402), ouest (1502) et nord (1503) de la pièce de l'escalier au rez-de-chaussée (PCE 15), croquis.

Pièce 27

Fig. 31 : Mur sud (2603) de la pièce ouest, 1^{er} étage, (PCE 27), croquis.

Fig. 32 : Mur ouest (2701) de la pièce ouest, 1^{er} étage, (PCE 27), croquis.

Fig. 33 : Mur nord (2702) de la pièce ouest, 1^{er} étage, (PCE 27), croquis.

Fig. 34 : Mur est (2703) de la pièce ouest, 1^{er} étage, (PCE 27), croquis.

Pièce 28

Fig. 35 : Mur sud (2702) de la pièce nord-ouest, 1^{er} étage, (PCE 28), croquis.

Fig. 36 : Mur ouest (2801) de la pièce nord-ouest, 1^{er} étage, (PCE 28), croquis.

Fig. 37 : Mur nord (2802) de la pièce nord-ouest, 1^{er} étage, (PCE 28), croquis.

Fig. 38 : Mur est (2803) de la pièce nord-ouest, 1^{er} étage, (PCE 28), croquis.

Partie 3 : Photographies, figures 39 à 128

Façade sud (FAC 33)

Fig. 39 : Vue de l'angle sud-est du château. A gauche, la façade principale sud.

Fig. 40 : Fente de jour bouchée (1304).

Fig. 41 : Croisée (2606) surmontée d'un arc de couverture d'une ancienne fenêtre jumelée.

Façade ouest (FAC 34)

Fig. 42 : Vue générale.

Fig. 43 : Echauguette d'angle nord-est (TUR 44).

Fig. 44 : Porte jumelée bouchée vers la pièce 16.

Fig. 45 : Fenêtre croisée (2806).

Fig. 46 : Fenêtre demi-croisée (2805) dont le croisillon a été remplacé par une poutre métallique.

Fig. 47 : Fenêtre jumelée (2612) détruite et bouchée dont ne subsiste que l'arc de couverture. On remarque une réduction de l'ouverture suite à son remplacement par une croisée détruite elle aussi.

Façade nord (FAC 31)

Fig. 48 : Vue générale.

Fig. 49 : Ligne de reprise au-dessus du portail principal.

Fig. 50 : Porte d'angle (POR 1805).

Cour intérieure (CUR 11)

Fig. 51 : Vue générale de la façade nord de l'aile sud (FAC 1114)

Fig. 52 : Vue de l'angle et de l'échauguette nord-ouest (TUR 44).

Fig. 53 : Ancienne fenêtre jumelée remplacée par une demi-croisée (FEN 2503) au 1^{er} étage de la façade 1114.

Fig. 54 : Ancienne fenêtre jumelée au niveau de la ligne de toit actuelle de la tour (TUR 45).

Chapelle (CHA 51)

Fig. 55 : Vue depuis le nord-ouest : la façade principale néogothique.

Fig. 56 : Vue depuis le sud-est : le chevet enduit, décoré de deux litres funéraires.

Fig. 57 : La messe de Saint-Grégoire, moulage sur le pignon.

Fig. 58 : Porte bouchée sur le mur sud.

Fig. 59 : Détail d'un chapiteau de pilastre

Fig. 60 : Vue générale de l'intérieur de la chapelle.

Pièce nord-est, rez-de-chaussée (PCE 12)

Fig. 61 : Vue générale de la pièce depuis son angle nord-ouest. Au fond, l'arc 1206.

Fig. 62 : Placard 1207.

Fig. 63 : Vue de l'intérieur du placard 1207.

Fig. 64 : Plafond de la pièce.

Fig. 65 : Détail d'un remploi de poutre de plafond médiéval ou Renaissance.

Pièce sud-est, rez-de-chaussée (PCE 13)

Fig. 66 : Vue générale depuis l'ouest.

Fig. 67 : Vue générale depuis le sud-est.

Fig. 68 : Corniche moulurée du mur sud (1203) interrompue par l'arc (1206)

Fig. 69 : Niche 1308 (mur nord 1203).

Fig. 70 : Niche 1307 (mur nord 1203).

Fig. 71 : Mur sud (1302).

Fig. 72 : Fente de jour agrandie (JOU 1305).

Fig. 73 : Fente de jour bouchée (JOU 1309) sur le mur est (1301).

Porche (PCE 14)

Fig. 74 : Mur ouest (1402), avec la porte 1405.

Fig. 75 : Mur ouest (1303), avec la porte 1306.

Fig. 76 : Voûte d'ogives avec clé armoriée.

Pièce sud, rez-de-chaussée (PCE 15)

Fig. 77 : Angle nord-est (à gauche : mur 1503 ; à droite : mur 1402).

Fig. 78 : Angle sud-est (à gauche : mur 1402 ; à droite : cuve 1501).

Fig. 79 : Cuve 1501.

Fig. 80 : Arrière-vousure de la porte 1405.

Fig. 81 : Traces de l'emplacement d'un ancien escalier contre le mur ouest (1502).

Fig. 82 : Mur ouest (1502) s'appuyant contre le mur nord (1503).

Fig. 83 : Niche bouchée 1506 partiellement détruite

Fig. 84 : Jour 1507 ayant détruit la corniche moulurée.

Pièce sud-ouest, rez-de-chaussée (PCE 16)

Fig. 85 : Vue générale depuis le sud.

Pièce ouest, rez-de-chaussée (PCE 17)

Fig. 86 : La pièce 27 et la pièce 28 au-delà du grand arc. Vue depuis le sud.

Fig. 87 : Arrière-vousure d'une porte bouchée sur le mur est 1704.

Fig. 88 : Placard 1706.

Fig. 89 : Niche cassée par le JOU 1707.

Fig. 90 : Niche 1705 sur le mur sud.

Fig. 91 : Traces de bûchage sur le mur nord 1703

Pièce nord-ouest, rez-de-chaussée (PCE 18)

Fig. 92 : La pièce 18 et la pièce 17 au-delà du grand arc. Vue depuis le nord.

Fig. 93 : Corniche moulurée à 2,25 m du niveau actuel du sol sur le mur sud 1703.

Fig. 94 : Arrachement sur le mur ouest 1801.

Fig. 95 : Porte bouchée 1805.

Fig. 96 : Mur nord 1802 avec un élément non identifié en partie haute.

Pièce sud (25) et pièce sud-est (26), 1^{er} étage

Fig. 97 : Mur est 2402 : traces d'un ancien escalier menant à la galerie supérieure GAL 36

Fig. 98 : Porte dans le mur est 2402 vers la galerie supérieure GAL 36.

Fig. 99 : Arc de couverture d'une fenêtre jumelée (2604) et corniche moulurée interrompue.

Fig. 100 : Vue de la mezzanine de la pièce 26 depuis l'angle sud-ouest.

Fig. 101 : Mur nord 2603 et porte 2611 vers la pièce ouest 27.

Fig. 102 : Porte 2611, partiellement bouchée à gauche/ouest

Fig. 103 : Système d'évacuation des eaux de pluie du toit caché de la pièce 26, mur sud 2601.

Fig. 104 : Remploi de solives d'anciens plafonds dans la structure de la mezzanine (PCE 26).

Pièce ouest, 1^{er} étage (PCE 27)

Fig. 105 : Mur ouest 2701. A gauche, le placard 2704, au centre la fenêtre bouchée 2705.

Fig. 106 : Mur est 2703. Au centre, la fenêtre 2708.

Fig. 107 : Porte 2611, ancien placard.

Fig. 108 : Porte bouchée 2710.

Fig. 109 : Placard 2704.

Fig. 110 : Fenêtre 2705.

Fig. 111 : Porte 2706.

Fig. 112 : Porte 2711.

Fig. 113 : Gond de la porte 2711.

Fig. 114 : Porte 2707.

Pièce nord-ouest, 1^{er} étage (PCE 28)

Fig. 115 : Vue de l'angle sud-ouest. A gauche le mur 2702, à droite le mur 2801.

Fig. 116 : Vue de l'angle sud-est. A gauche le mur 2803, à droite le mur 2702.

Fig. 117 : Vue de l'angle nord-est. Au fond le mur 2802, à droite le mur 2803.

Fig. 118 : L'angle nord-ouest avec la base de l'échauguette (TUR 44).

Fig. 119 : Mur ouest 2801. La trace d'arrachement d'un mur est visible au centre, et l'évacuation 2809 est connectée à la trace d'un pignon qui apparaît sous l'enduit.

Fig. 120 : Fente de jour BAI 2804.

Fig. 121 : Fenêtre 2806.

Fig. 122 : Traces d'arrachement d'un mur, évacuation des eaux de pluie et traces d'un pignon.

Fig. 123 : Détail de l'évacuation des eaux de pluie (EVA 2809). La trace d'un ancien pignon auquel elle était connectée est encore bien visible.

Fig. 124 : Vue du mur est 2803. A droite, le négatif d'un ancien mur.

Fig. 125 : le mur est 2803 (à droite) s'appuie contre le mur sud 2802.

Pièce supérieure de la tour, 2^e étage (PCE 37)

Fig. 126 : Mur nord vers la galerie 36. Au-dessus de la porte, couverture d'une ancienne fenêtre jumelée.

Fig. 127 : Porte du mur nord, côté galerie

Fig. 128 : Porte du mur ouest, anciennement accessible depuis l'escalier de la pièce 25.

Partie 1 : Cartes et plans

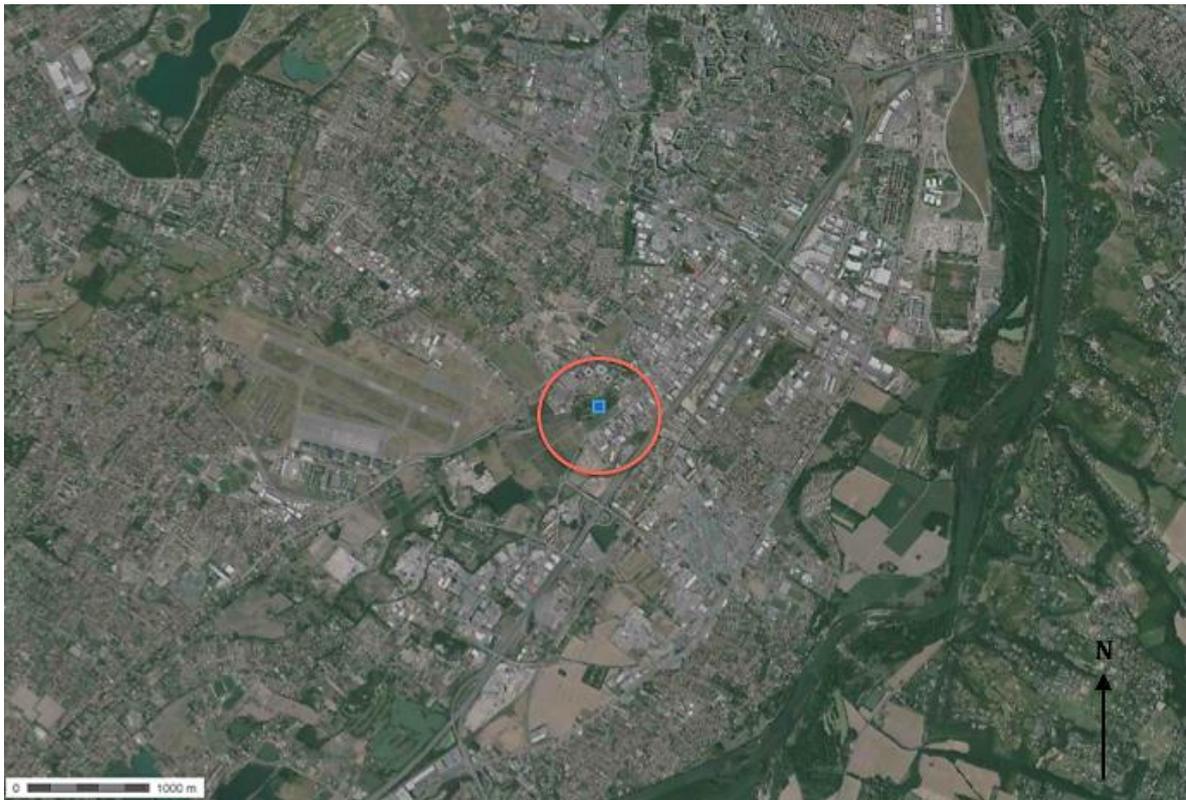


Fig. 1 : Vue aérienne actuelle.

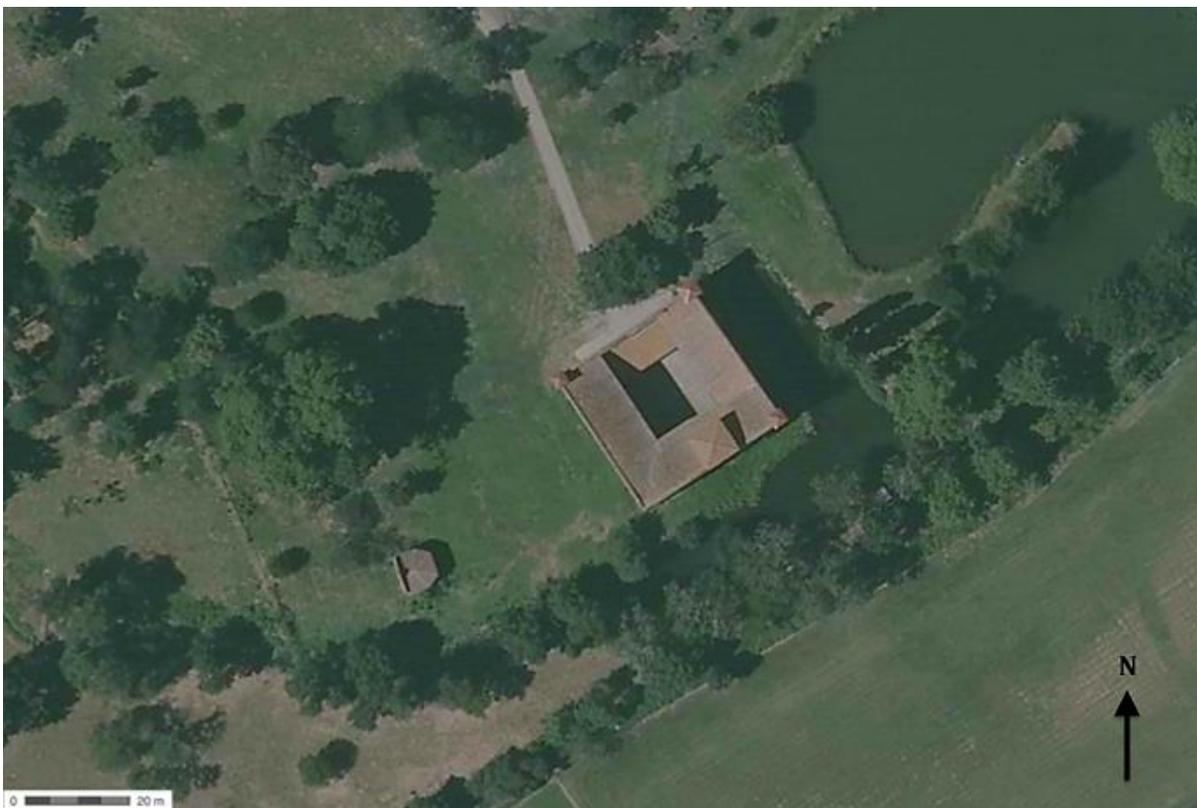


Fig. 2 : Vue aérienne actuelle, détail. Des indices de structures sont visibles devant la chapelle.



Fig. 3 : Vue aérienne, 15 février 1961.



Fig. 4 : Vue aérienne, 15 février 1961, détail.



Fig. 5 : Vue aérienne, 5 juin 1946.



Fig. 6 : Vue aérienne, 5 juin 1946, détail.

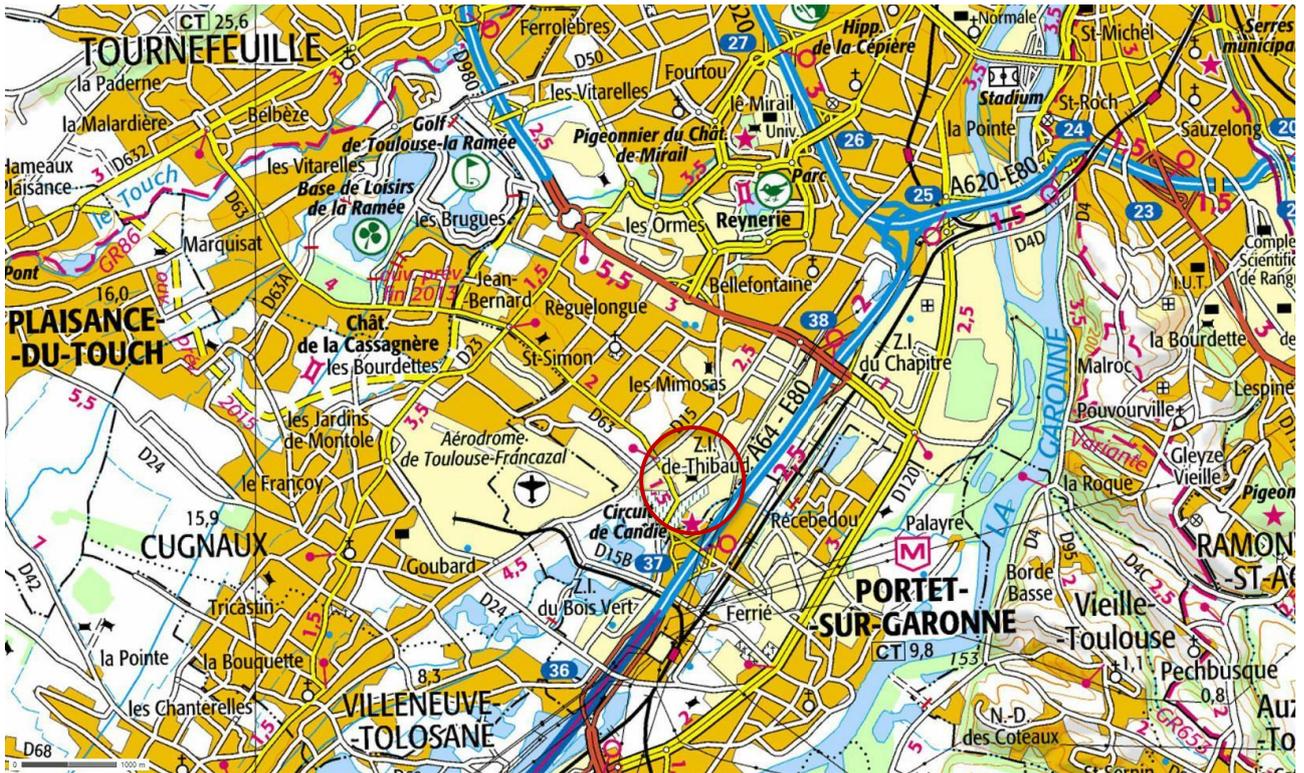


Fig. 7 : Le château de Candie au sud-ouest de Toulouse. Carte IGN.

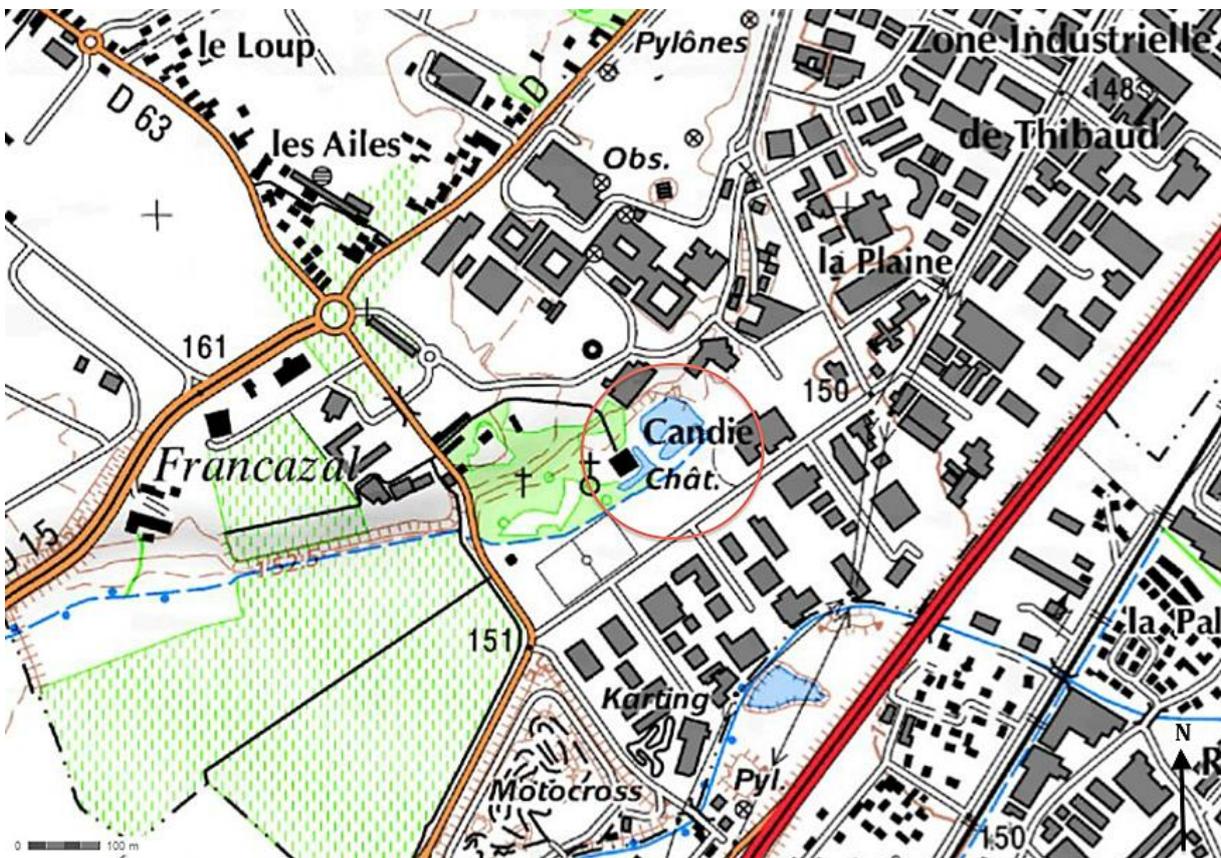


Fig. 8 : Le château de Candie sur la carte IGN au 1/25000°.

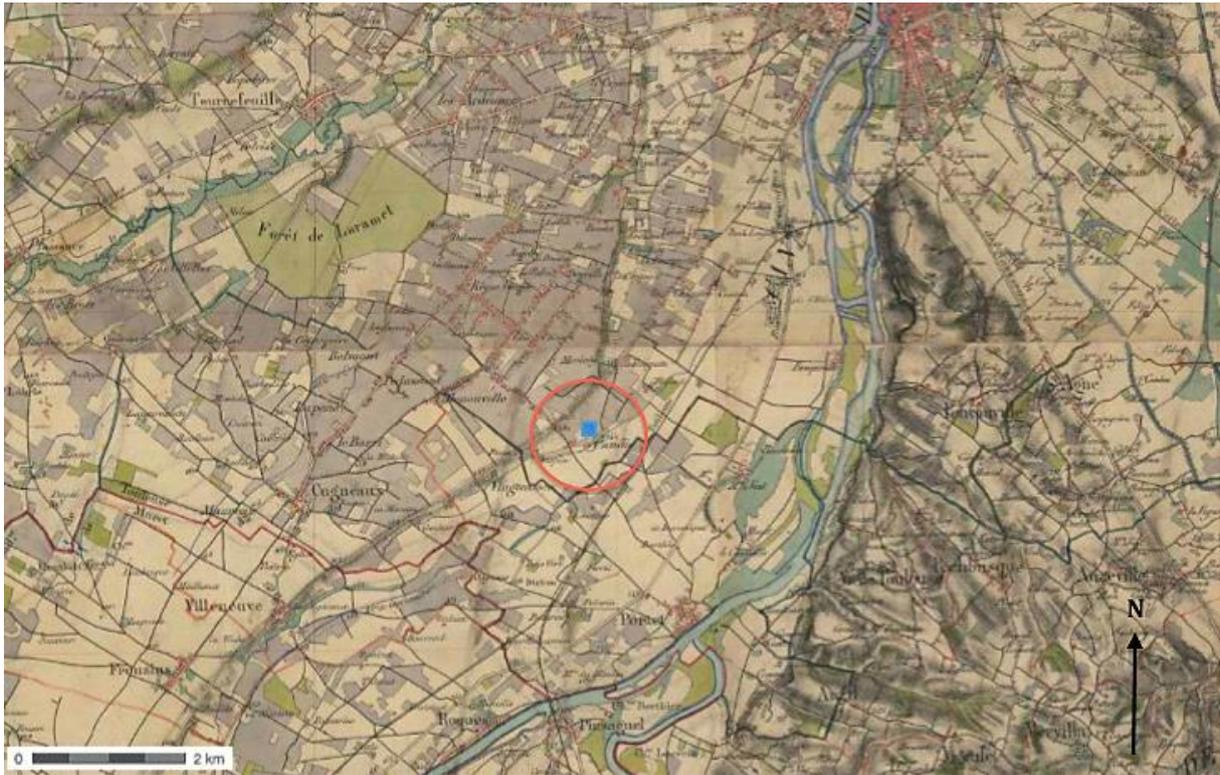


Fig. 9 : Carte d'État-Major (1820-1866), vue générale.



Fig. 10 : Carte d'État-Major (1820-1866), détail.

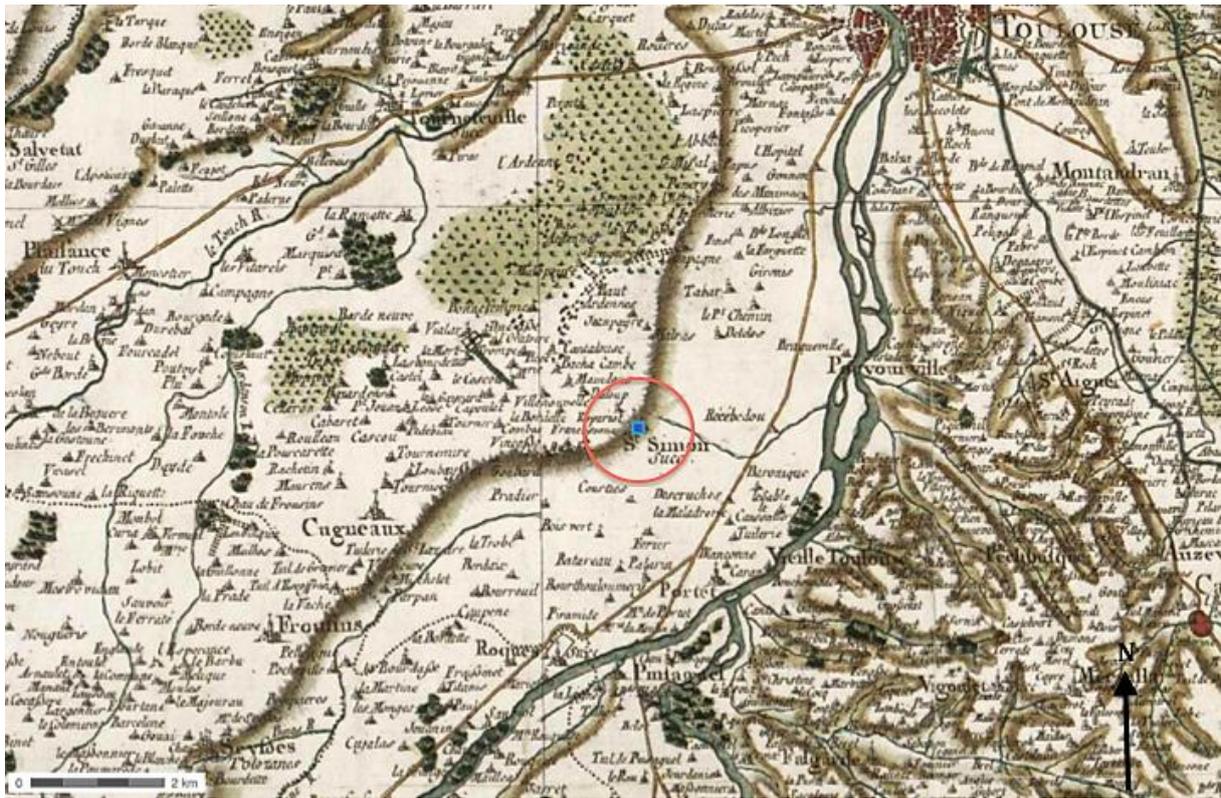


Fig. 11 : Carte Cassini (XVIII^e siècle), vue générale du bourg Saint-Simon.

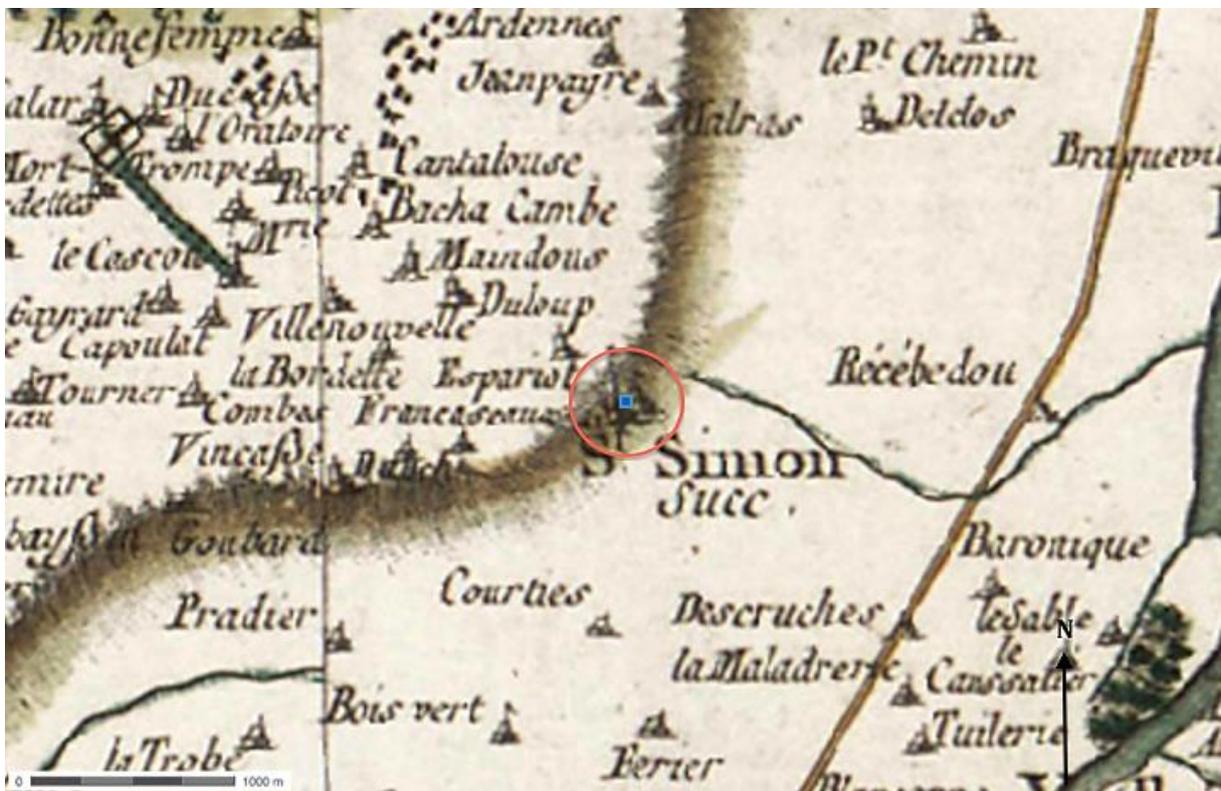


Fig. 12 : carte Cassini (XVIII^e siècle), bourg Saint-Simon.



Fig. 13 : Cadastre actuel : au sud-est du château, le domaine viticole ; au nord, la zone industrielle de Thibaut.



Fig. 14 : Cadastre actuel, détail.

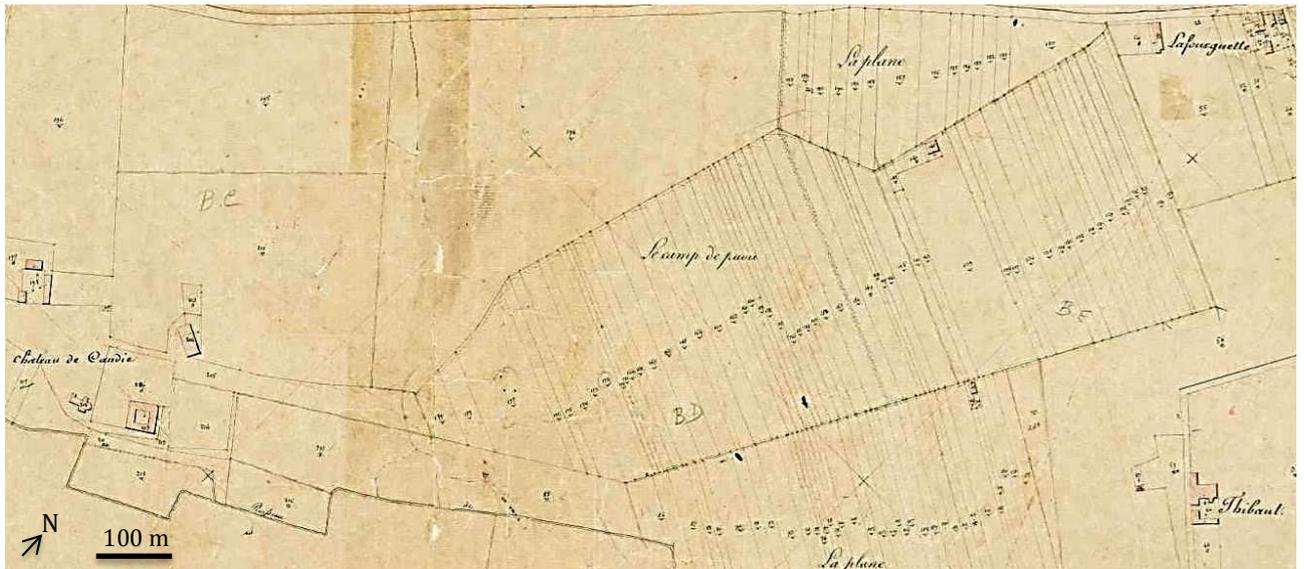


Fig. 15 : Cadastre de 1830 : le château et son domaine viticole. Au nord, le hameau de Lafourquette et à l'est la métairie de Thibaut.

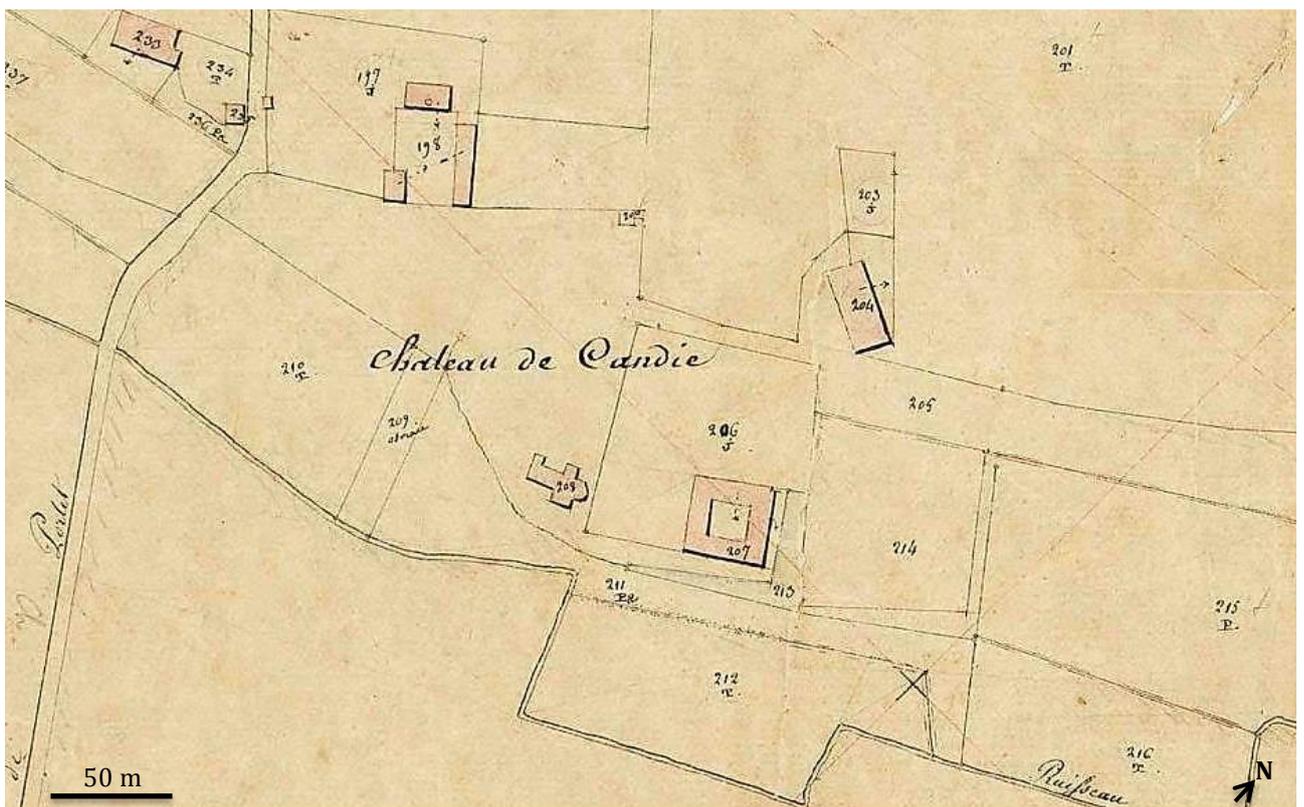


Fig. 16 : Cadastre de 1830, détail du château et de ses dépendances.



Fig. 17 : Plan terrier de 1783-1789 (AMT, CC2910).

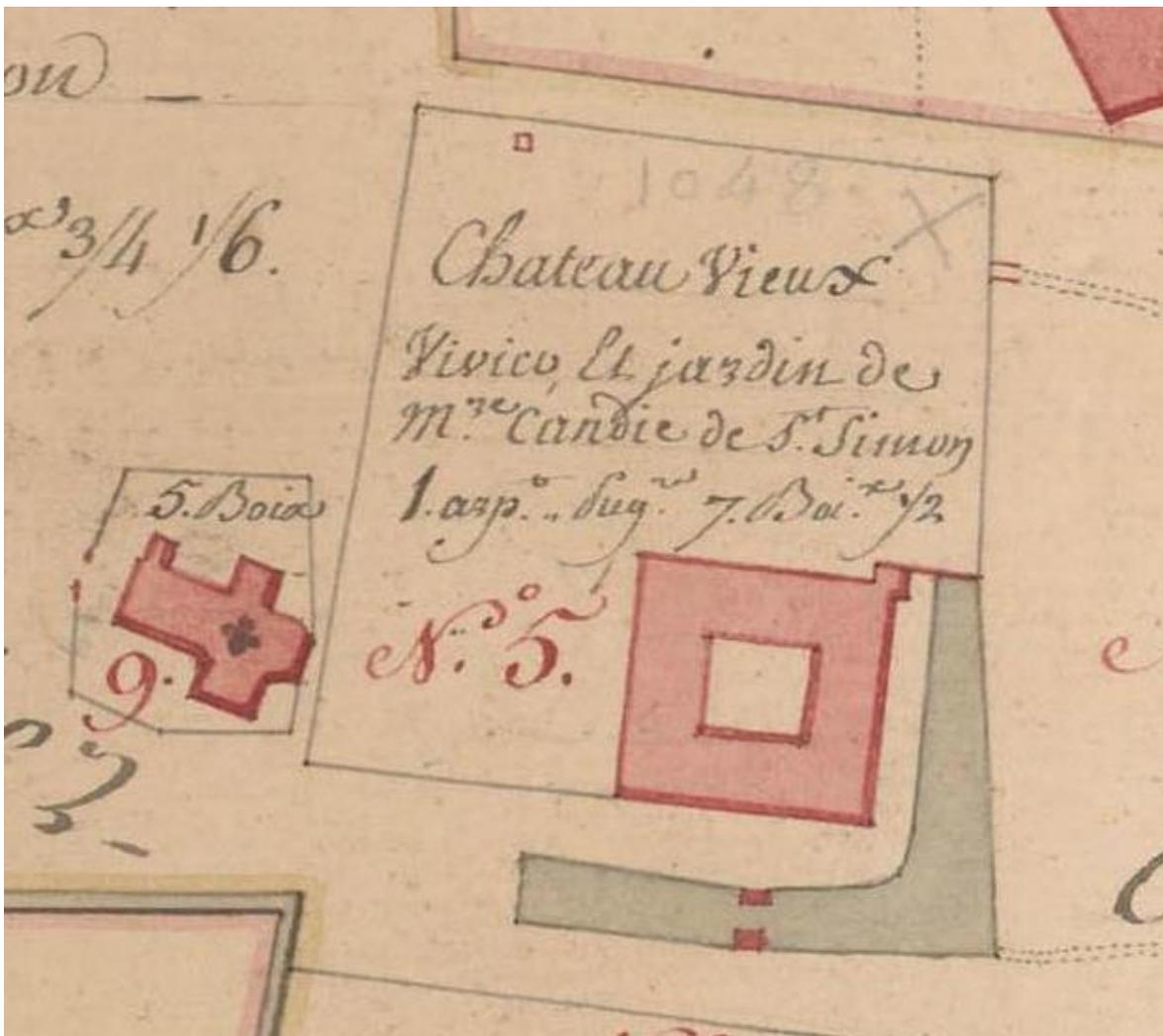


Fig. 18 : Plan terrier de 1783-1789 (AMT, CC2910), détail du château et de l'église paroissiale.

Partie 2 : Relevés, dessins et croquis

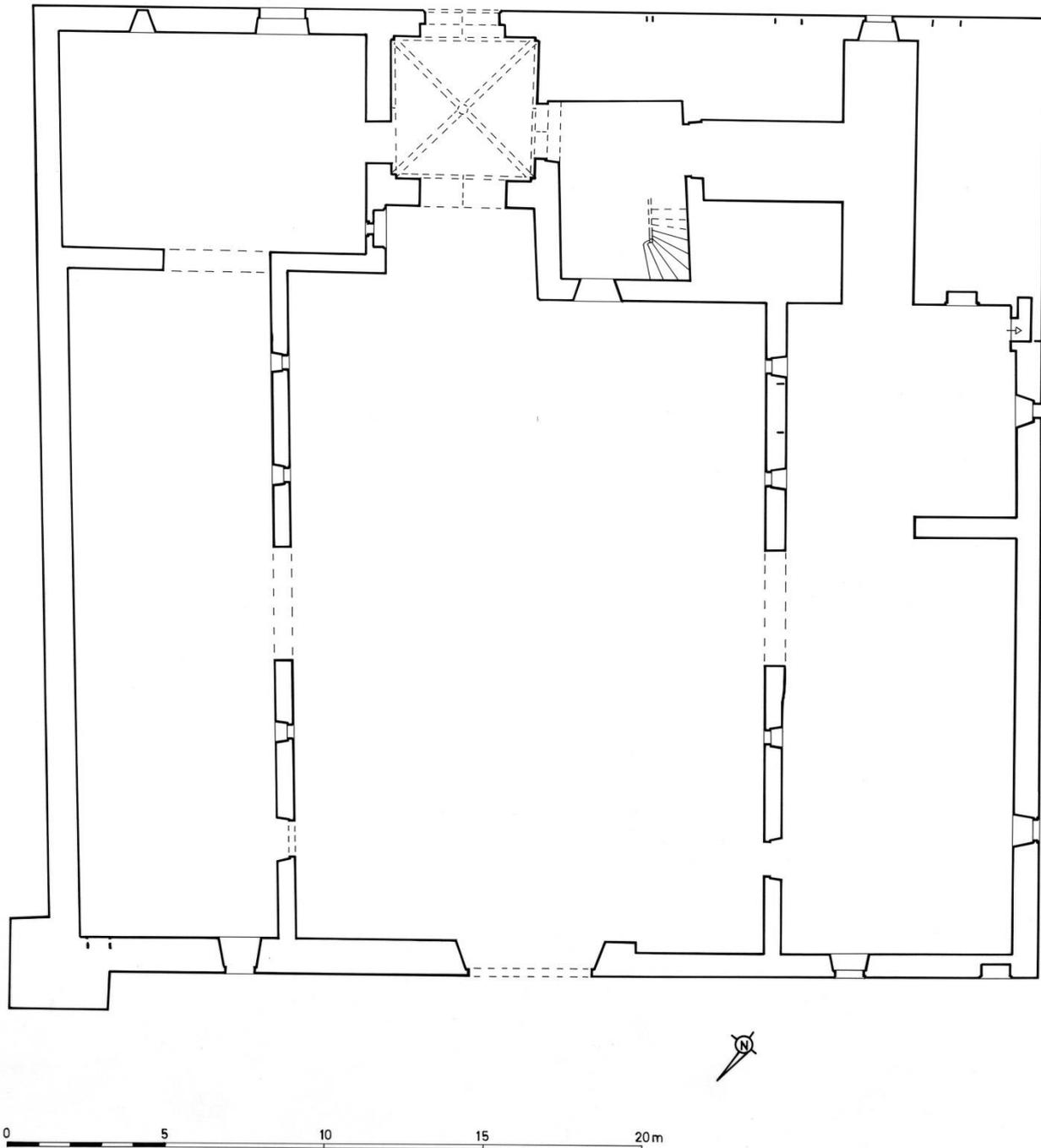


Fig. 19 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : rez-de-chaussée.

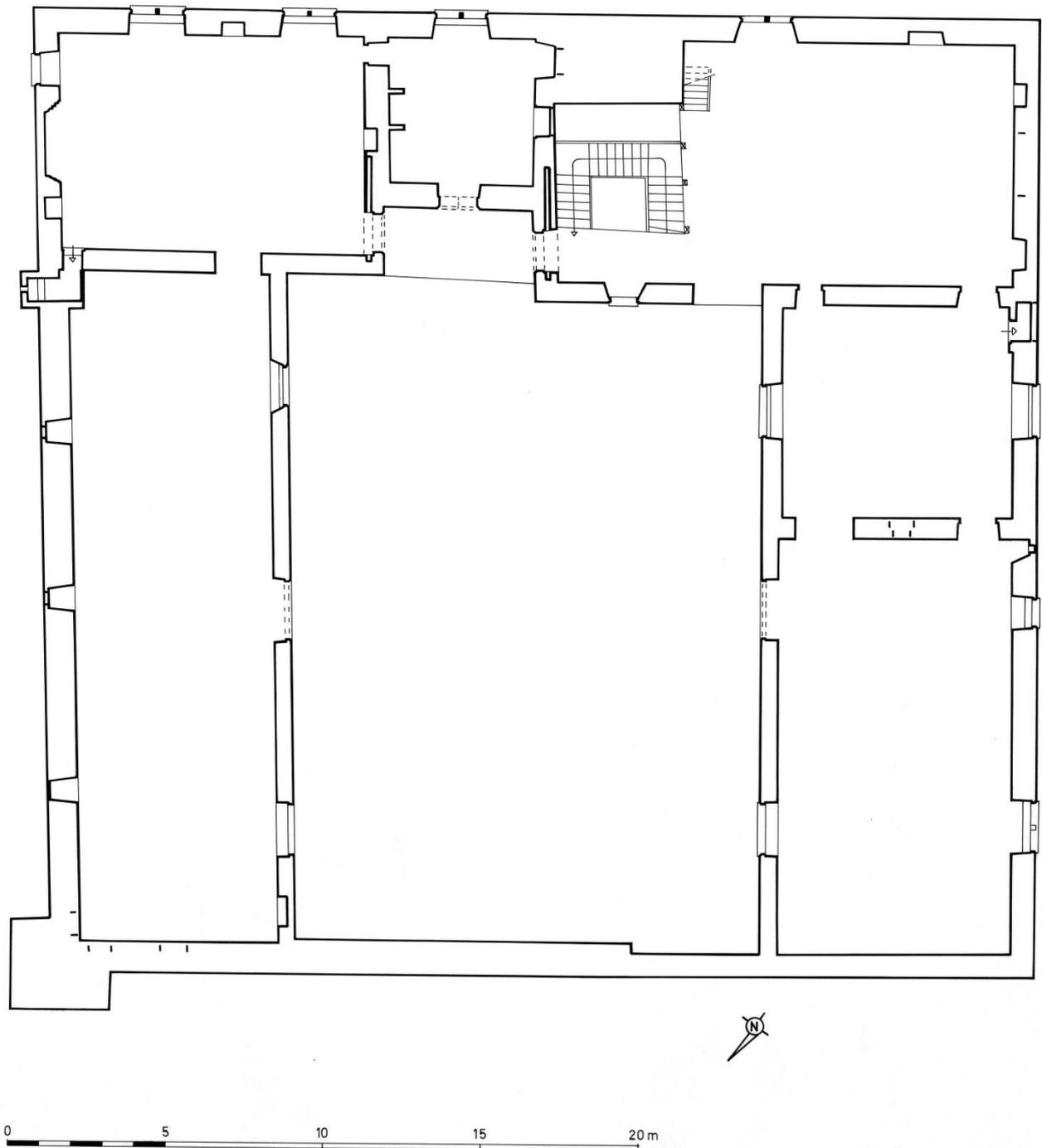
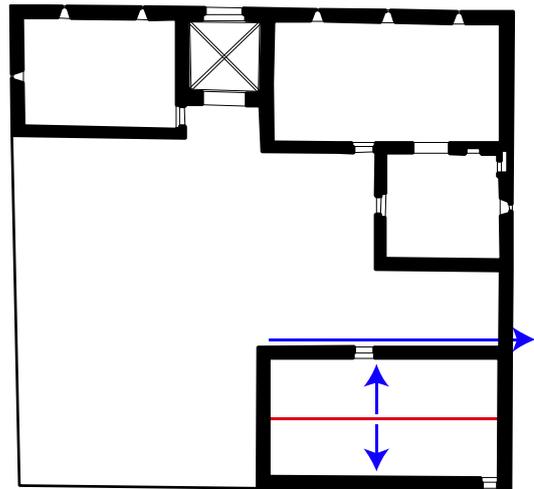
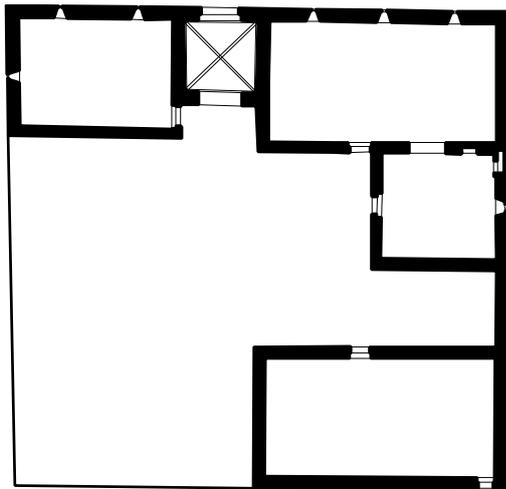
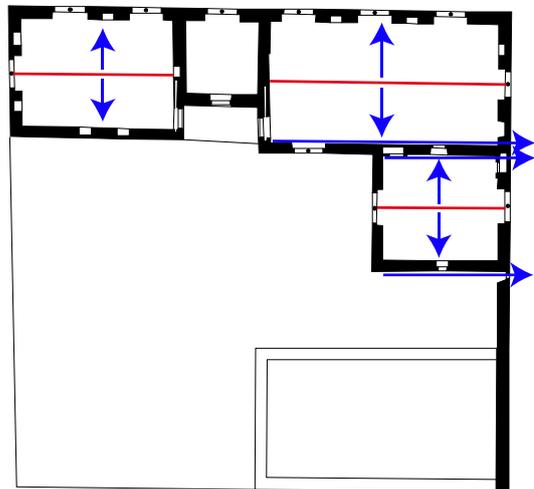
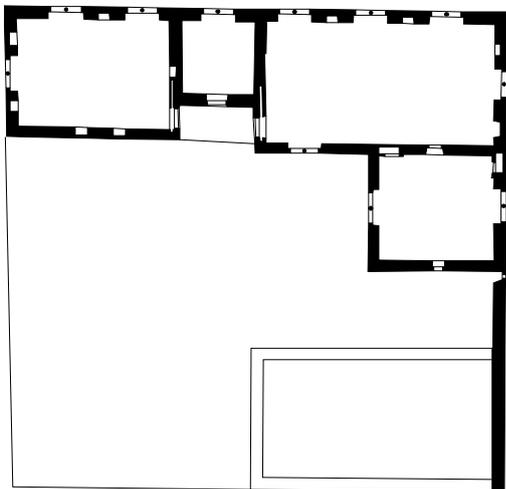


Fig. 20 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : premier étage.

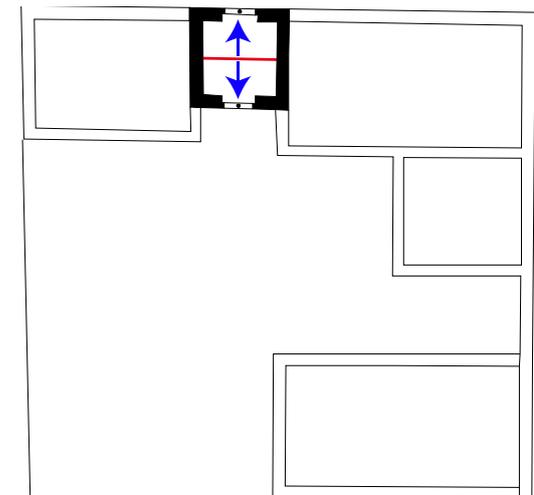
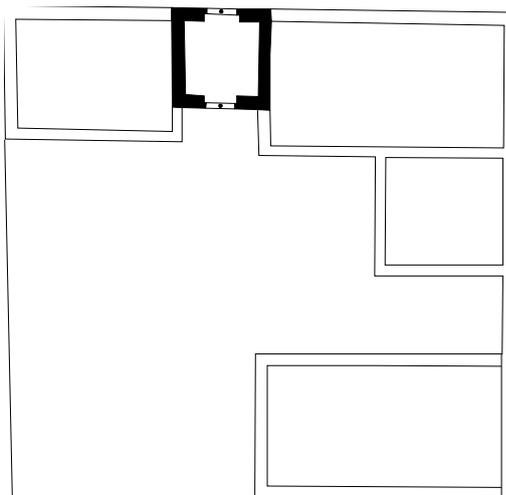
Rez-de-chaussée (niveau 1)



1^{er} étage (niveau 2)



Deuxième étage (niveau 3)



0 — 5 m

Fig. 21 : Proposition de restitution du plan du château et de l'évacuation des eaux de pluie dans son premier état (fin XIII^e-début XIV^e siècle). DAO J. Foltran.

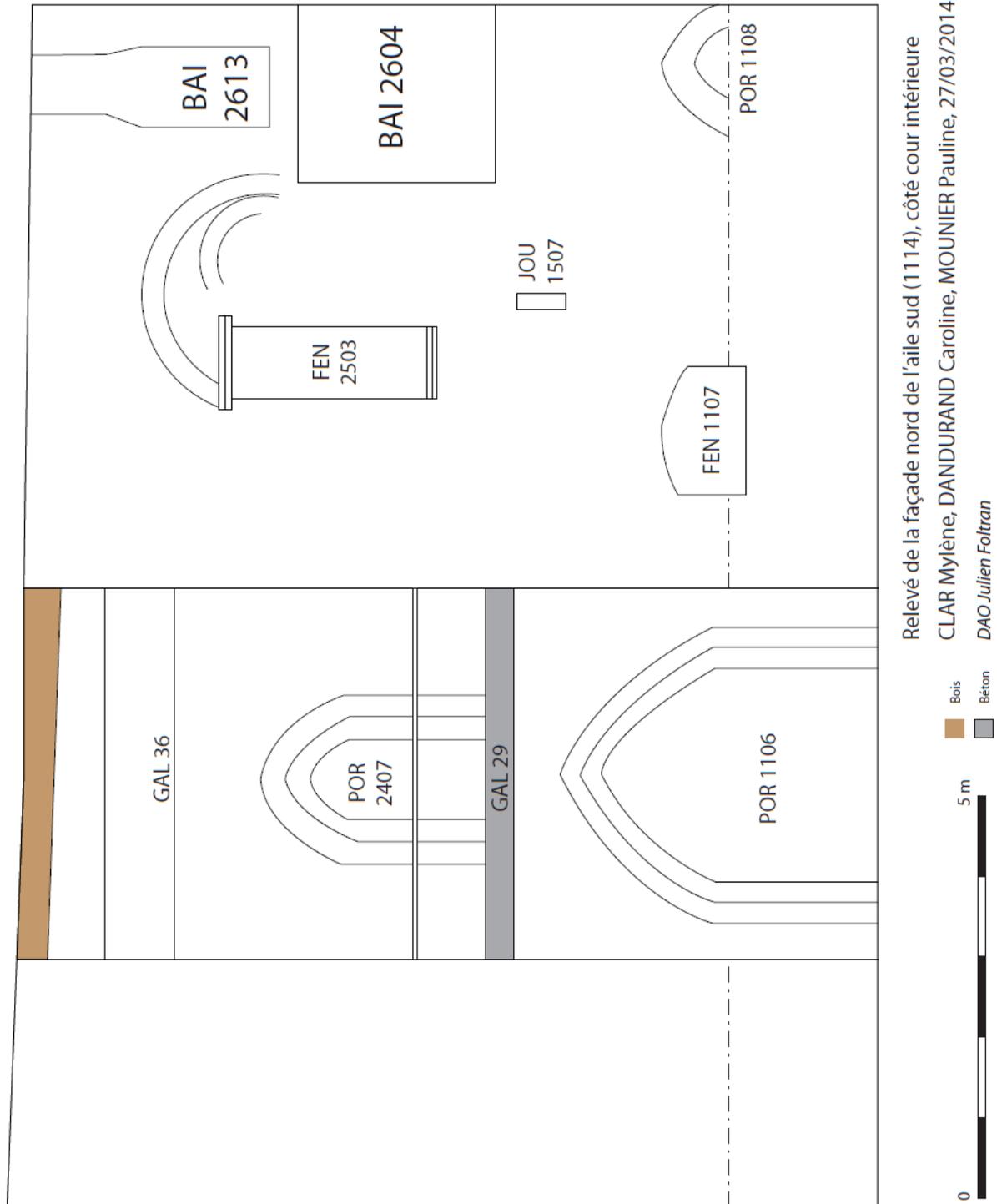


Fig. 22 : Relevé de la façade nord de l'aile sud (FAC 1114).

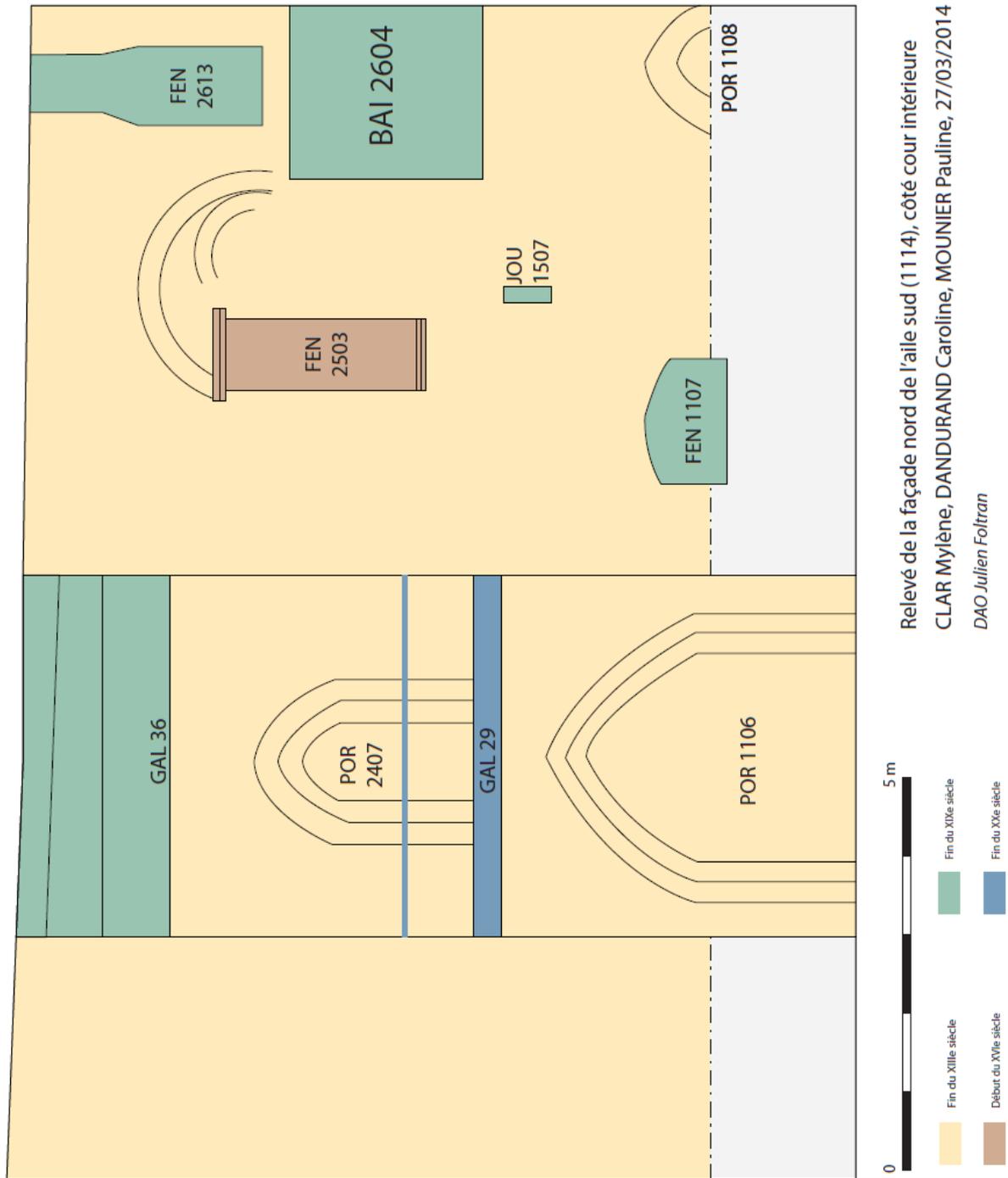
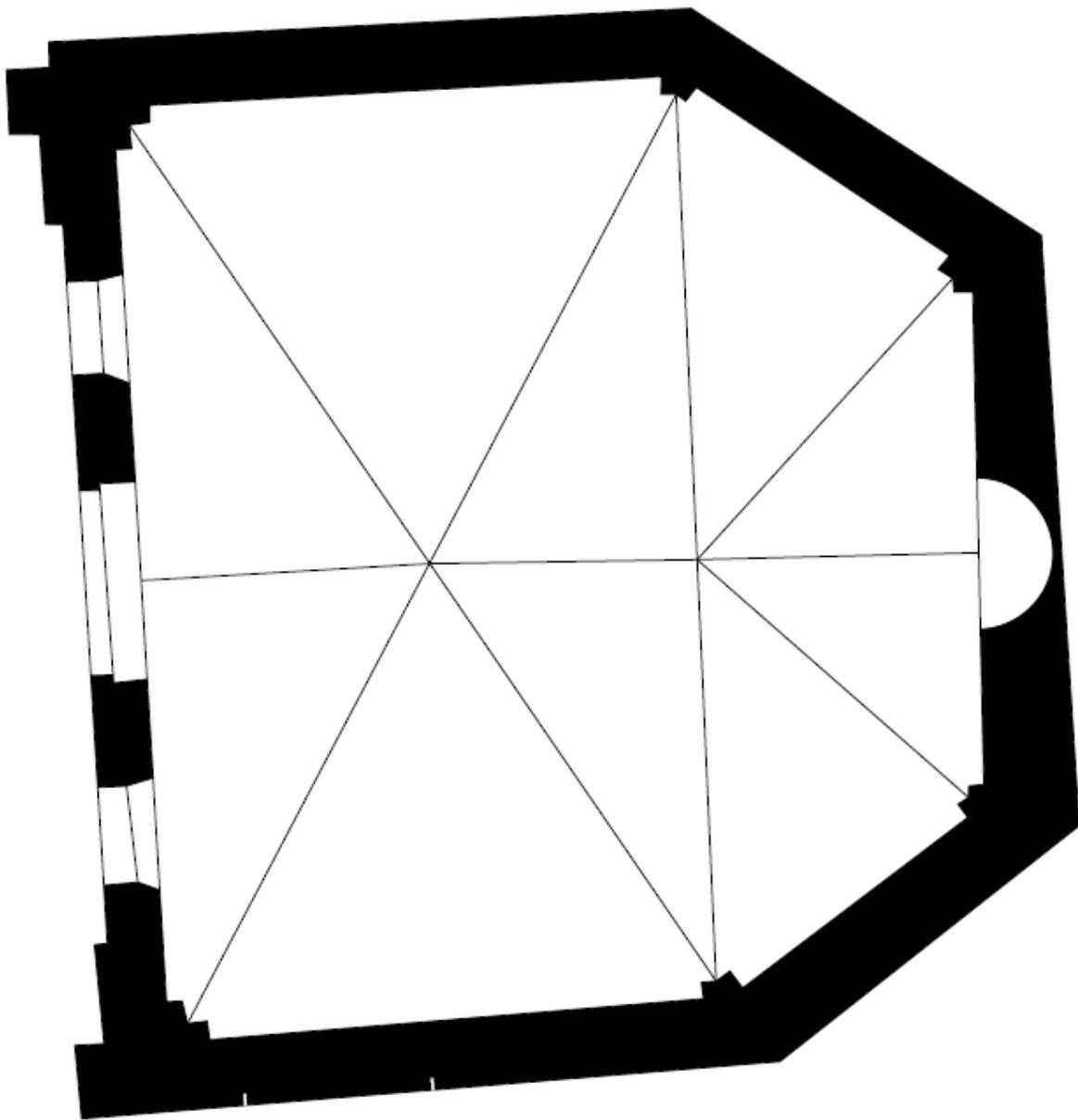


Fig. 23 : Chronologie de la façade nord de l'aile sud



0 0,5 1 m
échelle 1/50



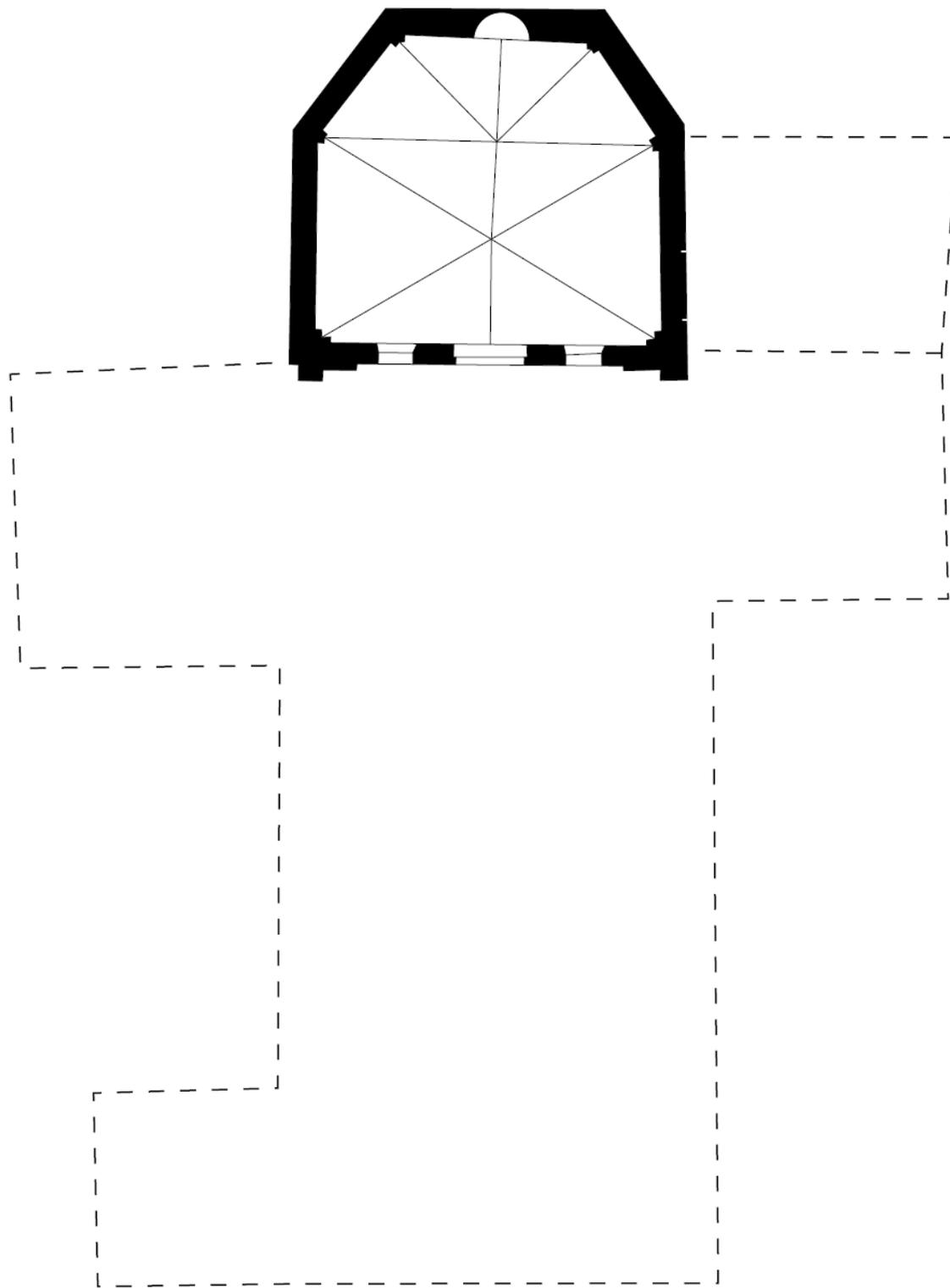
Chapelle du château de Saint-Simon-le-Vieux

Relevé du plan au 1/50e. 27/03/2014

Lola BOURGEOIS, Carla BODO, Jade BORDENEUVE,
Matthieu DAUBAN, Emilie DELABY

DAO Julien Foltran

Fig. 24 : Relevé de la chapelle, réalisé au 1/50°.

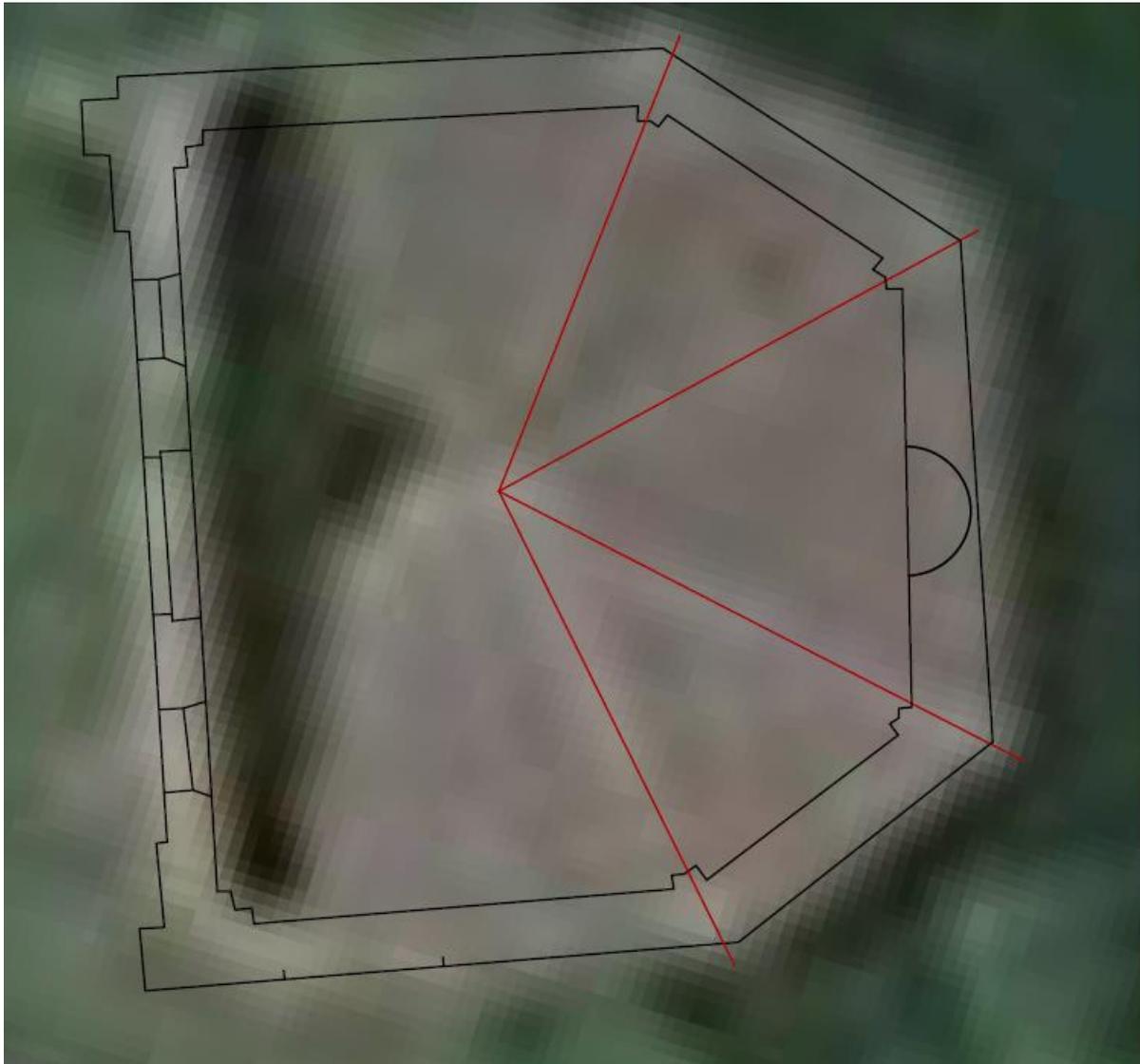


0 5 m
échelle 1/100



Chapelle du château de Saint-Simon-le-Vieux
Relevé des structures enfouies au 1/100e. 27/03/2014
Lola BOURGEOIS, Carla BODO, Jade BORDENEUVE,
Matthieu DAUBAN, Emilie DELABY
DAO Julien Foltran

Fig. 25 : Relevé approximatif du plan des structures enfouies de la chapelle, réalisé au 1/100^e.



0 0,5 1 m
échelle 1/50



Chapelle du château de Saint-Simon-le-Vieux

Superposition du relevé au 1/50e avec la photographie aérienne

Lola BOURGEOIS, Carla BODO, Jade BORDENEUVE,

Matthieu DAUBAN, Emilie DELABY

DAO Julien Foltran

— lignes de toit, d'après la photographie aérienne

Fig. 26 : Superposition du relevé et de la photographie aérienne actuelle.

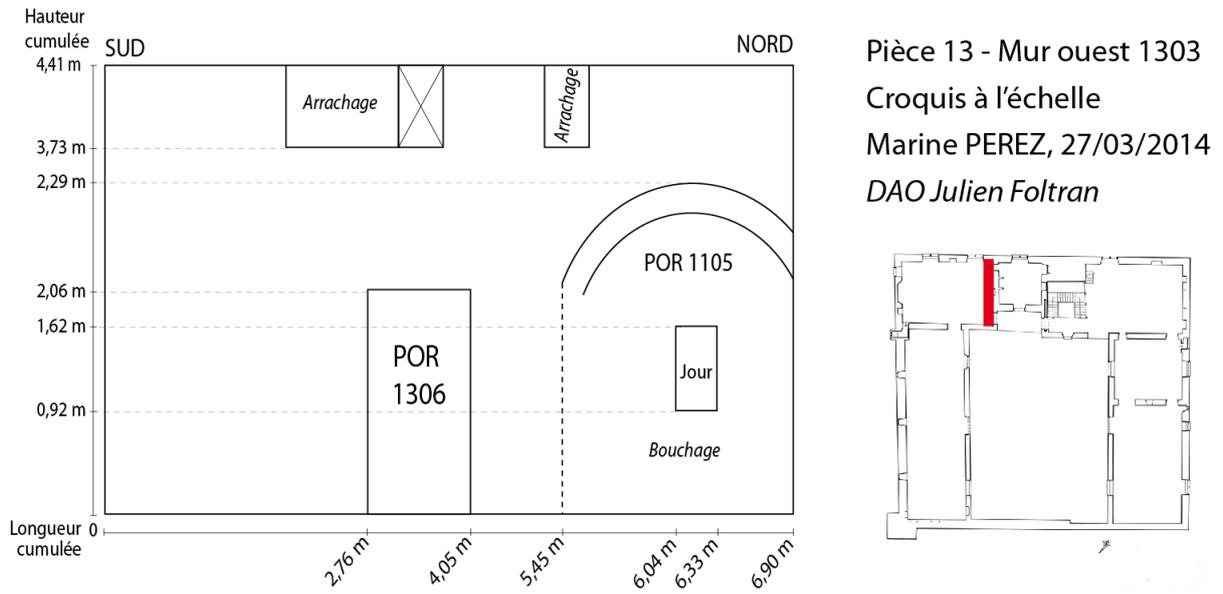


Fig. 27 : Mur ouest (1303) de la pièce sud-est au rez-de-chaussée (PCE 13), croquis.

Pièce 13 - Mur nord 1203
Croquis à l'échelle
Cécile GOSAN, 27/02/2014
DAO Julien Foltran

1 m
échelle approximative

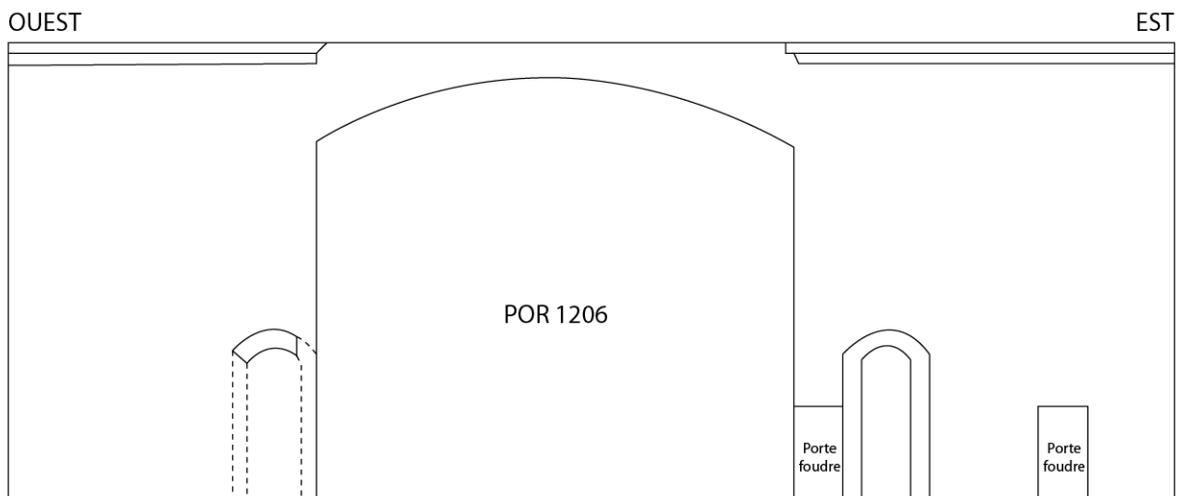
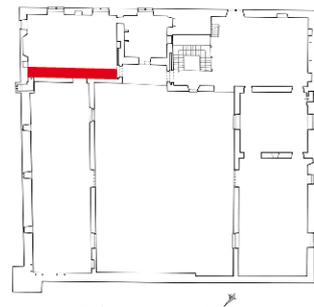


Fig. 28 : Mur nord (1203) de la pièce sud-est au rez-de-chaussée (PCE 13), croquis.

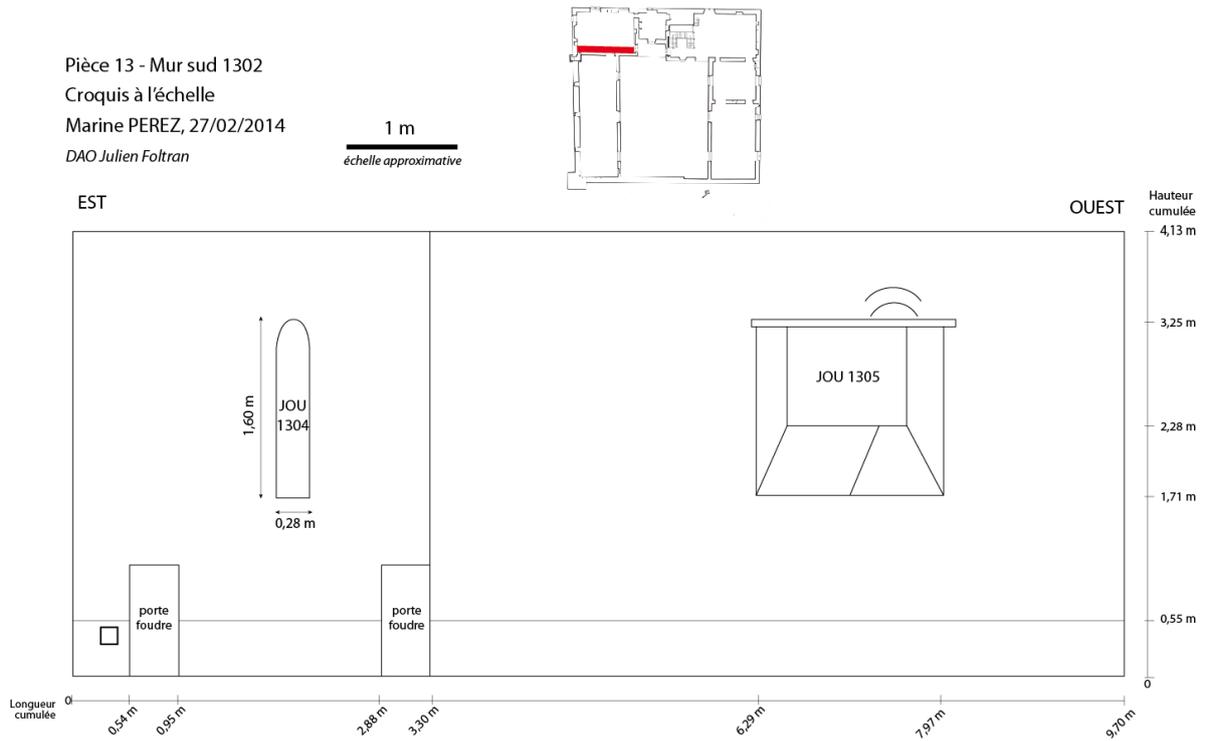
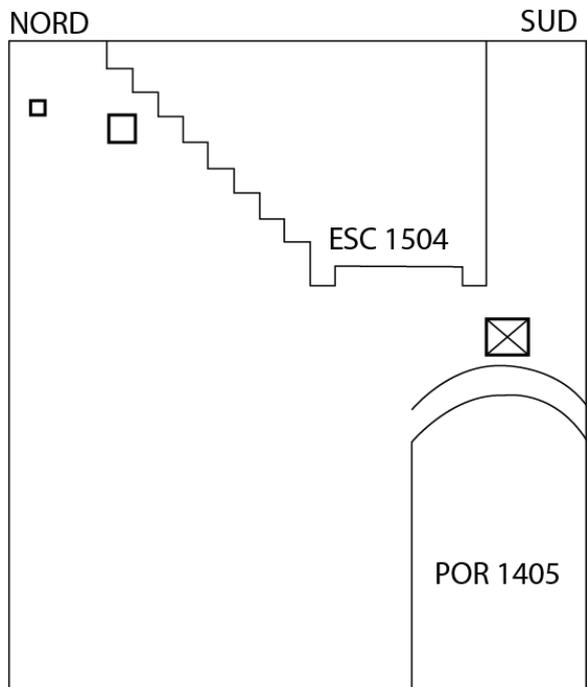


Fig. 29 : Mur sud (1302) de la pièce sud-est au rez-de-chaussée (PCE 13), croquis.



Pièce 15 - Mur est 1402
 Croquis à l'échelle
 Cécile GOSAN, 27/02/2014
 DAO Julien Foltran

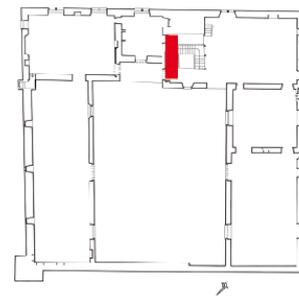
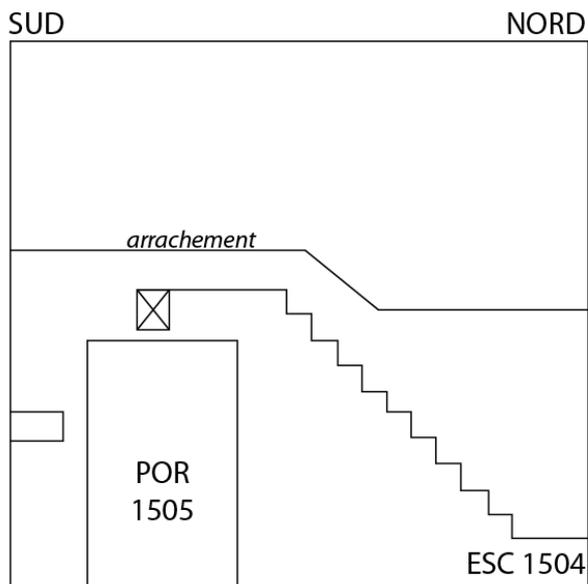
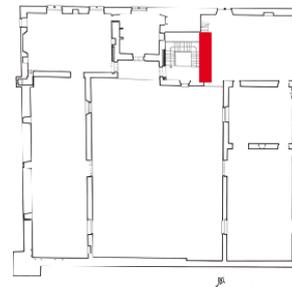


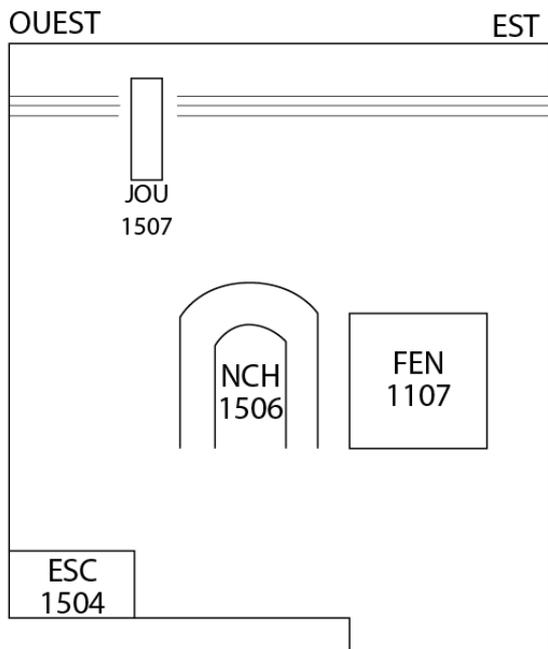
Fig. 30a : Murs est (1402) de la pièce de l'escalier au rez-de-chaussée (PCE 15), croquis.



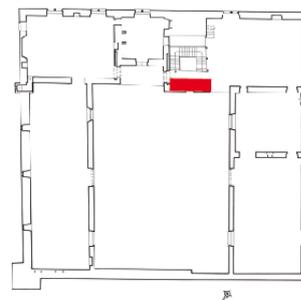
Pièce 15 - Mur ouest 1502
Croquis à l'échelle
Cécile GOSAN, 27/02/2014
DAO Julien Foltran



1 m
échelle approximative



Pièce 15 - Mur nord 1503
Croquis à l'échelle
Cécile GOSAN, 27/02/2014
DAO Julien Foltran



1 m
échelle approximative

Fig. 30b et c : Murs ouest (1502) et nord (1503) de la pièce de l'escalier au rez-de-chaussée (PCE 15), croquis.

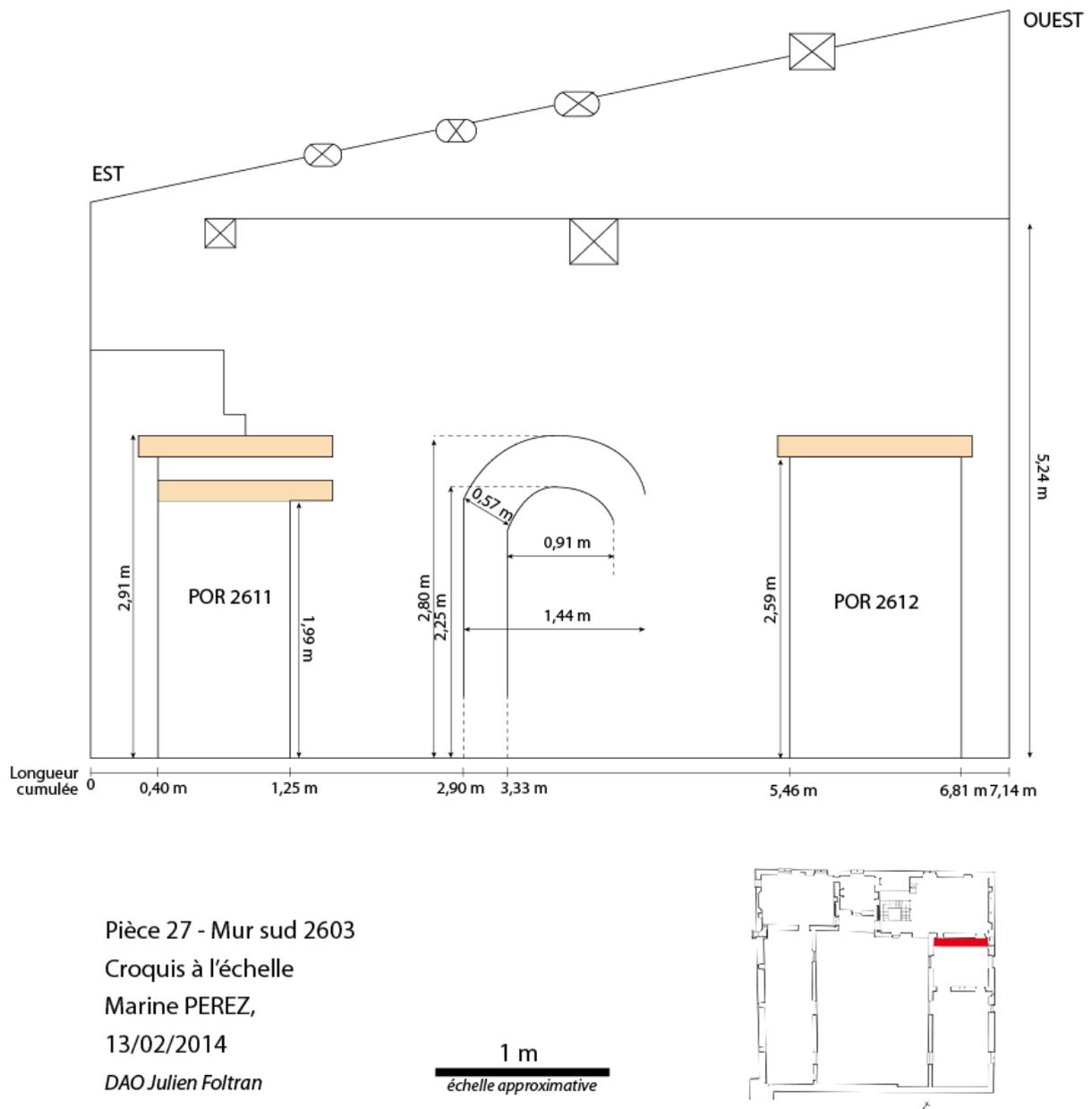
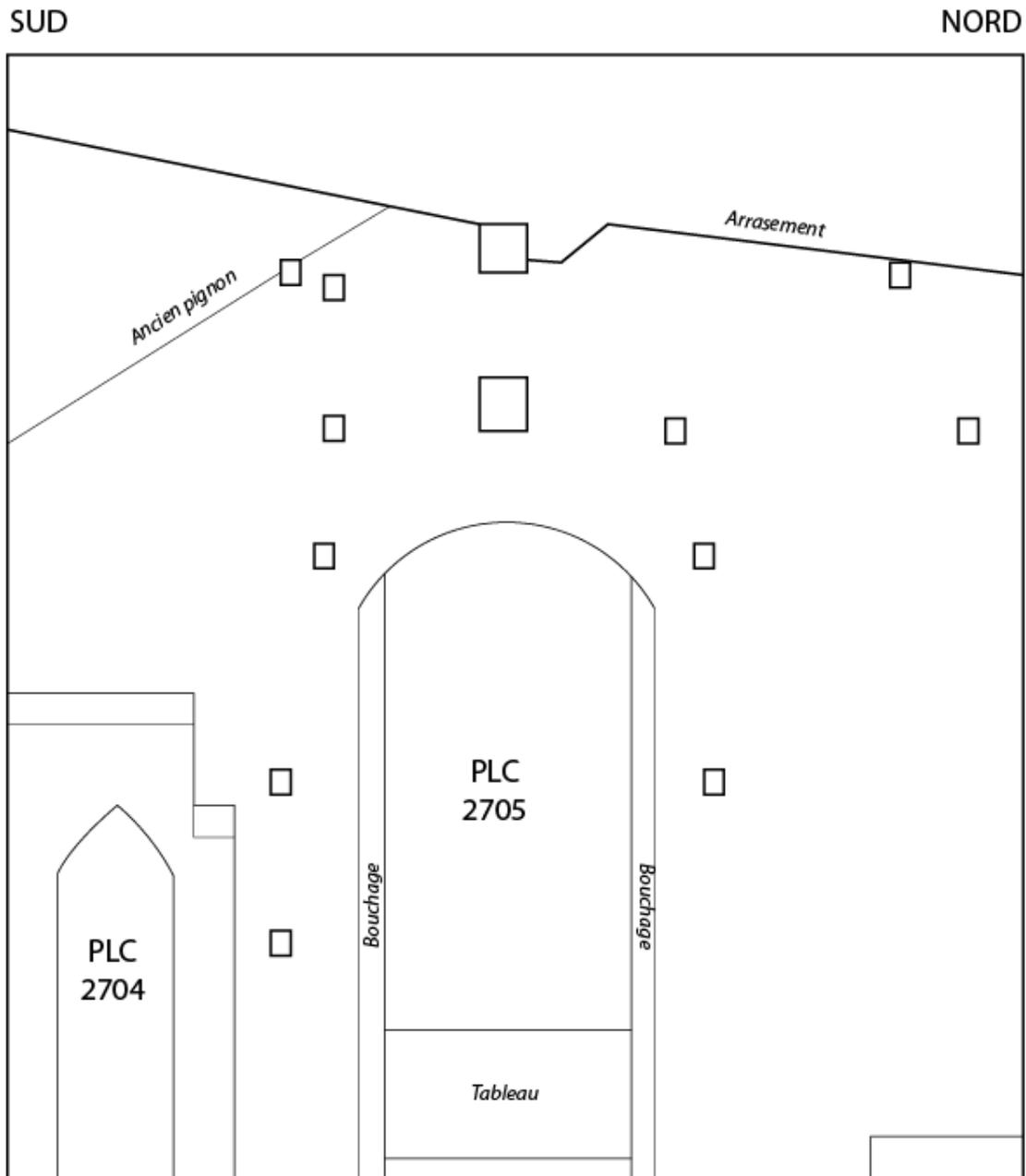


Fig. 31 : Mur sud (2603) de la pièce ouest, 1^{er} étage, (PCE 27), croquis.

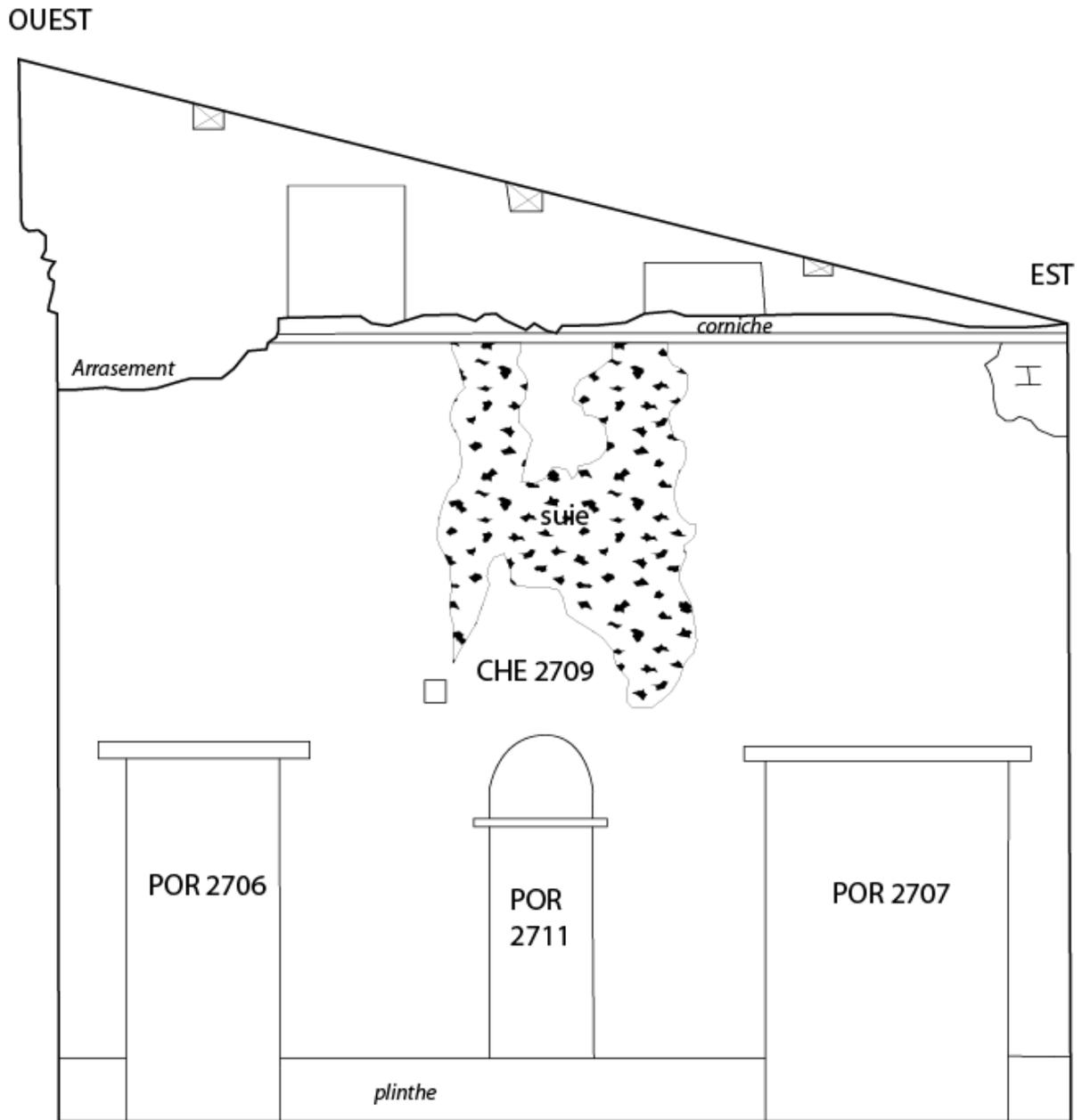


Pièce 27 - Mur ouest 2701
Croquis à l'échelle
Cécile GOSAN, 13/02/2014
DAO Julien Foltran

1 m
échelle approximative



Fig. 32 : Mur ouest (2701) de la pièce ouest, 1^{er} étage, (PCE 27), croquis.



Pièce 27 - Mur nord 2702
Croquis à l'échelle
Quentin VENET, 13/02/2014
DAO Julien Foltran

1 m
échelle approximative



Fig. 33 : Mur nord (2702) de la pièce ouest, 1^{er} étage, (PCE 27), croquis.

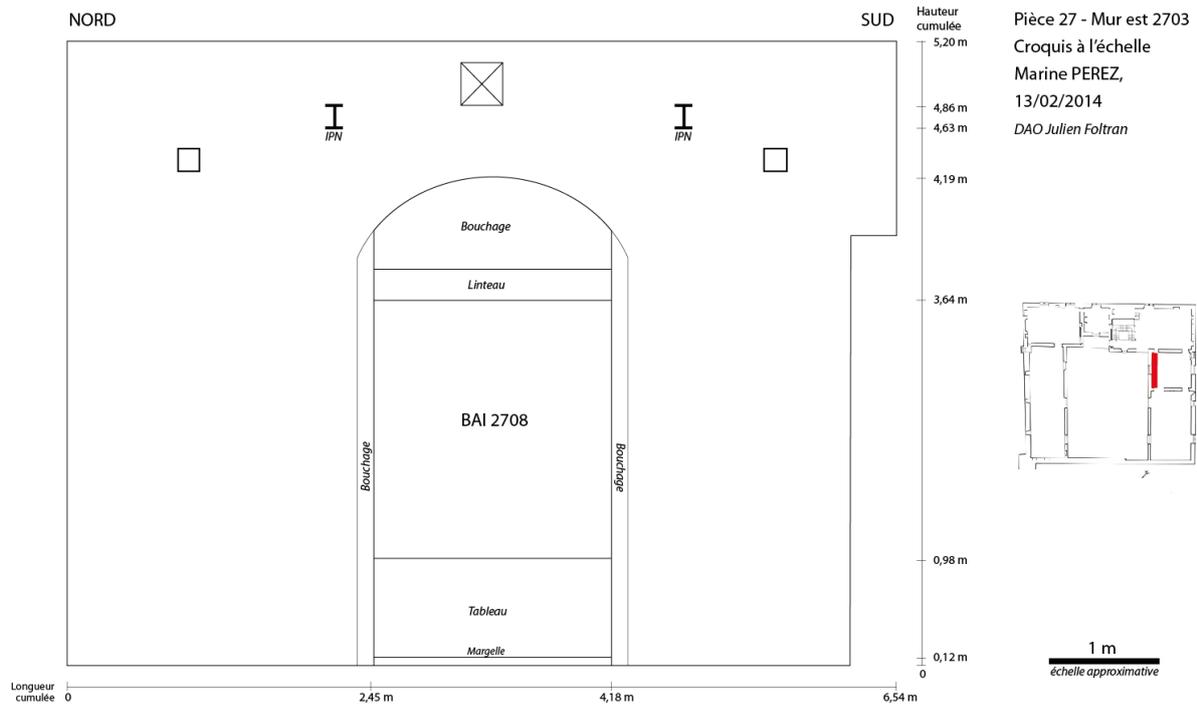


Fig. 34 : Mur est (2703) de la pièce ouest, 1^{er} étage, (PCE 27), croquis.



Fig. 35 : Mur sud (2702) de la pièce nord-ouest, 1^{er} étage, (PCE 28), croquis.

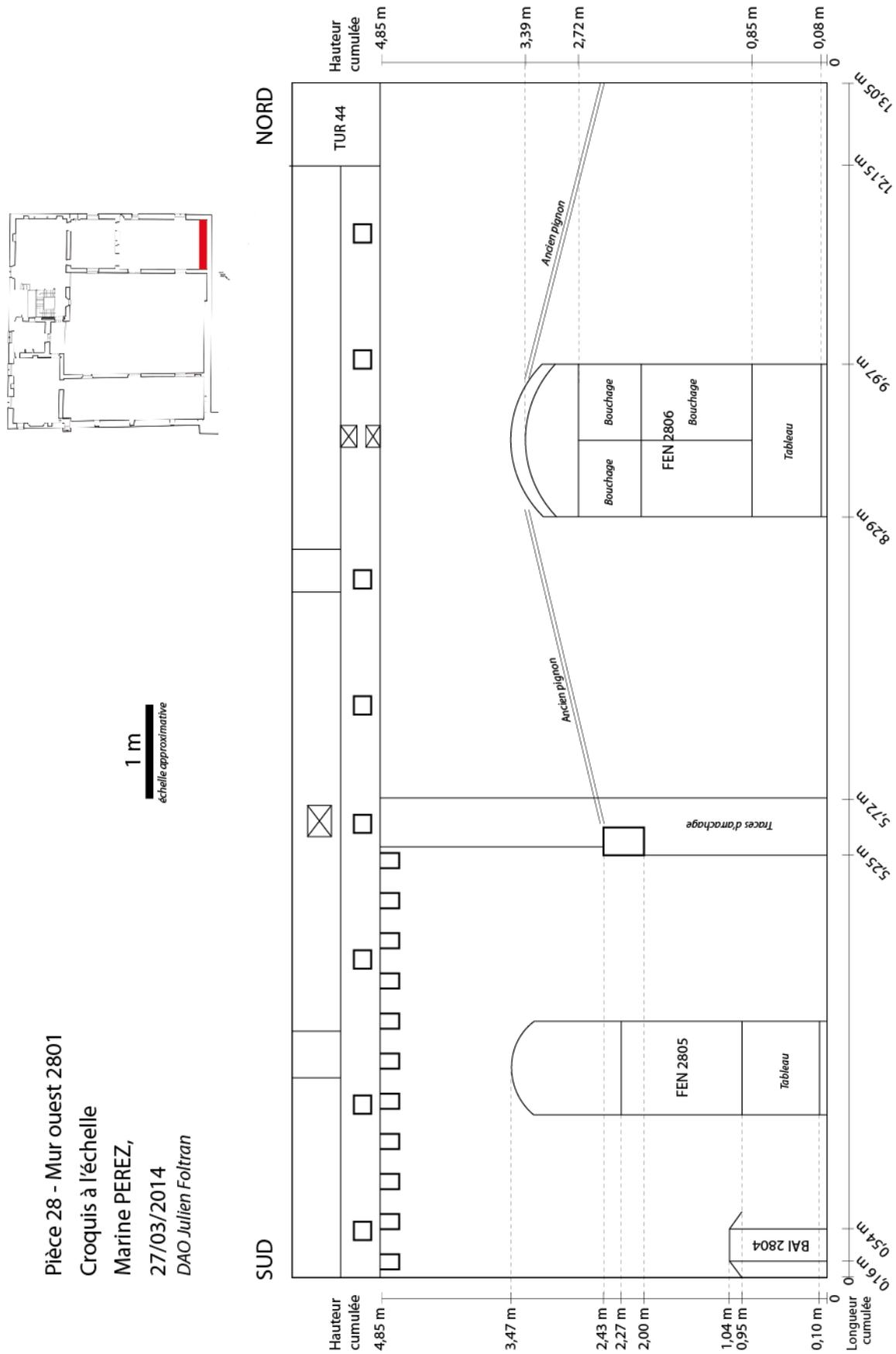


Fig. 36 : Mur ouest (2801) de la pièce nord-ouest, 1^{er} étage, (PCE 28), croquis.

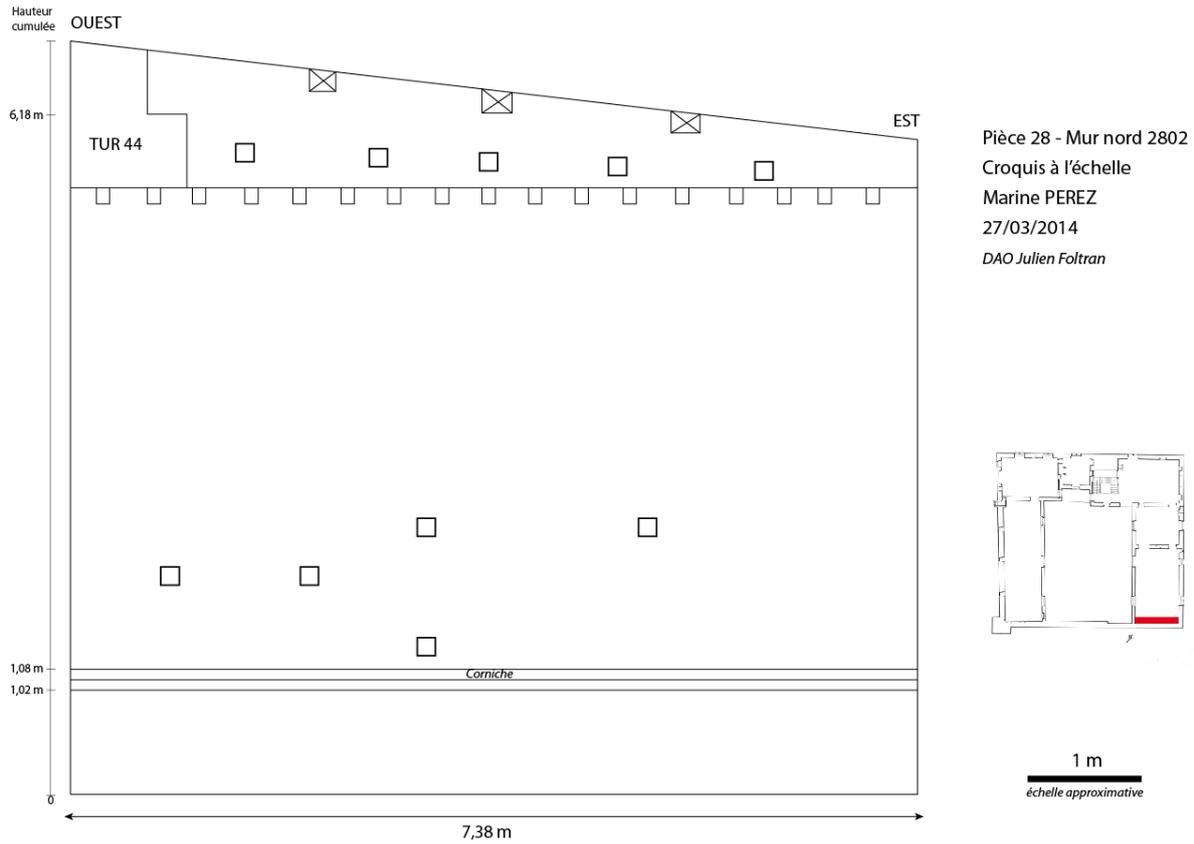


Fig. 37 : Mur nord (2802) de la pièce nord-ouest, 1^{er} étage, (PCE 28), croquis.



Fig. 38 : Mur est (2803) de la pièce nord-ouest, 1^{er} étage, (PCE 28), croquis.

Partie 3 : Photographies, figures 39 à 128

Façade sud (FAC 33)



Fig. 39 : Vue de l'angle sud-est du château. A gauche, la façade principale sud.



Fig. 40 : Fente de jour bouchée (1304)



Fig. 41 : Croisée (2606) surmontée d'un arc de couverture d'une ancienne fenêtre jumelée

Façade ouest (FAC 34)



Fig. 42 : Vue générale.



Fig. 43 : Echauguette d'angle nord-est (TUR 44) (photo Léa Gérardin).



Fig. 44 : Porte jumelée bouchée vers la pièce 16.



Fig. 45 : Fenêtre croisée (2806).



Fig. 46 : Fenêtre demi-croisée (2805) dont le croisillon a été remplacé par une poutre métallique.



Fig. 47 : Fenêtre jumelée (2612) détruite et bouchée dont ne subsiste que l'arc de couverture. On remarque une réduction de l'ouverture suite à son remplacement par une croisée détruite elle aussi.

Façade nord (FAC 31)



Fig. 48 : Vue générale.



Fig. 49 : Ligne de reprise au-dessus du portail principal.



Fig. 50 : Porte d'angle (POR 1805).

Cour intérieure (CUR 11)



Fig. 51 : Vue générale de la façade nord de l'aile sud (FAC 1114)



Fig. 52 : Vue de l'angle et de l'échauguette nord-ouest (TUR 44).



Fig. 53 : Ancienne fenêtre jumelée remplacée par une demi-croisée (FEN 2503) au 1^{er} étage de la façade 1114.



Fig. 54 : Ancienne fenêtre jumelée au niveau de la ligne de toit actuelle de la tour (TUR 45).

Chapelle (CHA 51)



Fig. 55 : Vue depuis le nord-ouest : la façade principale néogothique.



Fig. 56 : Vue depuis le sud-est : le chevet enduit, décoré de deux litres funéraires.



Fig. 57 : La messe de Saint-Grégoire, moulage sur le pignon.



Fig. 58 : Porte bouchée sur le mur sud.



Fig. 59 : Détail d'un chapiteau de pilastre



Fig. 60 : Vue générale de l'intérieur de la chapelle.

Pièce nord-est, rez-de-chaussée (PCE 12)



Fig. 61 : Vue générale de la pièce depuis son angle nord-ouest. Au fond, l'arc 1206.



Fig. 62 : Placard 1207.



Fig. 63 : Vue de l'intérieur du placard 1207.



Fig. 64 : Plafond de la pièce



Fig. 65 : Détail d'un remploi de poutre de plafond médiéval ou Renaissance.

Pièce sud-est, rez-de-chaussée (PCE 13)



Fig. 66 : Vue générale depuis l'ouest.



Fig. 67 : Vue générale depuis le sud-est.



Fig. 68 : Corniche moulurée du mur sud (1203) interrompue par l'arc (1206)



Fig. 69 : Niche 1308 (mur nord 1203)



Fig. 70 : Niche 1307 (mur nord 1203)



Fig. 71 : Mur sud (1302).



Fig. 72 : Fente de jour agrandie (JOU 1305).



Fig. 73 : Fente de jour bouchée (JOU 1309) sur le mur est (1301).

Porche (PCE 14)



Fig. 74 : Mur ouest (1402), avec la porte 1405.



Fig. 75 : Mur ouest (1303), avec la porte 1306.



Fig. 76 : Voûte d'ogives avec clé armoriée.

Pièce sud, rez-de-chaussée (PCE 15)



Fig. 77 : Angle nord-est (à gauche : mur 1503 ; à droite : mur 1402).



Fig. 78 : Angle sud-est (à gauche : mur 1402 ; à droite : cuve 1501).



Fig. 79 : Cuve 1501.



Fig. 80 : Arrière-voûture de la porte 1405.



Fig. 81 : Traces de l'emplacement d'un ancien escalier contre le mur ouest (1502).



Fig. 82 : Jour 1507 ayant détruit la corniche moulurée.



Fig. 83 : Niche bouchée 1506 partiellement détruite



Fig. 84 : Mur ouest (1502) s'appuyant contre le mur nord (1503).

Pièce sud-ouest, rez-de-chaussée (PCE 16)



Fig. 85 : Vue générale depuis le sud.

Pièce ouest, rez-de-chaussée (PCE 17)



Fig. 86 : La pièce 27 et la pièce 28 au-delà du grand arc. Vue depuis le sud.



Fig. 87 : Arrière-voussure d'une porte bouchée sur le mur est 1704.

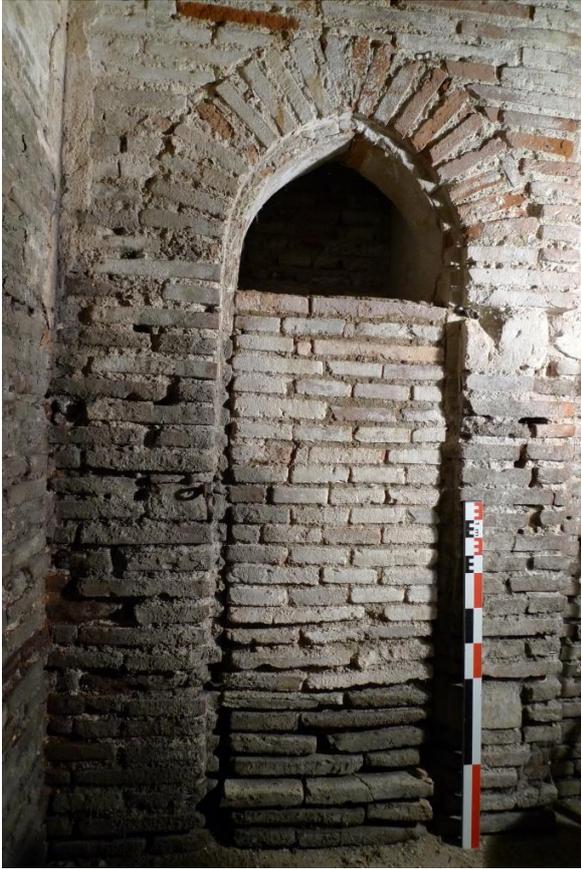


Fig. 88 : Placard 1706.



Fig. 89 : Niche cassée par le JOU 1707.



Fig. 90 : Niche 1705 sur le mur sud



Fig. 91 : Traces de bûchage sur le mur nord 1703

Pièce nord-ouest, rez-de-chaussée (PCE 18)



Fig. 92 : La pièce 18 et la pièce 17 au-delà du grand arc. Vue depuis le nord.



Fig. 93 : Corniche moulurée à 2,25 m du niveau actuel du sol sur le mur sud 1703.



Fig. 94 : Arrachement sur le mur ouest 1801.



Fig. 95 : Porte bouchée 1805.



Fig. 96 : Mur nord 1802 avec un élément non identifié en partie haute.

Pièce sud (25) et pièce sud-est (26), 1^{er} étage



Fig. 97 : Mur est 2402 : traces d'un ancien escalier menant à la galerie supérieure GAL 36



Fig. 98 : Porte dans le mur est 2402 vers la galerie supérieure GAL 36.



Fig. 99 : Arc de couverture d'une fenêtre jumelée (2604) et corniche moulurée interrompue.

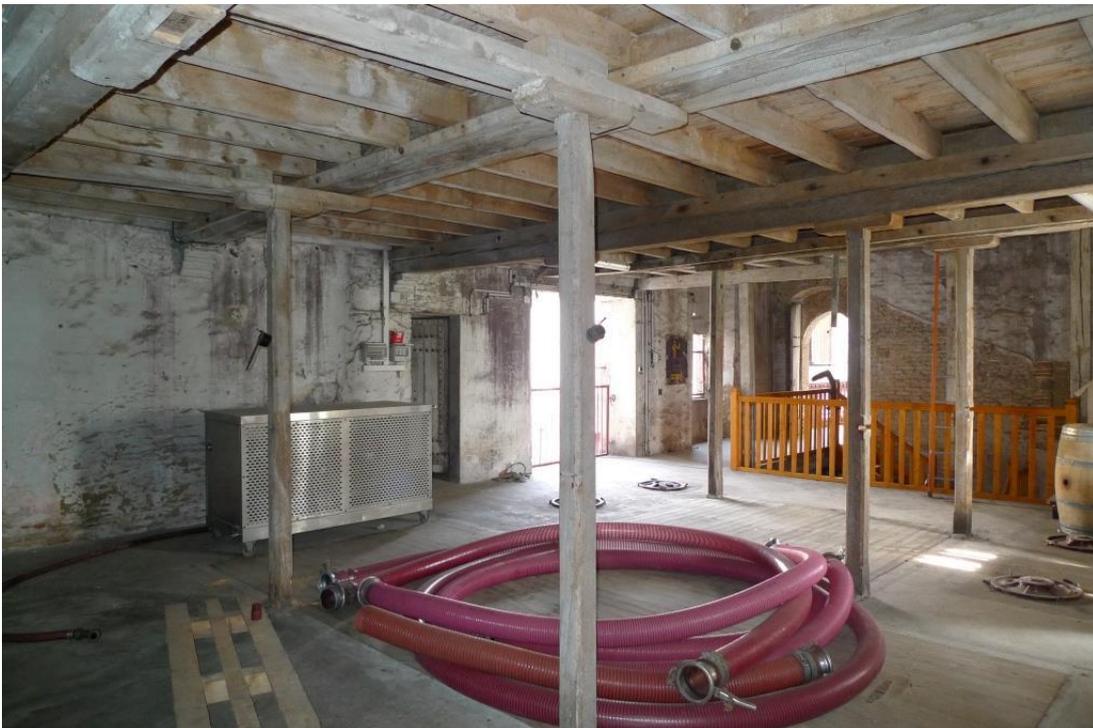


Fig. 100 : Vue de la mezzanine de la pièce 26 depuis l'angle sud-ouest.



Fig. 101 : Mur nord 2603 et porte 2611 vers la pièce ouest 27.



Fig. 102 : Porte 2611, partiellement bouchée à gauche/ouest



Fig. 103 : Système d'évacuation des eaux de pluie du toit caché de la pièce 26, mur sud 2601.



Fig. 104 : Remploi de solives d'anciens plafonds dans la structure de la mezzanine (PCE 26).

Pièce ouest, 1^{er} étage (PCE 27)



Fig. 105 : Mur ouest 2701. A gauche, le placard 2704, au centre la fenêtre bouchée 2705.



Fig. 106 : Mur est 2703. Au centre, la fenêtre 2708.



Fig. 107 : Porte 2611, ancien placard.



Fig. 108 : Porte bouchée 2710.



Fig. 109 : Placard 2704.



Fig. 110 : Fenêtre 2705.



Fig. 111 : Porte 2706.



Fig. 112 : Porte 2711.



Fig. 113 : Gond de la porte 2711.

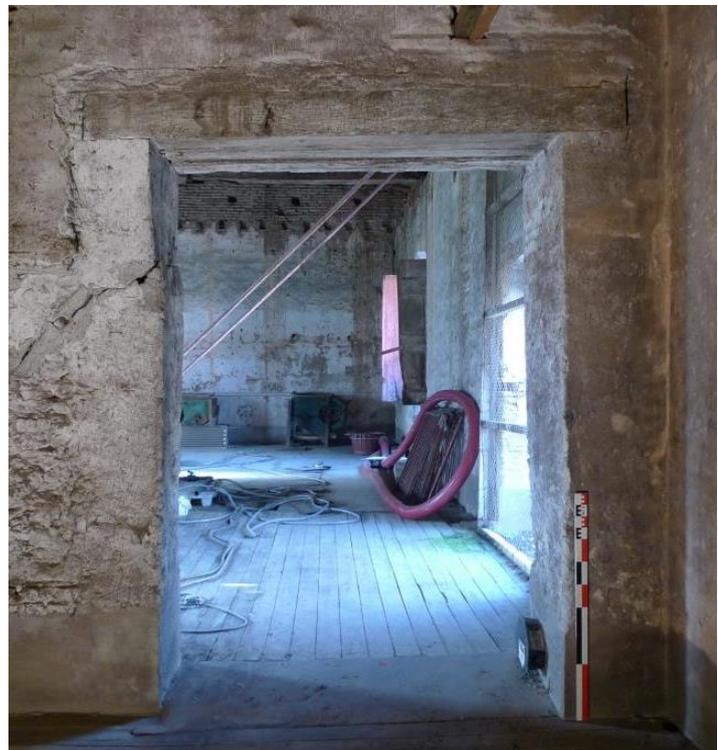


Fig. 114 : Porte 2707.

Pièce nord-ouest, 1^{er} étage (PCE 28)



Fig. 115 : Vue de l'angle sud-ouest. A gauche le mur 2702, à droite le mur 2801.

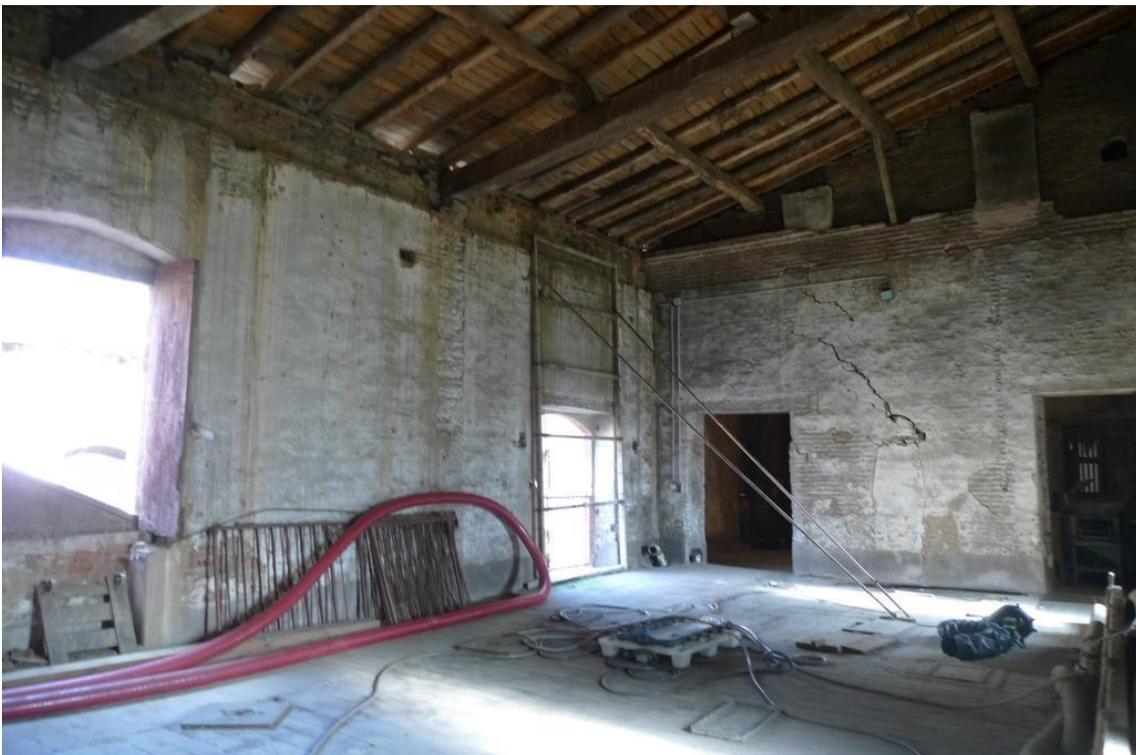


Fig. 116 : Vue de l'angle sud-est. A gauche le mur 2803, à droite le mur 2702.



Fig. 117 : Vue de l'angle nord-est. Au fond le mur 2802, à droite le mur 2803.



Fig. 118 : L'angle nord-ouest avec la base de l'échauguette (TUR 44).



Fig. 119 : Mur ouest 2801. La trace d'arrachement d'un mur est visible au centre, et l'évacuation 2809 est connectée à la trace d'un pignon qui apparaît sous l'enduit.



Fig. 120 : Fente de jour BAI 2804.



Fig. 121 : Fenêtre 2806.



Fig. 122 : Traces d'arrachement d'un mur, évacuation des eaux de pluie et traces d'un pignon.



Fig. 123 : Détail de l'évacuation des eaux de pluie (EVA 2809). La trace d'un ancien pignon auquel elle était connectée est encore bien visible.



Fig. 124 : Vue du mur est 2803. A droite, le négatif d'un ancien mur.



Fig. 125 : le mur est 2803 (à droite) s'appuie contre le mur sud 2802.

Pièce supérieure de la tour, 2^e étage (PCE 37)



Fig. 126 : Mur nord vers la galerie 36. Au-dessus de la porte, couverture d'une ancienne fenêtre jumelée.



Fig. 127 : Porte du mur nord, côté galerie



Fig. 128 : Porte du mur ouest, anciennement accessible depuis l'escalier de la pièce 25.

Table des matières

Introduction générale.....	p. 3
Relevé de la façade nord de l'aile sud (FAC 1114).....	p. 6
1. Méthodologie et mise en garde.....	p. 6
2. Description de la façade.....	p. 7
3. Interprétation.....	p. 9
Conclusion.....	p. 10
Croquis des pièces intérieures.....	p. 11
1. Méthodologie.....	p. 11
2. Description et interprétation.....	p. 11
2.1. <i>Rez-de-chaussée, aile sud.....</i>	<i>p. 11</i>
2.1.1. <i>Pièce sud-ouest (PCE 13) : description.....</i>	<i>p. 11</i>
2.1.2. <i>Pièce sud-ouest (PCE 13) : interprétation.....</i>	<i>p. 12</i>
2.1.3. <i>Pièce de l'actuel escalier (PCE 15) : description.....</i>	<i>p. 13</i>
2.1.4. <i>Pièce de l'actuel escalier (PCE 15) : interprétation.....</i>	<i>p. 14</i>
2.2. <i>Premier étage, aile ouest.....</i>	<i>p. 15</i>
2.2.1. <i>Pièce 27 : description.....</i>	<i>p. 15</i>
2.2.2. <i>Pièce nord-ouest (PCE 28) : description.....</i>	<i>p. 17</i>
2.2.3. <i>Le premier étage, aile ouest : interprétation.....</i>	<i>p. 19</i>
Relevé du plan de la chapelle.....	p. 22
1. Description.....	p. 22
1.1. <i>L'extérieur.....</i>	<i>p. 22</i>
1.2. <i>L'intérieur.....</i>	<i>p. 23</i>
1.3. <i>La sculpture.....</i>	<i>p. 24</i>

2. Relevé de la Chapelle.....	p. 24
2.1. <i>Technique de la triangulation</i>	p. 24
2.2. <i>Trois jours à la chapelle</i>	p. 25
3. Interprétation.....	p. 26
Conclusion.....	p. 27
Couverture photographique.....	p. 28
1. Méthodologie.....	p. 28
2. Description et analyse.....	p. 29
2.1. <i>Pièce nord-est (PCE 12)</i>	p. 29
2.2. <i>Pièce sud (PCE 14)</i>	p. 29
2.3. <i>Pièce de l'escalier (PCE 15)</i>	p. 30
2.4. <i>Pièce sud-ouest (PCE 16)</i>	p. 30
2.5. <i>Pièce ouest (PCE 17)</i>	p. 30
2.6. <i>Pièce nord-ouest (PCE18)</i>	p. 31
2.7. <i>Pièce sud de l'escalier (PCE 25)</i>	p. 32
2.8. <i>Pièce sud-ouest (PCE 26)</i>	p. 33
Conclusion générale.....	p. 34
Annexe 1 : Liste des ES et des EA.....	p. 37
Annexe 2 : Figures.....	p. 43
Partie 1 : Cartes et plans, figures 1 à 18.....	p. 49
Partie 2 : Relevés, dessins et croquis, figures 19 à 38.....	p. 58
Partie 3 : Photographies, figures 39 à 128.....	p. 75
Table des matières.....	p. 111